

LA REVUE *DE LA* **CHAMBRE DE COMMERCE** **FRANCO-LIBANAISE**

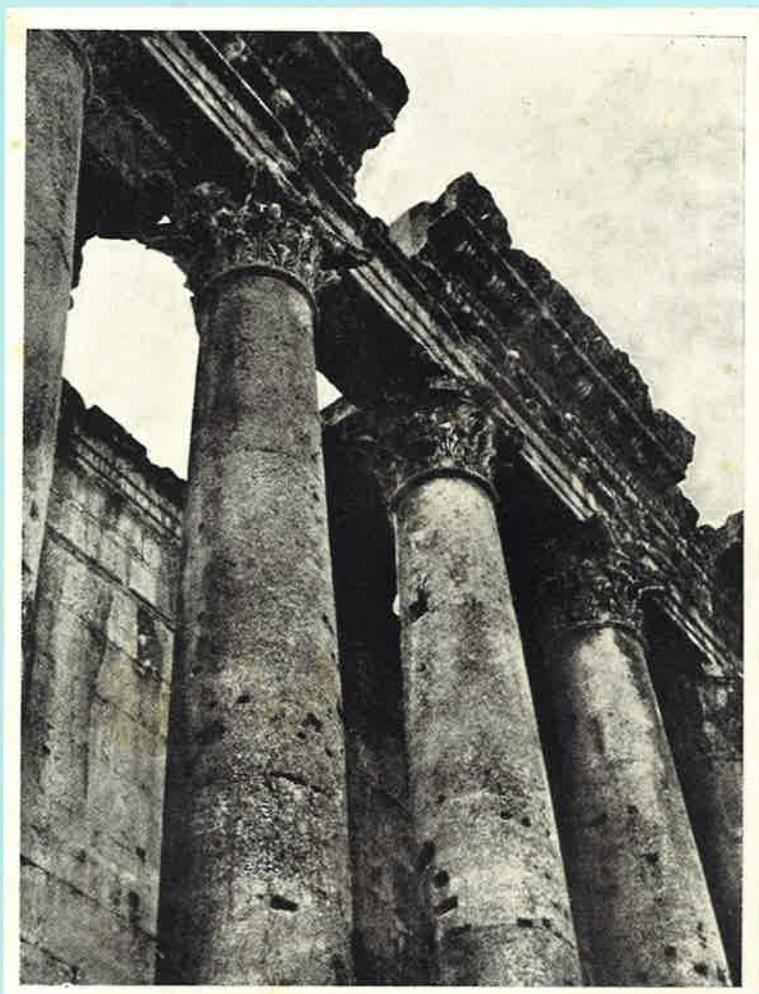
COMMERCE

INDUSTRIE

AGRICULTURE

FINANCE

TOURISME



TEMPLE DE BACCHUS
FESTIVAL INTERNATIONAL DE BAALBECK
(VOIR PAGE 21)

A chaque départ, un avion neuf...!



Photo J. BULTE

UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES AU SERVICE D'UNE TECHNIQUE SUPÉRIEURE

Pour qu'au moment du départ chaque appareil AIR FRANCE soit un appareil neuf, 6.000 techniciens s'emploient à vérifier et à entretenir l'une des flottes aériennes les plus modernes et les plus puissantes du monde. A titre d'exemple, l'entretien courant d'un seul Super Constellation absorbe 43.800 heures de travail d'ouvriers spécialisés.

UN SCORE : 99,6% DE RÉGULARITÉ

C'est l'organisation très poussée de ses services techniques qui vaut à AIR FRANCE un tel score de régularité sur les vols sans escales. Elle le doit aussi à la valeur de ses 1.932 membres d'équipages totalisant 255.000 heures de vol sur 77 millions de kilomètres.

SÉCURITÉ & RÉGULARITÉ

DEUX ATOUTS MAJEURS CONFIRMÉS PAR 38 ANS D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DU PROGRÈS

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE



A LA POINTE
DU
PROGRÈS

LA REVUE

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

FRANCO-LIBANAISE

ÉDITION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, PUBLICITÉ : Ch. CHÉHOINE, Représentant Officiel en France du Tourisme Libanais, 46, Bd. Saint-Michel, PARIS-VI^e - Tél. DAN. 92-26

RÉDACTION : En collaboration avec la Chambre de Commerce Franco-Libanaise.

Abonnement annuel : 1200 fr.

C. C. P. Chéhoine 12026-52 Paris

Le numéro : 350 fr.

SOMMAIRE

LE PRESIDENT VOUS PARLE...

Allocution de M. Robert TABOUIS,
Président de la Chambre de Commerce Franco-Libanaise, à
l'Assemblée Générale du 5 juin 1957.

COMMERCE EXTERIEUR DU LIBAN

Quelques statistiques.

LA PLACE DU PROCHE ORIENT DANS LE COMMERCE DE LA FRANCE

En marge de l'Economie Libanaise

LA LIBANISATION DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

par Maître Georges FARES,
Avocat à la Cour de Beyrouth.

LE LIBAN TOURISTIQUE EN 1960

par Prosper GAY-PARA

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE BAALBECK

Une des plus belles réalisations au Proche-Orient

LA CITE SPORTIVE CAMILLE CHAMOUN

par José CHIDIAC

LE LIBAN TERRE DE FIDÉLITÉ ET D'AMITIÉ

par J.J. BONIN,
Chef adjoint du Cabinet du Syndic du Conseil Municipal de Paris.

DU NOUVEAU...

DANS LES REPORTAGES « TÉLÉVISÉS »

QUELQUES RÉALISATIONS FRANÇAISES PRÉSENTÉES À LA FOIRE DE PARIS

LES MILLE ET UNE NUITS DE PARIS ET DE BEYROUTH...

par la Vicomtesse du RIEU de MAYNADIER.

LA SAISON PARISIENNE

Lettre de TONI RIVAT

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

France :

La situation économique.
Avis aux importateurs.
Importation en Algérie de Produits Libanais.

Liban :

Le développement économique.
Les Sociétés concessionnaires Françaises.
Les échanges libanais en 1956 avec la France, les Républiques Populaires, l'Italie.
Les Pétroles.
L'aide américaine au Liban.
Marine marchande. L'automobile.
La soie.
Le Gouvernement Libanais.
Les douanes.
La Bourse de Beyrouth.
Licences d'importation.
Marchandises exportées par le Port de Beyrouth.
Création de sociétés.

INFORMATIONS DIVERSES

La Ligue Arabe.
Le Pacte de Bagdad.
Les Pipes-Lines dans le Moyen-Orient.
Les échanges U.S.A.-Proche-Orient.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 5 JUIN 1957 DE LA CHAMBRE SYNDICALE DE COMMERCE FRANCO-LIBANAISE

Résolution du Conseil d'Administration.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-LIBANAISE

42, Rue Copernic - PARIS (XVI^e) — KLÉber 26-39

SECTION DE MARSEILLE

MARSEILLE, 18, Rue Nouvelle (3^e)

PRESIDENTS D'HONNEUR

S. E. AHMED BEY DAOUK, Ambassadeur du Liban en France, 42, rue Copernic, Paris (16^e).

S. E. GASTON MAUGRAS, C.✳, Ambassadeur de France, 89, rue de la Pompe, Paris (16^e).

ANCIENS PRESIDENTS

M. Joseph KADIGE, ✳, Ex-Président de l'Association des Commerçants de Beyrouth.

M. Maurice de BROUSSE, O.✳, Président Directeur Général des Ets de Brousse.

M. Halim Bey MELHAME, O.✳, Président de la Cie du Port et des Quais de Beyrouth.

M. Robert TABOUIIS, C.✳, Président de la C^{ie} Générale de T.S.F.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT

M. Fouad EL KHOURY, Président Directeur Général des Ets Derviche Y. Haddad.

VICE-PRESIDENTS

M. André FOURNIER, Secrétaire Général de la Banque de Syrie et du Liban, 12, rue Roquépine, Paris.

M. Halim Bey MELHAME, O.✳, Président de la Cie du Port et des Quais de Beyrouth.

M. Edouard SAMAN, Directeur-Général des Ets Saman, Président Section Marseille, 18, rue Nouvelle, Marseille (3^e).

M. Louis BOUZEREAU, ✳, Directeur de la Compagnie Algérienne de Crédit et de Banque, 50, rue d'Anjou, Paris (8^e) (Trésorier).

M. Robert TABOUIIS, C.✳, Président de la C^{ie} Générale de T.S.F.

ADMINISTRATEURS

M. Jean BARIOZ, O.✳, Président Directeur Général des Ets J. Barioz, 7, quai Général-Sarrail, Lyon.

M. Chas CHALHOUB, négociant, 57-59, avenue Sainte-Foix, Neuilly-sur-Seine.

M. Henri DAHER, ✳, Gérant de la Sté Daher et Cie, 12, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris (8^e).

M. Michel MELKI, Ets « Au Gant Rouge », Souk Tawilé, Beyrouth.

M. Saïd NOUJAIM, Négociant, 12, av. Gambetta, Dakar (Sénégal)

DIRECTEUR : A. GRALL, O.✳.

EXTRAIT DES STATUTS

ARTICLE PREMIER. — Entre tous les adhérents aux présents Statuts, il est créé, sous la dénomination de Chambre de Commerce Franco-Libanaise, une association dont le siège est à Paris.

ART. 2. — La Chambre s'interdit toute activité de caractère politique ou religieux, tout but lucratif. Elle est composée de personnes physiques et morales de nationalité française et libanaise.

ART. 3. — Le but exclusif de la Chambre est le développement des relations commerciales, industrielles, agricoles, financières, touristiques entre Libanais et Français du Liban et de l'Union Française.

Son activité comprend :

— L'organisation d'un bureau d'informations (42, rue Copernic, Paris, 16^e).

— L'utilisation du service de documentation commerciale de la Banque de Syrie et du Liban (12, rue Roquépine, Paris, 8^e).

— L'édition d'un bulletin avec la publicité acceptée.

— L'étude de toutes mesures d'intérêt général et leur transmission éventuelle aux services publics.

— L'organisation de conférences, expositions, etc.

ART 6. — Sont « Membres Fondateurs » de la Chambre les adhérents qui versent une cotisation annuelle de 25.000 fr.

Sont « Membres Adhérents » ceux qui versent une cotisation annuelle de 5.000 fr.

I. — Adhésions.

Les adhésions à la Chambre de Commerce Franco-Libanaise sont reçues au Secrétariat de cette Compagnie :

42, rue Copernic, Paris (16^e). Tél. : Klé. 26-39

Cotisations :

Membre Fondateur 25.000 fr. par an

Membre Adhérent 5.000 fr. par an

Modalités de versement :

— par chèque au nom de la Chambre de Commerce Franco-Libanaise,

— par versements chèques-postaux à : Société Nouvelle de la Compagnie Algérienne de Crédit et de Banque, 50, rue d'Anjou, Paris (8^e).

Compte chèques postaux : Paris 167-18.

au crédit « Chambre de Commerce Franco-Libanaise »,

— par virement : Sté Nouvelle de la Compagnie Algérienne de Crédit et de Banque, 50, rue d'Anjou, Paris (8^e) (compte K 12705.3).

II. — Publicité.

Pour tout ce qui concerne la propagande et la publicité, s'adresser à : M. Charles Chéhoine, Représentant officiel en France du Tourisme Libanais, 46, bd Saint-Michel, Paris (6^e). Tél. : DAN. 92-26.

III. — Offres et Demandes.

Nous demeurons à la disposition de nos Adhérents pour l'insertion des Offres et Demandes qu'ils voudront bien nous communiquer.

Bureaux de la Chambre de Commerce Franco-Libanaise ouverts de 10 h. à 12 h. et de 16 h. à 18 h.

Membres de la Chambre de Commerce Franco-Libanaise

MEMBRES D'HONNEUR

- S. E. AHMED BEY DAOUK**, Ambassadeur du Liban en France, 42, rue Copernic, Paris (16°).
S. E. M. Gaston MAUGRAS, Ambassadeur de France, 89, rue de la Pompe, Paris (16°).

MEMBRES FONDATEURS

MM. :

- AIR-FRANCE**, 2, rue Marbeuf, Paris (8°).
BANQUE DE SYRIE ET DU LIBAN, 12, rue Roquépine, Paris (8°).
CATAFAGO Charles, Commission, Représentation, Importation, 28, avenue des Français, Beyrouth.
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DU LIBAN, B.P. 124, Beyrouth.
CIMENTS FRANÇAIS (Les), 80, rue Taitbout, Paris (9°).
COBTI N., négociant, B.P. 38, Abidjan (Côte d'Ivoire).
COMPAGNIE ALGERIENNE DE CREDIT ET DE BANQUE, 50, rue d'Anjou, Paris (8°).
COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES, 12, boulevard de la Madeleine, Paris (9°).
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES, 11, rue du Docteur-Lancereaux, Paris (8°).
COMPAGNIE FRANÇAISE DU PORT, DES QUAIS ET DES ENTREPOTS DE BEYROUTH, 63, avenue de Villiers, Paris (17°).
CREDIT FONCIER D'ALGERIE ET DE TUNISIE, 43, rue Cambon, Paris.
CREDIT LYONNAIS, 19, boulevard des Italiens, Paris (2°).
DARWICHE Frères, négociants, avenue Malick, Dakar (Sénégal).
DEBS COUSINS, négociants, 55, rue Vincent, Dakar (Sénégal).
DICKSON, toiles-bâches, 68, rue Montmartre, Paris (2°).
ELECTRICITE DE BEYROUTH, 7, boulevard de la Madeleine, Paris.
ETUDES ET ENTREPRISES, Industrie des Constructions, 3, avenue du Maréchal-Foch, Carcassonne.
GRANDS HOTELS DU LEVANT, 12, rue Roquépine, Paris (8°).
HACHEM Joussef, commerçant, 24, rue Robert-Brun, Dakar (Sénégal).
HARATI Mohamed, commerçant, 95, rue Gambetta, Dakar (Sénégal).
KADIGE et C°, Export-Import-Représentation, B.P. 347, Beyrouth.
KOUSSA Georges, commerçant, Bamako (Soudan Français).
LESUR (S.A. des Tissages), tissus haute-couture, 31, rue Saint-Augustin, Paris.
NADRA FILFILL, négociant, 79, avenue Gambetta, Dakar (Sénégal).
NASSAR Frères et C°, Importation d'articles de traite, Abidjan (Côte-d'Ivoire).
NOUJAIM Saïd, 12, avenue Gambetta, Dakar (Sénégal).
REGIE GENERALE DES CHEMINS DE FER ET TRAVAUX PUBLICS, 52, rue de la Bienfaisance, Paris (8°).
REZK Georges, importateur d'agrumes du Liban, 29, boulevard des Dames, Marseille.
RADIO-ORIENT, exploitation radio-électrique, 79, boulevard Haussmann, Paris.
RODIER (Tissages), tissus lainages haute-couture, 5, rue des Moulins, Paris.
SAMAN Edouard, Import-Export, 18, rue Nouvelle, Marseille.
SANTALLIER et C°, emballeurs, 21, rue Jules-Valès, Paris (11°).
SARKIS Joseph A. et Cie, B.P. 625, Beyrouth.
SCHMOLL Louis, tissus, 23, rue d'Hauteville, Paris (10°).
SEVIGNE (Marquise de) chocolaterie, Royat (Puy-de-Dôme).
TEISSERENC et HARLACHOL, draperies, tissus, 49, avenue Hoche, Paris (8°).

MEMBRES ADHERENTS

MM. :

- ABOU ADAL et C°**, négociants-commissionnaires, place de l'Etoile, Beyrouth.
AGENCE MARITIME FRANCO-LIBANAISE, 8, rue Jean-Catalat, Marseille.
AIR-LIBAN, B.P. 1243, Beyrouth.
AIR-LIQUIDE, 75, quai d'Orsay, Paris (7°).
ALSTHOM (Sté Gle de Constructions Electriques et Mécaniques), 38, avenue Kléber, Paris (16°).
L'ALUMINIUM FRANÇAIS, 23, rue Balzac, Paris (8°).
ARTHUS-BERTRAND, fabricant-éditeur d'art, 46, rue de Rennes, Paris (6°).
ASSOUAD C., Import-Export, Souk Kézaz, B.P. 1372, Beyrouth.
AZZI Jean, Meubles d'Art et Décoration, 55, avenue de la Motte-Piquet, Paris (7°).
BALGIS R., agent maritime, B.P. 806, Beyrouth.
BALSAN (S.A. des Ets), Tissus, laine, 6, rue Molière, Paris (1°).
BANQUE AL-AHLI (Banque Nationale Foncière Commerciale et Industrielle S A L), Beyrouth.
BANQUE G. TRAD (Crédit Lyonnais), rue Weygand, Beyrouth.
BANQUE DE L'INDOCHINE, 96, boulevard Hausmann, Paris (8°).
BANQUE OTTOMANE, 38, rue St-Ferréol, Marseille.
BARIOZ Jean, Fabrique de soieries, 7, quai Général-Sarrail, Lyon.
BITTAR Souleyman, commerçant, San (Soudan Français).

- B.N.C.I. (Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie-Afrique)**, 17, boulevard Baudin, Alger.
BONJIRAUD-OUILLON, manufacture de bonneterie, Saint-Paulien (Hte-Loire).
BOURGOING Denis (M. de), représentant du Conseil d'administration de la Cie du « Port de Beyrouth », B.P. 1490, Beyrouth.
BOUTROS S. EL-KHOURY, négociants, rue de l'Uruguay, Beyrouth, B.P. 3017.
A. BRECHARD (Tissages S.A.), 16, rue Brison, Roanne (Loire).
BROCHIER et Fils, fabrique de soieries, 19, rue de l'Arbre-Sec, Lyon.
BROUSSE (M. de), transports internationaux, 55, rue de Lyon, Paris (12°).
BRUNEAU et C° (Laboratoires), produits chirurgicaux, spécialités pharmaceutiques, 17, rue de Berri, Paris (8°).
LES CABLES DE LYON, 170, avenue Jean-Jaurès, Lyon.
CADORICIN S.A., 18, rue de la Paix, Paris (20°).
CAPORAL ET MORETTI, Commerçants importateurs, B.P. 391, Beyrouth.
CARTIER, joaillier, 13, rue de la Paix, Paris.
C.E.F.M.A. (Association Constructeurs-Exportateurs Français de Machines Agricoles), 27, rue d'Astorg, Paris (8°).
CHALHOUB Ch., Import-Export, 9, rue Buffault, Paris (9°).
CHAMAS E.-D., Import-Export, B.P. 876, Beyrouth.
CHAMBRE SYNDICALE DES CONSTRUCTEURS D'AUTOMOBILES, 2, rue de Presbourg, Paris (8°).
CHAMS Ali, Import-Export, B.P. 709, Abidjan (Côte d'Ivoire).
CHANTIERS NAVALS FRANCO-BELGES, 66, quai d'Argenteuil, Villeneuve-la-Garenne.
CH. CHEHOINE, « Orientours », Représentant officiel en France du Tourisme Libanais, 9, rue Auber-2, rue Boudreau, Paris (9°).
CHOUQUET chez AGENCE MARITIME FRANÇAISE, 3, rue des Messageries, Paris.
Ed. CIRIAC, Agence de transit, 66, rue de la Joliette, Marseille.
COBTI Mamdouh, Import-Export, B.P. 38, Abidjan (Côte d'Ivoire).
COINTREAU, 1, place Molière, Angers. Distillerie.
COMITE CENTRAL DE LA LAINE, 12, rue d'Anjou, Paris (8°).
COMPAGNIE FRANÇAISE DE TOURISME, 18-20, place de la Madeleine, Paris (8°).
Cie POUR LA FABRICATION DES COMPTEURS ET MATERIEL D'USINES A GAZ, 12, place des Etats-Unis, Montrouge (Seine).
COMPAGNIE GENERALE DES INDUSTRIES TEXTILES, usine et vente de textiles, 74, boulevard de Paris, Roubaix.
COMPAGNIE GENERALE DU LEVANT, industrie frigorifique, 63, avenue de Villiers, Paris (17°).
COMPAGNIE DE NAVIGATION PAQUET, S.S., 90, boulevard des Dames, Marseille. Agence générale, 4, rue des Capucines, Paris.
COMPTOIR D'HERBORISTERIE ET DE DROGUERIE, 15, rue de Cassis, Marseille (8°).
COMPTOIR F.B.T., 64, rue Pierre-Charron, Paris (8°).
COMPTOIR FRANÇAIS DES PRODUITS SIDERURGIQUES, 1, rue Paul-Cézanne, Paris.
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, 14, rue Bergère, Paris (9°).
CORBY Robert, Conseiller du Commerce Extérieur, Gérant de Sociétés, Négociant en fourrures, pelleteries, 61, rue du Faubourg-St-Honoré, Paris (8°).
COSSANTELI G., négociant, 90, rue du Commandant-Rolland, Marseille.
C.O.T.H.A. (Compagnie des Techniques Hydrauliques et Agricoles), 155, boulevard Haussmann, Paris (8°).
DEBBAS Selim D., transport-emballage, voyage, tourisme, avenue du Port-Marius, Ged, Bldg, B.P. 3200.
DEBBAS ET SON, Agence maritime, Tourisme, Transit et Emballage, avenue Foch et Port, Beyrouth.
DEGREMONT (Ets Emile), B.P. 46, Suresnes. Traitement des eaux.
DAHER et C°, Agence maritime, 12, rue du Faubourg-St-Honoré, Paris (8°).
DARAS Georges-S., négociant, 48, rue Griquan, Marseille.
DEBERNY et PEIGNOT, fonderie matériel d'imprimerie, 18, rue Ferrus, Paris.
DERVICHE Y. HADDAD, entreprises générales et matériaux de construction, B.P. 42, Beyrouth.
EAUX MINERALES D'EVIAN (Sté des), Evian-les-Bains (Hte-Savoie).
L'ELECTRO-VERRE, 21 bis, rue Lord-Byron, Paris (8°).
ESCALLIER A., riz et légumes secs, 17, rue François-Massabo, Marseille.
FATTAL KHALIL ET FILS (S.A.), Représentants, B.P. 773, rue du Port, Imm Fattal, Beyrouth.
LE FER-BLANC (Société), 1, rue Paul-Baudry, Paris (8°).
FRUIT FRAIS CONCENTRE (Le) (Extraits concentrés d'agrumes pour l'alimentation), 100, 104, rue J.-B. Chacot, Courbevoie.
GALLAND ET BROCHARD, Carbones, Rubans, Encres Stencils « ARMOR », 18-20, rue Chevreul, Nantes-Charantenay.
T. GARGOUR ET FILS, Agents maritimes, Immeuble Jabre, rue Foch, Beyrouth.
GENERAL TRADING TRANSPORT (S.A.), B.P. 3312, Beyrouth.
GIVAUDAN-LAVIROTTE et Cie, Produits chimiques et pharmaceutiques, 50 à 56, rue Paul-Cazeneuve, Lyon.
GLATRON-BASCHET et C°, Papeteries Prioux, 1-3-5, impasse Reille, Paris.

GORAIEB Farhat, Import-Export, B.P. 14, Daloa (Côte d'Ivoire).
HACHETTE (Département Etranger), librairie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (6°).
HADDAD Béchara, Import-Export, B.P. 38, Abidjan (Côte d'Ivoire).
HAGE Nassib, Import-Export, B.P. 200, Abidjan (Côte d'Ivoire).
HANI Joseph-Michel, Administrateur délégué de la Sté Phénicienne des Forces Hydro-Electriques du Nahr Ibrahim, 1, rue du Midi, Neuilly (Seine).
HERDSIEK Ch., champagnes, 46, rue de la Justice, Reims.
HERSENT, Entreprises T.P. et Maritimes, 60, rue de Londres, Paris.
IMPRIMERIE CATHOLIQUE, rue Huvelin, Beyrouth.
KADIGE Frères et C°, commission-représentation, B.P. 373, Beyrouth.
KALIFE Michel, négociant, B.P. 22, Lomé (Togo).
KASSEM A. ET Cie, Négociant, B.P. 1022, Beyrouth.
KASSIV A. et Fils, commerçants, 126, rue Gambetta, Dakar (Sénégal).
Ets F. A. KETTANEH, Import-Export-Commerce, B.P. 242, Beyrouth.
KHALIL M. MELKI et C°, Au Gant Rouge, B.P. 81, Beyrouth.
KHAYAT Fouad et C°, Agent maritime, Beyrouth.
KHOURY E.-E., représentants de commerce, B.P. 319, Beyrouth.
LAFARGE ET DU THEIL (S.A. des Chaux et Ciments de), 30, rue Pierre-Puget, Marseille (6°).
LAROUSSE, Librairie, 13 à 21, rue de Montparnasse, Paris.
LAUTIER FILS et C°, Fabrique de matières premières de Parfumerie; Fabrique succursale à Furn El Chébuk-Beyrouth.
LEGRAND, Manufacture de porcelaine, appareils électriques, B. P. 64, Limoges; 128, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Limoges.
LIBANAISE D'AMELIORATION FONCIERE (Société), Immeuble Lazariéh, Beyrouth.
LORILLEUX Ch. (Sté pour l'Exploitation en France des Ets), encres d'imprimerie, pâtes et rouleaux, 16, rue Suger, Paris (6°).
R. MAKZOUME, Agent maritime, B.P. 1357, Beyrouth.
MARTELL et Cie, Cognac (Charente). Négociants en cognac.
MENERET ET Cie (Sté), Import-Export de Bois, face au n° 6, quai du Paludate, Bordeaux.
MONSAVON L'OREAL (Société), M. Jauffret, 39, boulevard Malesherbes, Paris.
MOREAU H. et C°, tissus, 49, avenue de l'Opéra, Paris.
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
MANUFRAANCE (Fabricant d'armes de chasse), Cours Fauriel, Saint-Etienne (Loire).
MERHEB Anis (Ets), B. P. 3249, Adjame (Côte d'Ivoire).
METALLURGIQUE DE NORMANDIE (Société), 16, boulevard Malesherbes, Paris (8°).
OMAIS K., Négociant, B.P. 260, Gagnoa, Côte-d'Ivoire.
ORFEVRERIE CHRISTOFLE, MANASSEH, Beyrouth, B.P. 146.
OROSDI-BACK, nouveautés, 126, rue Lafayette, Paris, et B.P. 52, Beyrouth.
PAPETERIES NAVARRE, 120, boulevard de Courcelles, Paris (17°).
PARFUMS BOURJOIS, 43, avenue Marceau, Paris.
PERRIN, ganterie, 6, rue Irvoy, Grenoble.
J.-M. PAILLARD (S.A. des Anciens Ets), Couleurs et Matériel pour le Dessin, 17, passage Saint-Sébastien, Paris (11°).
POULAIN, Chocolaterie, 12, rue des Lices, Blois (L.-et-C.).

PRADON et C°, négociant, 8, rue Saint-Jacques, Marseille.
PROGIL, Produits chimiques, extraits tannants, 79, rue de Miromesnil, Paris.
RACHID TARAFF, Sassandra (Côte d'Ivoire).
RAISSIS L., Agent maritime et Commission, rue du Port, Im Fattal, Beyrouth.
RHONE-POULENC, usine de produits chimiques, 21, rue Jean-Goujon, Paris.
RIGA Brothers, Agents maritimes et d'assurances, rue du Port, Im Fattal, Beyrouth.
ROCHE et C°, tapis, velours, 13, rue Tronchet, Lyon.
L. RODRIGUES-ELY, Agent maritime, 3, rue Bailli-de-Suffren, Marseille.
ROGER et GALLET, parfumerie, 62, faubourg Saint-Honoré, Paris.
ROUVIER J.-L., agent maritime, B.P. 254, Beyrouth.
ROYERE Jean, décorateur, 234, faubourg Saint-Honoré, Paris (8°).
SABBAGH Louis, Représentations commerciales, Assurances maritimes, B.P. 726, Beyrouth.
SADIR CARPENTIER, Radio-Electricité, 101, boulevard Murat, Paris (16°).
SEHNAOUI Michel et Fils, négociants, rue Al Arz, Beyrouth, B.P. 122.
SIKIAS Nackle et Fils, Exportation céréales, B.P. 672, Beyrouth.
SOCIETE COMMERCIALE SAVON FRERES, Agence Maritime, 25, rue de la République, Marseille.
SOCIETE DU CHEMIN DE FER DAMAS-HAMA ET PROLONGEMENT, 63, avenue de Villiers, Paris (17°).
SOCIETE DUCLEY, Verreries, Capsules, Impression sur métaux, 10-12, rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine, Paris.
SOCIETE FONCIERE DE SYRIE, 7, rue Auber, Paris (9°).
SOCIETE GENERALE DE TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR, 70, rue de la République, Marseille.
SOCIETE INDUSTRIELLE DES RIZ ET LEGUMES SECS, Rond-Point de l'Intendance, Marseille.
SOCIETE PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE, 28, cours Albert-I^{er}, Paris.
SOCIETE DE VENTE DE PRODUITS INDUSTRIELS, MINERAIS ET METAUX (SOVEPRO), 22, rue de Courcelles, Paris (8°).
SONDAGES, INJECTIONS, FORAGES (Société de) (Entreprise P. Bachy), 11, avenue Colonel-Bonnet, Paris (16°).
SYNDICAT DES FABRICANTS DE TISSUS DE ROUBAIX-TOURCOING, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, Roubaix.
SYNDICAT DES FABRICANTS DE SOIERIES ET TISSUS DE LYON, 24-25-26, place Tolozan, Lyon.
SYNDICAT GENERAL DE LA CONSTRUCTION ELECTRIQUE, 11, rue Hamelin, Paris (16°).
SWISSAIR, 38, avenue de l'Opéra, Paris (2°).
TARAFF Rachid, Import-Export, Sassandra, Côte-d'Ivoire.
TAYAR NISSIM, négociant, rue du Port, Beyrouth, B.P. 61.
TIBERGHEN Frères, tissus, filés, 94, rue de Paris, Tourcoing.
TIBERGHEN Ch., tissus, 278, chaussée Fernand-Forest, Tourcoing.
TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE (Société de), B.P. 3591, Beyrouth.
UNIVER, Industrie du verre pour l'exportation, 12, rue Lincoln, Paris.
VALISERE, gants-lingerie, rue de Paris, Grenoble.
VELLY ET DUPERRIER, Courtiers, légumes secs, riz, grains, 15, avenue de l'Opéra, Paris (1^{er}).
VILMORIN-ANDRIEUX, graines sélectionnées, 4, quai de la Mégisserie, Paris.
WARDE M., Exportation céréales, graines, légumes secs, B.P. 1141, Beyrouth.
DE WENDEL ET Cie (Les Petits-Fils de F.), 3, rue Paul-Baudry, Paris (8°).
ZEHLI A. (Les Fils de), Agents Maritimes et d'Assurances, rue de la Mar-seillaise, immeuble Gad, Beyrouth.



LUFTHANSA SERVICES RÉGULIERS DE PARIS SUR

consultez votre agence de voyages

NEW YORK
HAMBOURG
DUSSELDORF
FRANCFORT

STUTTGART
MUNICH
RIO DE JANEIRO
SAO POLO
BUENOS AIRES

Correspondance à Francfort sur Istamboul, Beyrouth, Bagdad et Téhéran

BUREAUX DE FRET : ORLY-AEROGARE NORD - TÉL. GOB 51-41 OU POR 51-41 POSTE 21 71

LE PRÉSIDENT

vous parle

Allocution de M. Robert TABOUIS,

Président de la Chambre de Commerce Franco-Libanaise

à l'Assemblée Générale du 5 juin 1957

L'ACTUALITE ECONOMIQUE

Si, dans le courant du premier semestre de l'an dernier, l'économie mondiale a poursuivi, dans le calme, son mouvement d'expansion, pendant les six derniers mois, ce mouvement a subi les conséquences d'une tension internationale qui a compromis son évolution favorable.

Les événements qui se sont déroulés dans le Proche et le Moyen Orient nous intéressent plus particulièrement; je n'ai pas besoin de vous exposer leurs répercussions sur le commerce international: elles vous sont connues. Ces événements ont fait, d'autre part, ressortir une pénétration profonde des « Pays de l'Est » sur les marchés de cette région méditerranéenne; ils ont perturbé des courants commerciaux traditionnels, au maintien desquels la France et le Liban sont également intéressés.

Pendant la première partie de l'année 1956, la production dans tous les pays d'Europe, tant dans le domaine industriel que dans le domaine agricole, dépassait largement celle de 1955; au Moyen-Orient, les progrès de l'activité économique se confirmaient en même temps que se poursuivait à un rythme satisfaisant l'équipement des principaux pays arabes.

Plus particulièrement, les transactions France-Liban évoluaient d'une façon favorable, accrues tant par l'intervention d'accords économiques que par des modifications des tarifications douanières.

A notre Assemblée de l'an dernier, en me félicitant de ces accords et de ces améliorations douanières, je manifestais cependant des craintes sur les conséquences de la tension politique qui s'accusait de plus en plus nettement en Orient et dont le caractère idéologique me semblait peu conciliable avec les réalités économiques.

Je pensais que la sagesse politique des dirigeants des pays intéressés saurait éviter les solutions de force. Mes espérances se sont trouvées malheureusement déçues. Comme il y avait lieu de le craindre, les positions de violence prises ont porté atteinte à la confiance internationale, et compromis, sinon détruit, les voies normales de transit entre l'Occident et l'Orient: les conséquences de cet état de choses regrettable furent heureusement limitées grâce aux mesures de coopération prises aux Etats-Unis et en Europe. La crise n'en a pas moins apporté des éléments d'incertitude et de risques dans la politique économique et financière de la plupart des pays.

Elle a accru la dépendance du commerce international à l'égard des marchandises-dollars et, ce faisant, aggravé le problème de la balance des paiements entraînant une pression inflationniste dont le danger est évident.

LE CAP DIFFICILE EST MAINTENANT FRANCHI

Dans l'ensemble de l'année 1956, l'accroissement de la production en France a été estimé dans l'ensemble à 7 % et évalué à 10 % dans le secteur proprement industriel. Les événements du Proche-Orient l'ont peu affecté: ils ont eu leurs plus fâcheuses répercussions dans le trafic et le prix des matières premières énergétiques.

On peut estimer, d'ailleurs, que, même sur ce plan, le cap difficile est maintenant franchi. Par voie d'incidence indirecte, des perspectives favorables se sont même ouvertes pour l'avenir du commerce international: perspectives nouvelles, ouverture de nouvelles voies d'accès, amélioration des moyens de transport, etc.

Si la production, bien qu'alourdie de charges imprévues, continue de progresser en 1957, les hausses des prix et la détérioration des balances commerciales posent pour certains pays des problèmes qu'il est difficile de résoudre sans mettre en cause cette progression.

La France, notamment, pour réduire un déficit entraînant, à un rythme accéléré, l'épuisement de ses réserves de devises, a été amenée à prendre des mesures restrictives pour toutes les importations qui ne sont pas d'un intérêt essentiel pour le pays; les échanges entre la France et le Liban en seront sans doute affectés bien que, pour l'année en cours, les contingents ouverts au Liban aient été maintenus.

SITUATION AMELIOREE AU LIBAN

Au Liban, au début de cette année 1957, la prospérité s'affirmait malgré les difficultés consécutives à l'affaire de Suez. Dans le cadre d'une politique prudente et avisée, sans renier ses traditions de nationalisme libéral, le Gouvernement Libanais s'est efforcé, sur le plan politique comme sur le plan économique, à maintenir une attitude qui a sauvé dans le pays, vis-à-vis de l'étranger, un climat de confiance grâce auquel la situation économique et financière s'est plutôt améliorée que détériorée. Après une période compréhensible de flottement, la monnaie reste forte, l'argent est abondant;

l'activité commerciale augmente son volume, l'épargne et les capitaux étrangers sont incités à y trouver des investissements avec des garanties de rentabilité et d'amortissement.

La nouvelle aide acceptée récemment des Etats-Unis par le gouvernement libanais permettra, par surcroît, le financement de plusieurs projets de grands travaux tendant à renforcer l'équipement économique et la capacité de production du Liban. Nous ne pouvons que nous en réjouir pour autant que cette assistance américaine ne prétende pas à être exclusive et réserve sa juste part à la traditionnelle coopération du Liban avec l'Europe, plus particulièrement avec la France, dans le cadre de l'accord économique et d'assistance technique signé entre les deux pays en 1955.

La vocation du Liban pour cette position de juste équilibre est certaine; il a toujours su s'y tenir et en tirer profit pour son expansion économique.

EVOLUTION FAVORABLE DES ECHANGES FRANCO-LIBANAIS

Dans cette conjoncture générale, je voudrais préciser ce qu'il est advenu des échanges franco-libanais ainsi que leurs perspectives d'avenir puisqu'aussi bien le rôle essentiel de votre Compagnie est de les promouvoir.

Comme je l'indiquais plus haut, ces échanges ont évolué favorablement au cours de l'année 1956, bien que n'aient pas encore été mises réellement en œuvre les dispositions de l'accord économique signé par les deux pays, en 1955.

Les exportations libanaises ont augmenté, permettant que le déficit de la balance commerciale avec la France soit réduit de près de 50 %. Votre Compagnie se réjouit que ses interventions aient facilité cette progression des exportations libanaises.

Par contre, du côté français, la coopération économique et technique prévue aux accords n'a pas connu les développements espérés; il faut bien dire que cet accord a jusqu'ici joué presque unilatéralement; le Liban n'a pas encore arrêté, comme il s'y était engagé, la part et les modalités de la participation française à la réalisation de son programme d'équipement, bien que la France soit toujours disposée à accorder, à cet effet, les assurances crédits nécessaires.

Nous enregistrons certes, avec satisfaction, qu'aussi bien le Ministre des Affaires Etrangères que le Président du Conseil Libanais, lors de leurs récents séjours à Paris, ont évoqué à nouveau l'opportunité de la mise en œuvre des accords intervenus. On peut craindre cependant que l'acceptation par le Liban de l'offre d'assistance américaine, que nous signalons ci-dessus, ne limite sa coopération avec les pays d'Europe qui lui sont traditionnellement attachés.

Il serait souhaitable que ces assurances verbales se traduisent par des faits dans un cadre internationalement élargi; je ne veux pas mettre en doute que le gouvernement libanais ne donne à l'industrie et au commerce français toutes possibilités et facilités de concourir à son plan d'expansion économique.

Les efforts déployés par votre Chambre pour un juste équilibre des échanges commerciaux franco-libanais seront en tout cas poursuivis.

FISCALITE ET TRANSFERT DE FONDS

Je veux aussi rappeler nos interventions dans un domaine plus particulier: il s'agit des conséquences sur

les rapports entre les deux pays des réglementations fiscales propres à chacun d'eux; elles ont suscité certaines difficultés ces dernières années. Il s'agissait notamment de la question des « porteurs de titres de sociétés françaises exploitant au Liban », de celle des « modalités d'application de la fiscalité libanaise aux fournitures et prestations de service françaises » et encore de la question du « transfert des fonds libanais d'Afrique Noire ».

Nous n'avons pu encore obtenir dans ces domaines les satisfactions que nous escomptions; nous voulons espérer malgré tout que nos démarches pourront aboutir, à l'occasion des prochaines négociations pour le renouvellement de l'accord monétaire franco-libanais qui vient à expiration au début de l'année prochaine.

REALISME COOPERATIF AVEC LE PROCHE-ORIENT

En ce qui concerne un avenir plus lointain, je crois intéressant de souligner le point de vue de certains milieux libanais tel qu'il ressort d'un récent exposé du distingué directeur du journal beyrouthin « Le Commerce du Levant ». Notre Chambre de Commerce devra en tenir compte pour son action.

Fidèle à la politique traditionnelle du Liban, porte ouverte entre l'Orient et l'Occident, l'éminent journaliste fait, avec une lucide pertinence, ressortir la nécessité d'une adaptation de cette politique à l'évolution de la conjoncture mondiale.

« S'ils sont tant soit peu réalistes, écrit-il, les dirigeants européens doivent admettre, qu'étant donné le développement de la situation politique ces derniers temps, les pays européens, et plus particulièrement la Grande-Bretagne et la France, ne peuvent plus au Proche-Orient se payer le luxe de querelles de prestige et d'influences. C'est par une coopération franche, loyale et totale, que l'Europe peut reconquérir quelques-unes des positions économiques qu'elle a perdues dans cette région et qu'elle peut défendre celles qu'elle a gardées et qui sont menacées ».

Dans un autre article, il précise sa pensée. « L'Occident, dit-il, doit tenir compte de ce que les Démocraties populaires offrent des possibilités nouvelles qui ont l'avantage de ne pas dépendre du pétrole arabe et qu'elles offrent aux pays du Proche-Orient des débouchés pour ceux de leurs produits qui n'en trouvent plus que de limités en Europe et aux Etats-Unis. Si, au lieu de coopérer, ces dernières puissances continuent à se disputer certaines positions, il y a de fortes chances que ces positions soient conquises par les Pays de l'Est. »

Il est de fait que si l'Europe, et la France singulièrement, peuvent, au-delà d'une optique aujourd'hui dépassée, concevoir leurs relations d'avenir avec les pays du Proche-Orient, avec plus de réalisme coopératif, elles retrouveront un préjugé favorable dans ces pays qui portent encore l'empreinte de leur civilisation.

La solidarité dans l'action suppose la collaboration dans la conception et dans le choix des moyens. Nous n'en sommes malheureusement pas là, mais il faut, de toutes nos forces, y tendre. La coopération des pays d'Europe est indispensable, face aux efforts déployés par les pays de l'Est en ce carrefour de trois continents; cette coopération facilitera, sur le plan mondial, une entente pacifique entre les deux blocs de puissances qui s'affrontent, en jouant des antagonismes des pays de l'Ouest européen et de ceux qui opposent les pays du Proche et du Moyen-Orient.

Il serait temps pour tous ces pays de faire preuve de

plus de compréhension mutuelle, de plus de cohésion. Avant que la lutte des deux « Grands » n'aboutisse, espérons-le pacifiquement, à un équitable partage d'influence, tous les pays industrialisés peuvent et doivent, dans un esprit de large coopération, s'employer utilement, sans arrière-pensée politique, à maintenir leur position économique, et même à la développer.

*
**

Pour terminer, je vous dirai un mot sur l'activité des bureaux de votre Association.

Ils ont mis tout en œuvre, ainsi que par le passé, pour satisfaire aux demandes qui leur ont été adressées et qui ont marqué, il est vrai, un ralentissement dû sans doute aux événements qui se sont récemment déroulés en Proche-Orient.

Notre Administrateur-Trésorier va vous donner un aperçu de la situation financière de votre Compagnie à l'issue de l'exercice 1956 : malgré les difficultés rencontrées, elle s'est maintenue comparable à celle du précédent exercice.

Le nombre de nos adhérents a malheureusement diminué, les événements ont pesé sur les résultats de la prospection que nous n'avons cessé de mener et pour laquelle je demande à nouveau instamment le concours de tous.

J'espère que le mouvement des adhésions se redressera avec l'amélioration escomptée de la conjoncture générale et que les concours, dont dépend la vie même de notre organisme ne nous manqueront pas.

Votre Chambre a bénéficié, comme par le passé, de l'entière sollicitude de l'Ambassadeur du Liban, S. E. Ahmed bey Daouk, que je me réjouis de voir maintenu à son poste où il a fait preuve de si éminentes qualités. Je le remercie à nouveau pour l'aide qu'il nous donne et l'intérêt qu'il prête à nos travaux.

A tous ceux qui sont ici présents ou représentés aujourd'hui, j'adresse aussi mes vifs remerciements; dans un climat troublé, ils sont demeurés fidèles à l'action que nous avons entreprise et qui apporte une contribution non négligeable au maintien des relations économiques entre le Liban et la France. Ces relations, à mon sentiment, ne tarderont pas, une fois les remous politiques apaisés, à prendre un nouvel essor.

Je le souhaite ardemment et je suis sûr que mon successeur s'y emploiera.

*
**

Conformément à nos statuts, le mandat que vous avez bien voulu me confier, il y a deux ans, a, en effet, pris fin aujourd'hui.

J'ai fait de mon mieux pour justifier votre confiance, en suivant l'exemple des Présidents éminents qui m'ont précédé. Je n'ai pas à rappeler leurs noms ni les services qu'ils ont rendu à notre Compagnie. Ils sont dans nos mémoires. J'exprimerai simplement un témoignage particulier de gratitude à mon prédécesseur immédiat, M. Halim Bey Melhame, en lui adressant, après l'intervention chirurgicale qu'il vient de subir avec succès, nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Notre Conseil d'Administration a porté son choix pour me succéder à la Présidence sur M. Fouad El Khoury qui a bien voulu accepter ce mandat.

Je suis sûr que vous approuverez unanimement ce choix. La personnalité de M. Fouad El Khoury vous est à tous connue : elle ne peut que recueillir votre estime et votre confiance. Adhérent à notre Chambre dès sa fondation, en sa qualité de Président-Directeur général des Etablissements Derviche Y. Haddad, parfaitement averti par son expérience personnelle, par sa famille, par ses relations, tant au Liban qu'en France, des problèmes économiques qui se posent à nous, il s'emploiera avec toute son autorité et avec succès, j'en suis sûr, à leur solution satisfaisante pour les deux pays.

Je voudrais aussi exprimer en votre nom, des remerciements chaleureux à notre Secrétaire général, M. Grall, à sa collaboratrice, M^{lle} Bassuel, pour leur dévouement sans défaillance et leur diligente activité. C'est grâce à eux que, pendant ces deux années, j'ai pu assumer ma tâche sans démériter de votre confiance.

Merci aussi à notre trésorier, M. Bouzereau, pour le souci vigilant qu'il a apporté à notre gestion financière, à M. Saman qui s'emploie si utilement au développement de nos activités en sa qualité de Président de la Section de Marseille et d'Afrique, et à M. Chéhoine pour les soins qu'il a consacrés à la présentation et à la diffusion de la « Revue de la Chambre de Commerce Franco-Libanaise » dont il fait le cadre luxueux de nos bulletins d'information.

CRÉDIT LYONNAIS

1500 AGENCES EN FRANCE, EN AFRIQUE DU NORD, DANS L'UNION FRANÇAISE ET A L'ÉTRANGER

Correspondant au Liban :
BANQUE G. TRAD (Crédit Lyonnais) S.A.L.
BEYROUTH

Agences en Syrie : ALEP et DAMAS

Correspondants dans le monde entier

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE COMMERCE EXTÉRIEUR

Nouvelles possibilités pour vos voyages

L'Amérique du Nord

neuf services hebdomadaires

L'Amérique du Sud

deux services hebdomadaires

L'Extrême-Orient

deux services hebdomadaires

et les principales villes d'Europe
du Proche et Moyen-Orient



sont désormais desservies par



RENSEIGNEMENTS - RÉSERVATIONS

PARIS, 38, Avenue de l'Opéra - RIC 91-89

NICE, 3, Avenue Gustave-V - Tél. 829-51

Le Commerce Extérieur du Liban

LES STATISTIQUES

LE COMMERCE EXTERIEUR DU LIBAN EN 1956

Voici, d'après les statistiques fournies par la Direction générale des Douanes, les chiffres globaux du commerce extérieur du Liban durant les 4 trimestres de l'année 1956.

Faisons remarquer ici que le commerce de réexportation comprend les marchandises retirées d'entrepôts qui sont effectivement réexportées, et les marchandises d'origine étrangère réexportées avec remboursement des droits de douane.

D'autre part, le pétrole brut qui transite par le Liban est compris dans les chiffres du transit.

Année 1956	Importations en 1.000 L.L.	Exportations en 1.000 L.L.	Réexportations en 1.000 L.L.	Transit en 1.000 L.L.
1 ^{er} trimestre ..	126.522	39.039	5.003	278.235
2 ^e trimestre ..	139.766	30.185	4.803	276.940
3 ^e trimestre ..	138.906	34.360	2.193	291.313
4 ^e trimestre ..	155.889	42.211	2.522	253.812
	<u>561.083</u>	<u>145.795</u>	<u>14.521</u>	<u>1.100.300</u>

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS LIBANAISES DURANT L'ANNEE 1956

N ^{os} des sections	Désignation	Importations en 1.000 L.L.	Exportations en 1.000 L.L.
1	Animaux vivants et produit du règne animal	48.723	4.354
2	Produits du règne végétal	95.541	52.555
3	Corps gras, graisses; êtres d'origine animale ou végétale	3.805	4.073
4	Produits des industries alimentaires	20.728	9.504
5	Produits minéraux	49.872	1.748
6	Produits chimiques et pharmaceutiques	27.066	2.276
7	Peaux, cuirs et ouvrages de ces matières	6.619	6.297
8	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	6.068	333
9	Bois, liège et ouvrages de ces matières	14.700	2.650
10	Papiers et ses applications	10.491	1.800
11	Matières textiles et ouvrages de ces matières	62.571	14.838
12	Chaussures, chapeaux, parapluies, etc.	752	442
13	Ouvrages en pierres et autres matières minérales, produits céramiques; verres et ouvrages en verre	8.814	1.917
14	Perles fines, pierres précieuses, métaux précieux et ouvrages de ces matières; monnaies	49.461	24.804
15	Métaux communs et ouvrages de ces métaux	60.747	8.284
16	Machines et appareils; matériel électrique	55.346	4.616
17	Matériel de transport	28.537	4.632
18	Instruments et appareils scientifiques et de précision; horlogerie, instruments de musique	6.442	213
19	Armes et munitions	1.480	14
20	Marchandises et produits divers	2.959	366
21	Objets d'art et de collection	361	79
	TOTAL	561.083	145.495

PRINCIPALES MARCHANDISES FRANÇAISES EXPORTEES VERS LE LIBAN EN 1956

	1956	
	Quintaux métriques	Mille francs
Farine, gruyaux, malt, etc.	97.164	226.536
Graisses, huiles, cires (animales ou végétales)	3.363	58.613
Boissons	5.967	90.188
Produits minéraux divers et matériaux de construction	46.181	60.015
Combustibles minéraux, huiles minérales, matières bitumeuses	502.314	680.896
Produits pharmaceutiques	2.633	262.677
Engrais	47.643	74.302
Huiles essentielles, parfumerie	906	117.578
Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc ..	7.176	151.169
Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	20.688	148.445
Papiers, cartons et ouvrages en ces matières	5.041	88.637
Industrie du livre, etc.	2.548	158.351
Textiles synthétiques, artificiels continus ..	2.020	221.856
Laines, poils et crins	3.391	520.273
Coton	814	185.436
Tapis et tapisseries, velours, etc.	1.533	341.611
Bonneterie	328	167.360
Produits céramiques	15.281	89.924
Verre et ouvrages en verre	8.902	87.755
Perles fines, pierres gemmes, métaux précieux	33	157.501
Monnaie d'argent, de cuivre, de billon ..	514	35.940
Fers, Fontes et aciers	627.997	2.870.852
Cuivre	4.329	168.782
Aluminium	5.172	110.265
Outillage, articles de coutellerie	1.292	52.794
Chaudières, machines, appareils et engins	9.127	374.365
Machines et appareils électriques	10.352	477.434
Voitures automobiles, cycles, etc.	9.220	381.550
Optique, appareils scientifiques, etc.	359	116.095
Autres articles	—	868.594
	<u>1.486.366</u>	<u>9.325.794</u>

EVIAN

*La Grande Station du Rein
Climat sédatif exceptionnel*



CURE LACUSTRE DE DÉTENTE
SUR BATEAU SPÉCIALEMENT AMÉNAGÉ

HOTEL ROYAL Cat. luxe
HOTEL SPLENDEDE ****
Section de cuisine diététique
ÉTABLISSEMENT THERMAL
CASINO
GOLF - TENNIS - PLAGES

EVIAN-CACHAT

faiblement minéralisée et fortement diurétique ...

Conserve la forme!

Si pure! Si légère!



AKTIEBOLAGET TRANSMARIN

— HELSINGBORG —

Service régulier de
DUNKERQUE — ROUEN — CAEN
éventuellement LE HAVRE
sur EGYPTES - SYRIE - LIBAN - CHYPRE
GRÈCE - TURQUIE

Agents Généraux pour la France :

A. BRODEUR & FILS

11, rue Tronchet, Paris-8^e

Téléph. : ANJ. 56-66 Télégrammes : VIBRO-PARIS
Telex 20.916

TRAFIC SUR LE PROCHE ET MOYEN-ORIENT

TRANSPORTS

AIR - FER - MER



M. de BROUSSE

55, Rue de Lyon

PARIS (12^e)

DID. 94-15

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE AFRIQUE

S. A. AU CAPITAL DL F. 1 000 000 000 ENTIEREMENT VERSÉS
SIÈGE SOCIAL : 17 BOULEVARD BAUDIN, ALGER



met à votre disposition en IRAK son nouveau siège à
BAGHDAD

et au Moyen-Orient ses succursales

ALEP

BEYROUTH

DAMAS

LATTAQUIÉ

PLUS DE 1 000 SUCCURSALES
ALGÈRE - TUNISIE - MAROC
ET DANS LE MONDE AVEC LE GROUPE

B. N. C. I.

PARIS

Correspondants dans le monde entier

ECHANGES FRANCO-LIBANAIS
DURANT LE PREMIER TRIMESTRE 1957

Les importations de marchandises françaises ont représenté, en valeur, 2.645 millions de francs, tandis que les exportations vers la France atteignaient le chiffre de 529 millions de francs.

Pendant le trimestre correspondant de 1956, les importations libanaises avaient totalisé 2.589 millions et les exportations 539 millions de francs. Le déficit, qui n'était que de 2.050 millions de francs en janvier-mars

1956, augmente donc légèrement et passe à 2.116 millions de francs.

Cette détérioration de la balance commerciale libanaise avec la France est due à l'augmentation des importations d'or industriel, qui pendant la période sous revue, ont atteint 319 millions de francs, tandis qu'elles ne totalisaient que 47 millions de francs durant le 1^{er} trimestre 1956.

IMPORTATIONS DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER
EN PROVENANCE DU LIBAN EN 1956

	A.O.F.		A.E.F.		CAMEROUN		MADAGASCAR	
	Quintaux	1.000 fr. C.F.A.	Quintaux	1.000 fr. C.F.A.	Quintaux	1.000 fr. C.F.A.	Quintaux	1.000 fr. C.F.A.
Oignons	14.031	24.074						
Thé	250	5.666						
Gruaux	114	431						
Produits alimentaires préparés	212	2.979	29	486				
Vêtements, broderies	28	2.710						
Sacs de jute	227	907						
Chaussures	2	372						
Chapellerie	4	672						
Fruits	107	1.168	40	1.509				
Autres légumes	872	2.782						
Tissus			167	7.888	6	142	103	3.834
Divers								
TOTAUX	15.982	45.573	270	11.010	6	154	103	3.834

IMPORTATIONS DANS L'EMPIRE CHERIFIEN
DES PRODUITS EN PROVENANCE DU LIBAN
AU COURS DE L'ANNEE 1956

Désignation de la marchandise	Poids en kilos	Valeurs en milliers de francs	Désignation de la marchandise	Poids en kilos	Valeurs en milliers de francs
Arachides en coques	10.013	1.017	Chaussures basses en cuir plus de 23 cm pour femmes	40	52
Noix de Galle	624	253	Chaussures basses en cuir plus de 23 cm pour hommes	300	349
Jus ou extrait pectique	10.000	1.392	Chaussures dessus en soie	60	203
Huile de coton brute	991.317	121.198	Verrerie appartement, taillée	300	100
Sucrerie sans cacao ni liqueur	15	3	Articles de ménage divers en cuivre	30	33
Pâtisserie fraîche et industrielle	2	1	Coutellerie de bureau	520	438
Confitures de fruits sucrées	775	249	Garnitures d'appartement, en métal	3	60
Cuir de bovins, vernis, sciés en fleur ..	389	689	Plateaux en cuivre	80	119
Boîtes, coffrets, cassettes, etc., en bois ..	870	786	Objets d'ornementation en cuivre, divers .	500	367
Livres, brochures reliés sauf en cuir	21.490	23.949	Lanternes et similaires non électriques, diverses	50	30
Parties de livres, brochures	14.300	9.035	Cloches, clochettes et sonnettes	111	68
Imprimés publicitaires, typographie	521	91	Sièges sauf en bois, courbés, non recou- verts	680	619
Imprimés reproduction non dénommés ..	30	15	Meubles en bois commun massif, courbé .	50	26
Tapis à points noués en laine, sauf estam- pillés	455	2.557			
Tapis divers en métal de soie et poils ...	158	547			
Complet homme, matière textile	902	2.270			
Vêtements dessous pour homme, de coton	20	180			
Vêtements dessous pour homme en textiles divers	20	195			
				1.054.625	166.891

vient de paraître



l'aviation nouvelle

sous la direction de Camille Rougeron.
Un bilan complet et parfaitement à jour de l'état actuel des recherches et des réalisations aéronautiques, de leurs répercussions sur la vie quotidienne et sur le développement des relations internationales. Avec la collaboration des spécialistes les plus éminents.

Un volume relié (16,5x23 cm) sous jaquette en couleurs, 448 pages, 96 planches en noir, 16 hors texte en couleurs : 2 800 F (t. l. incl.).

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET

LAROUSSE

114, BOULEVARD RASPAIL, PARIS 6

THE HELLENIC MEDITERRANEAN LINES C^o L^{TD}

SERVICES HEBDOMADAIRES

S/S "AEOLIA" S/S "CORINTHIA" S/S "IONIA"

France - Italie - Grèce - Egypte - Chypre - Liban



Pour tous renseignements
et réservations s'adresser
à toutes les Agences de
Voyages et aux Agents
Généraux :

PARIS : BARRY-ROGLIANO & Cie, 8, rue Auber, IX-
OPÉra 83-50

MARSEILLE : BARRY-ROGLIANO & Cie, 14, rue Beauvau
COLBERT 39-85

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

Capital 1.147.500.000 de Francs

L. B. F. n° 52

R. C. ALGER 3.783

Siège Social : ALGER, 8, Boul. de la République

Siège Central : PARIS, 43, Rue Cambon (1^{er})

*Succursales et Agences en France,
à BORDEAUX, LYON, MARSEILLE et NANTES
Bureau saisonnier à VICHY*

*dans les principales villes d'ALGÉRIE, de TUNISIE et du MAROC,
à LONDRES, à GIBRALTAR, en LIBYE
au LIBAN à BEYROUTH, à TRIPOLI et à ZAHLE
en SYRIE à DAMAS, ALEP, LATAQUIÉ, KAMECHLIÉ*

Correspondants dans le monde entier

Turquie - Banque affiliée : Banque de Salonique

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

La Place du Proche-Orient dans le Commerce de la France

Interview recueilli à Paris par D. Mizrahi.

« Commerce du Levant », « Beyrouth Express » du 5-6-57.

M. David Mizrahi, Rédacteur en Chef adjoint du « COMMERCE » qui se trouve actuellement à Paris, a récemment rencontré M. Georges Villiers, Président du Conseil National du Patronat Français. Au cours de l'entretien, M. Villiers a bien voulu répondre à quatre questions que lui a posées notre collaborateur. Questions et réponses donnent, à la veille d'une reprise probable, un aperçu saisissant de l'état des relations commerciales et économiques entre la France et les pays du Proche-Orient.

Quelle est la place actuelle du Proche-Orient dans le commerce français d'exportation ?

1) Depuis 1952, nos exportations à destination du Moyen-Orient (Egypte, Syrie, Liban, Irak, Iran, Arabie Séoudite, Jordanie, Yémen, Bahrein, Koweït, Soudan, Ethiopie) n'ont pas cessé d'augmenter.

Après avoir représenté 39,7 milliards de francs en 1952, 42,1 milliards en 1953, 53 milliards en 1954, nos exportations vers les pays du Moyen-Orient se sont élevées en 1955 à 59,2 milliards.

Les événements politiques ont eu un effet défavorable, et que nous souhaitons passer, sur nos exportations au Moyen-Orient en 1956; elles ont en effet été ramenées à 43,3 milliards.

Pour donner une vue exacte de la place du Moyen-Orient dans notre commerce d'exportation, il faut s'attacher à l'examen de notre commerce pour l'année 1955 et non à celui de 1956, qui a été perturbé pour des raisons extra-économiques.

En 1955, les ventes françaises à destination du Moyen-Orient ont représenté 4,7 % de nos exportations totales.

Nous exportons principalement des fers, fontes et aciers (pour plus de 9 milliards), des produits pétroliers raffinés (pour 4,6 milliards), des produits textiles (pour 4,4 milliards), des éléments de voies ferrées (3,7 milliards), des automobiles et cycles (près de 2 milliards), des appareils électriques (1,3 milliard).

2) Le tableau suivant marque la place et l'importance des différents pays du Moyen-Orient dans notre commerce d'exportation.

EXPORTATIONS (en milliards de francs)

Pays	1952	1953	1954	1955	1956
Egypte	17,6	19,8	20,5	22	8,6
Liban	9,2	8,7	10	13,6	9,3
Syrie	5,1	5,3	8	6,5	5,3
Irak	2	2	7,7	3,8	3,5
Arabie Séoudite	3,9	2	1,5	1,8	3,3
Iran	1,1	1,6	2,4	5,2	7,4
Soudan	1,3	1,4	1,6	1,5	0,7
Ethiopie	0,3	0,5	0,6	1,2	1

En 1955, nos exportations au Moyen-Orient ont été dirigées pour les 2/5 de leur total vers l'Egypte, et pour plus du quart vers le Liban.

Quelle est l'importance du Moyen-Orient comme fournisseur de la France ?

1) La France achète la quasi totalité du pétrole qu'elle consomme au Moyen-Orient.

Les importations françaises pour l'ensemble des pays du Moyen-Orient se sont élevées en 1955 à 195 milliards de francs environ, sur lesquels les produits pétroliers représentaient environ 165 milliards, ainsi répartis :

	milliards
— Arabie Séoudite	22
— Irak	79
— Koweït	53
— Qatar	11

2) La France achète au Moyen-Orient la moitié de son coton.

En 1955, elle était passée au 3^e rang des acheteurs en Egypte (derrière l'Inde et la Tchécoslovaquie, et après avoir été au 1^{er} rang en 1953).

En 1955, la France a acheté 20 % du coton égyptien et 40 % du coton syrien, alors que pour l'un et l'autre pays, le coton représente les 9/10 de leurs chiffres d'affaires à l'exportation.

3) Les autres importations françaises sont de moindre valeur : cuirs et peaux bruts d'Arabie Séoudite et d'Irak, perles et pierres de Bahrein et de Koweït, café et épices du Yémen. Mais cette troisième catégorie d'importations est insignifiante par rapport à celles du pétrole et du coton.

4) Les exportations françaises vers l'ensemble des pays du Moyen-Orient ont représenté en 1955 moins du tiers de nos importations en provenance de ces pays.

En ce qui concerne le Liban, malgré l'augmentation très importante des ventes de ce pays à la France — qui ont triplé entre 1954 et 1956 — la balance commerciale nous est largement favorable; aussi devons-nous

LE CAIRE
KOWAÏT
DOHA
DHAHRAN
ALEP
BAGDAD
FORT LAMY
LAGOS
ACCRA
JERUSALEM
NICOSIA
ISTANBUL
KHARTOUM
DJEDDAH

l'Orient
et
l'Afrique

en DC4 Skymaster

AIR LIBAN

Réservation: AIR LIBAN BAB-EDRISS TEL. 21240, 30222, 30230
ET TOUTES AGENCES DE VOYAGE AGREES

Etablissements Edouard SAMAN

Société Anonyme au Capital de 75 Millions de Francs

SIEGE SOCIAL :

18, Rue Nouvelle — MARSEILLE (3^e)

IMPORTATION : Cafés — Cacaos — Fruits Secs — Légumes Secs — Oléagineux
Graines de Semences — Conserves et tous produits alimentaires.

EXPORTATION sur les Colonies : Articles manufacturés — Textiles — Produits
Alimentaires et autres, français et étrangers.

Siège Social :
30, Cours Pierre Puget
MARSEILLE
Dragon 68-42

Agerce de PARIS :
12, Rue du
Faubourg St-Honoré
ANJou 61-50

C^{ie} de Navigation
- DAHER -

JOKELSON & HANDTSAEM S.A.

Manutention Maritime
Transit (Commissionnaires en Douane agréés)
Consignation

DUNKERQUE — CALAIS — LE HAVRE
NANTES — ST-NAZAIRE
SÈTE — PORT ST-LOUIS — MARSEILLE

Direction Générale : 8, Rue Auber, Paris (9^e)
Téléph. OPE 17-21

faire tous nos efforts en vue d'offrir un débouché important aux produits libanais tant en France que dans les pays d'outre-mer.

Le C.N.P.F. est-il intéressé au grand projet libanais du Litani? Dans l'affirmative, par quoi se manifesterait une coopération éventuelle du Patronat?

Le groupe français chargé des études du Litani s'est penché, avec un intérêt tout particulier, sur les problèmes posés par l'équipement du Litani.

Les études ont été menées, depuis le début, avec une grande intensité mais toutefois elles ont pu donner l'impression d'apporter un retard à l'exécution telle qu'elle avait été prévue originellement.

En fait, il n'y a eu aucun retard mais en accord avec l'Office National du Litani, le Groupe Français a eu le souci d'étudier toutes les possibilités d'équipement de façon à préconiser la solution la plus efficace; il en est résulté des modifications assez sensibles sur le schéma d'ensemble prévu lors de l'établissement de l'étude préliminaire. On en est arrivé maintenant à la phase des réalisations et l'étude du tunnel de Djezzine étant terminée, les travaux de cet ouvrage font l'objet d'un appel d'offre qui est déjà lancé.

En ce qui concerne le barrage de Karouan et le captage des sources des contreforts de la Békaa, les études sont terminées et les dossiers d'appel d'offres vont être remis très prochainement.

Les autres études suivent, selon le « planing » établi en complet accord avec l'Office National du Litani.

De nombreuses maisons françaises d'entreprises et de fournitures ont eu leur attention attirée sur ces prochaines mises en adjudication faites par l'Office National du Litani et il serait très souhaitable qu'elles puissent contribuer largement à apporter leurs services et leur compétence technique au Liban.

Comment se présentera, selon votre propre opinion, M. le Président, l'avenir des marchés du Proche-Orient considéré sous l'angle du C.N.P.F.?

Malgré les difficultés de l'heure, je crois que les relations économiques de la France avec les pays du Proche et du Moyen-Orient doivent non seulement se rétablir mais même se développer, car elles sont également profitables aux deux parties.

N'oublions pas que la France demeure pour les pays du Moyen-Orient un client important, non seulement en ce qui concerne le pétrole, mais aussi pour le coton, ainsi bien entendu que pour les agrumes, les fruits secs, les légumes, etc... Elle est d'autre part en mesure de contribuer largement aux fournitures d'équipement dont ces pays ont besoin afin de développer leur économie. Les hommes d'affaires, aussi bien ici que là-bas, seront donc bien avisés en ne perdant pas de vue ces perspectives.

Bien entendu, le Liban, grâce aux positions libérales qu'il a su maintenir et à l'activité bien connue de ses entreprises, est appelé à jouer dans cette renaissance un rôle de premier plan.

PARIS- BEYROUTH



3 départs par semaine

Mardi, Jeudi, Samedi : 12 h. 15



par les SUPER 7 de Pan American

avions commerciaux les plus rapides du monde

Trois fois par semaine les avions rapides et confortables de Pan American vous relient au Moyen-Orient.

Vous pouvez choisir entre la 1^{re} Classe et la Classe Touriste mais toujours vous profitez de cet avantage inestimable : l'expérience mondiale que seule Pan American peut vous offrir à chaque vol.

*Consultez votre Agence de Voyages
ou Pan American (600 bureaux dans le monde) :*

PARIS : 1 r. Scribe - Tél. OPE 16-91
138, Champs-Élysées - OPE 76-70
BEYROUTH : Airlines Building -
Riad Es Solh Square

PAA

LA COMPAGNIE AÉRIENNE LA PLUS EXPÉRIMENTÉE DU MONDE

PAN AMERICAN



C^{IE} FRANÇAISE DES PÉTROLES

L. Ferrand

La Libanisation des Sociétés Étrangères

par M^e Georges FARES,
Avocat à la Cour de Beyrouth.

Le secret de la réussite d'un pays réside souvent dans la concordance de sa politique avec ses nécessités économiques.

Or, le Liban, petit pays qu'il est, a trouvé sa vocation le jour où il a compris qu'il devait être la plaque tournante du Proche-Orient, l'intermédiaire nécessaire entre l'Occident et les pays arabes.

Cela, il l'a compris depuis la plus haute antiquité comme il l'a compris le jour où il a stigmatisé l'indépendance économique vis-à-vis de la Syrie, le jour où il a conclu l'accord monétaire avec la France, au moment où il adhère au pacte de la Ligue arabe le reconnaissant à la fois État arabe et souverain, le jour où il a maintenu ses rapports avec l'Occident malgré la rupture des relations diplomatiques entre la majeure partie du monde arabe et la France et l'Angleterre.

Mais tout État doit avoir les moyens de sa politique. Ces moyens, le Liban les a trouvés dans l'*initiative privée* de ses hommes d'affaires. Ce sont eux qui ont introduit des capitaux immenses accumulés dans les terres d'immigration arabes ou africaines ou américaines. Ce sont eux qui ont attiré la confiance des firmes arabes et occidentales, et qui, à l'aide d'une législation très libérale, ont su faire de Beyrouth une immense banque de dépôt et d'investissement, ainsi que le centre triangulaire des opérations entre l'Orient et l'Occident.

Sans l'importance des négoce du Liban, tous les avantages de la politique étrangère et financière n'auraient pu avoir les fruits escomptés !

Mais les vents ne soufflent pas toujours dans le même sens. Plusieurs pays expatrient plus difficilement leurs capitaux, alors que d'autres doutent des destinées du Proche-Orient. Et comme dans beaucoup d'autres pays insuffisamment développés, grand nombre des ressources libanaises sont exploitées par des capitaux étrangers, il fallait pallier à cette nouvelle conjoncture qui risquait de freiner le développement rapide de l'économie nationale.

Le remède ne se trouvait pas dans un appel pur et simple à l'étranger. En effet, toute nouvelle expansion apparente des sociétés étrangères ne pouvait que provoquer, à juste titre, une réaction politique violente.

Il ne se trouvait pas non plus dans l'étatisation pure et simple de toutes les grosses entreprises, car l'État encore jeune se verrait de nouvelles attributions, qui ne feraient qu'alourdir la machine gouvernementale tout en augmentant les impôts et les charges de certains fonctionnaires au-delà de leur aptitude technique. Ce même État se trouverait obligé, à son tour, de faire appel à des emprunts qui le mettraient tout au moins à la merci de la politique économique du bailleur de fonds.

C'est encore l'*initiative* privée qui a été au-devant du problème et l'on a vu une vague de libanisation des sociétés étrangères, par l'adjonction d'actionnaires libanais, de manière à en faire des sociétés à majorité libanaise, plus jeunes, plus puissantes que les anciennes, mieux adaptées aux circonstances locales et ayant, par le fait même, de grandes possibilités dans les pays arabes.

Ainsi, l'on a vu la libanisation de grandes sociétés de transport, de sociétés pétrolières, et l'on parle de la libanisation du port de Beyrouth, de la Banque d'Émission et de plusieurs autres entreprises importantes. C'est la formule de l'heure créée par les besoins d'aujourd'hui.

On ne saurait qu'encourager cette voie. Elle n'a que des avantages pour les Sociétés étrangères et pour le Liban. Les nouvelles formules demanderont des efforts et des études techniques « *sui generis* » qui sortent des chemins battus, et c'est alors qu'une nouvelle compétition s'ouvrira, celle de fournir les meilleurs techniciens pour développer l'économie locale.

En effet, les nouvelles sociétés ainsi conçues devront voir le Liban sur ces nouvelles bases, comprendre ses besoins nouveaux et par là même, comprendre les nécessités d'une grande partie du monde arabe, qui se rencontre à travers cette même économie libanaise.



Le Liban touristique en 1960

par Prosper GAY-PARA

Les visiteurs étrangers, de passage au Liban, nous ont régulièrement fait part de l'admiration qu'ils ressentent devant l'effort et les réactions gigantesques entrepris depuis quelques années pour équiper notre pays.

Ils emportent, nous ont-ils dit, l'impression d'une ruche bourdonnante de travail, le souvenir d'une activité industrielle dans les domaines les plus divers, et décrivent notre pays comme un immense chantier où se conjuguent, à qui mieux mieux, les réalisations de l'initiative privée et les grands projets d'Etat.

Nous nous souvenons, plus particulièrement, d'un reportage du *New York Times* qui connut un immense retentissement et dans lequel Beyrouth était surnommée : The « Boom-Town of the Middle-East ».

Avec un orgueil légitime, que nous voulons faire partager à tous les Libanais, nous désirons aujourd'hui dresser le bilan de l'œuvre déjà achevée et recenser tous les nombreux projets d'équipement actuellement en cours d'exécution.

De toutes nos forces, nous croyons que notre pays est à la veille d'entrer dans un véritable âge d'or.

Présentation du Liban en 1960, et plus particulièrement du Liban touristique. Tel est le but que nous nous proposons à l'heure où, partout en Orient, et dans le Monde Occidental, nos amitiés s'affirment et notre vocation particulière est reconnue.

INITIATIVE PRIVEE

L'Hôtellerie Nationale ultra-moderne;
 Les Hôtels de haute altitude — Cèdres - Faraya — Baskinta;
 Des Resort-hôtels à Chtaura — Baalbeck — Bikfaya;
 Les Rest-houses de Gitta — Baïdar — Byblos;
 Des Restaurants de toutes classes et Etablissements de nuit groupant 250 musiciens et 500 artistes;
 Les meilleures Vedettes et Attractions de la scène et du music-hall;
 Les relais gastronomiques de la vallée du Bardoni et d'Ehden;
 L'extension de nos lignes aériennes nationales jusqu'aux Amériques;

L'effort constant des compagnies d'aviation amies;
 Un service d'hélicoptères;
 La création d'industries multiples :
 — des Studios Cinématographiques,
 — des Usines de montage et d'assemblage,
 — une Flotte marchande et des Cargos à cales frigorifiques.
 Des progrès énormes dans l'Agriculture :
 — les meilleurs Fruits et Agrumes,
 — les produits de ferme sélectionnés,
 — l'Apiculture,
 — l'élevage des Truites,
 — la Renaissance de l'industrie de la Soie.
 Le Commerce à tous ses échelons :
 — les Nouveautés,
 — les produits du monde entier,
 — le Transit et les zones franches.
 La Haute Couture avec ses tissus, ses fourrures; les parures, les bijoux.
 Beyrouth, Centre Bancaire mondial des Changes, des Devises, des Titres, des Opérations d'arbitrage, de l'Or et du Platine, des Diamants, des Pierres brutes...
 Les Arts et la Culture :
 — le développement de l'Enseignement,
 — le perfectionnement de nos Universités,
 — la création d'Ecoles Artisanales,
 — les Centres Culturels,
 — nos Galeries de Peinture et de Sculpture,
 — nos Antiquaires et Décorateurs.
 La multiplication et la rénovation des Centres Médicaux : l'Institut anticancéreux.

MUNICIPALITE DE BEYROUTH

Les Jardins de Beyrouth.
 L'éclairage des rues.
 La suppression du quartier de la Quarantaine.
 Les nouveaux Abattoirs.
 Le remplacement des Tramways.
 Les Garages souterrains.
 Le transfert des Cimetières.
 Le Ring de Beyrouth.
 L'achèvement de la Corniche.

GRANDS TRAVAUX

La Cité Gouvernementale.
 Le Palais de Justice.
 Le Palais Présidentiel.
 Le Palais du Tourisme.
 Le Palais des Sports.
 Les Autostrades : Beyrouth à Tripoli, Saïda, Chfaura,
 La Ligne DHP Mreijat-Rayak, transformée en Auto-Route pour poids lourds.
 La Station de Télévision.
 La Station de Radiodiffusion.
 L'extension et l'élargissement de l'AIB : son Embellissement — ses Fontaines lumineuses et Jardins.
 L'agrandissement du Port de Beyrouth.
 La modernisation et l'équipement du port de Tripoli.
 L'Eau en montagne et à Beyrouth en abondance.
 La Centrale Electrique de Zouk-Misbah portée à 90.000 kilowatts/heure.
 Le Litani — Sa Force motrice et l'Irrigation.
 Le Bared — Le Nahr-Brahim — La Kadicha.
 L'extension du Téléphone Automatique à tout le pays.
 La Cité Ouvrière.
 La Cité Sanitaire.

EQUIPEMENT TOURISTIQUE

Le Téléférique Jounieh-Harissa.
 La Route des crêtes : de Sannine aux Cèdres par les sommets.
 Le Télésiège aux Cèdres — Sannine — Faraya — Laklouk.
 Le Théâtre de l'Opéra et de Comédie.
 Le Casino des Jeux de Maameltein.
 Le Sporting de l'Automobile Club.
 Le grand Manège Hippique.
 Le Golf à 18 trous.
 Le Centre Balnéaire du Saint-Georges.
 Les nouvelles Plages de Ouzai et Khaldé.
 Les Ports de Yachting et de Plaisance.
 La Cité Sportive.
 Le nouvel Hippodrome.
 L'Autodrome pour cause d'automobiles.
 Le Festival de Baalbeck.
 Les Jeux Pan-Arabes et Méditerranéens.
 Les Rencontres sportives de Tennis, Football, Ski...
 Le Festival du Cinéma.
 L'énumération continue et il n'appartient qu'à vous, Beyrouthins et Libanais, de la prolonger à l'infini... Votre optimisme est roi.
 L'Etat, de son côté, assure une tâche gigantesque. Sans rien cacher des défauts de notre appareil gouvernemental, les réalisations et projets en cours sont dignes des plus grandes nations; d'autant plus méritoires et étonnants que nous n'avons pas assez de moyens, de technicité et de main-d'œuvre adéquate.

NOS VŒUX

Toutes ces réalisations concourent à l'affirmation du Tourisme, comme seule Industrie qui répand la richesse à tous les échelons sociaux; elle est à la base de la plus-value du Capital Immobilier National.

Nous souhaitons :

- Une meilleure propagande et diffusion du Liban à l'étranger.
- Le visa valable pour un an et plusieurs voyages.
- La matière touristique au baccalauréat libanais.
- La fermeture obligatoire des magasins et des écoles durant les week-end.
- La franchise douanière sur le matériel nautique et sportif.

L'énumération que nous venons de faire est peut-être froide et fastidieuse. Mais elle ne peut manquer d'évoquer le Liban de demain, que nous construisons tous, et dans lequel il fera bon vivre.

On peut s'arrêter un moment et rêver.

Demain, ces mots prestigieux : Autostrade, Télévision, Opéra, feront partie de notre vocabulaire quotidien. Demain nous découvrirons avec ravissement — et un million de touristes avec nous — que notre pays est non seulement beau et béni des dieux, mais aussi confortable et moderne. Demain, notre acte de foi deviendra une chaude et vivante réalité.

Liban 1960... Nous le devons aux bâtisseurs du Liban moderne qui, en quinze ans d'indépendance, nous ont conduits à notre maturité politique, développé notre économie et nos richesses, équipé notre tourisme, relevé le niveau de vie nationale.

Nous adressons tout particulièrement un hommage respectueux et l'expression de notre reconnaissance au Premier Libanais, Monsieur le Président Camille Chamoun, qui se dévoue tous les jours à cette tâche immense, stimule l'éclosion des grands travaux d'intérêt général, encourage les initiatives les plus hardies et veille personnellement à leur réalisation.



PARIS-BEYROUTH

BAGDAD - TÉHÉРАН - JÉRUSALEM - GOLFE PERSIQUE

par

VISCOUNTS

- * Quatre moteurs Rolls-Royce turbo-propulseurs
- * Entièrement pressurisés et volant sans vibration au-dessus des intempéries

Voyager
PAR

M.E.A.



ASSOCIÉ A BOAC

Baalbeck à 8h de vol de Paris

RENSEIGNEMENTS, RÉSERVATIONS A VOTRE AGENCE DE VOYAGES OU A NOS BUREAUX

MIDDLE EAST AIRLINES

9 RUE AUBER - 2 RUE BOUDREAU, PARIS 9^e - Tél. RIC. 50-39 et RIC. 51-57

OU AUPRÈS DE NOTRE AGENT GÉNÉRAL C. F. T., 16 AV. DE L'OPÉRA, TÉL. RIC. 56-65



Un concert de l'Orchestre de la Radiodiffusion de Hambourg, dans la cour du Temple de Jupiter, à Baalbeck, en 1956.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE BAALBECK

L'expérience acquise, en 1956, par le Comité Organisateur du Festival de Baalbeck, permet tous les espoirs pour le prochain Festival.

Utilement secondé par l'Etat sous l'impulsion personnelle et les directives précieuses de S.E. Monsieur Camille Chadoun, Président de la République, le Comité Organisateur a réussi à mettre sur pied un Festival qui s'annonce exceptionnel.

PROGRAMME COMPLET DES REPRESENTATIONS AU FESTIVAL 1957

Le Théâtre anglais :

Troupe « London Old Vic » (Ouverture galas)

Judi 25 juillet 1957 : « Le Marchand de Venise » (Shakespeare).

Samedi 27 juillet : « Antoine et Cléopâtre » (Shakespeare).

Dimanche 28 juillet : « Le Marchand de Venise » (2^e représentation).

Mardi 30 juillet : « Antoine et Cléopâtre » (gala d'adieu).

Le Théâtre français :

Troupe « Madeleine Renaud, Jean-Louis Barrault »

Judi 1^{er} août 1957 : « Amphitryon » (Molière), grande première.

Samedi 3 août : « Amphitryon » (2^e représentation).

Dimanche 4 août : « Histoire de Vasco » (Georges Schéhadé).

Mardi 6 août : « Histoire de Vasco » (2^e représentation).

Judi 8 août : « Bérénice » (Racine).

Samedi 10 août : « Bérénice » (2^e représentation).

La Musique :

Orchestre de l'Accademia Santa Cecilia di Roma

Chefs d'orchestre : Fernando Previtali, Charles Munch.

Solistes : Arthur Grumiaux, Manoug Parikian (violonistes), Arthur Benedetti-Michelangeli, pianiste).

Samedi 17 août : Previtali/Grumiaux : Verdi, Beethoven, Brahms.

Lundi 19 août : Munch/Grumiaux : Bach, Mozart (3 pièces Mozart).

Mercredi 21 août : Previtali/Parikian : Vivaldi, Brahms, de Falla, Mouss.

Samedi 24 août : Munch/Michelangeli : Beethoven, Roussel.

Dimanche 25 août : Previtali/Solistes libanais : Rossini, Mozart, Mandelssohn, Schumann.

Mercredi 28 août : Charles Munch : Berlioz, Wagner, Ravel.

Le Folklore libanais :

Avec les meilleurs éléments nationaux

Samedi 31 août : Première nuit folklorique.

Dimanche 1^{er} septembre : Deuxième nuit folklorique.

(Chants et danses nationales libanaises, dans les costumes de l'époque qu'ils représentent, tableaux vivants, interprétation d'un mariage libanais avec ses coutumes anciennes.)

Soit une vingtaine de représentations dans le cadre unique des temples gréco-romains de Baalbeck : le Temple de Bacchus et le Temple de Jupiter.

UN AVION

*tous les Jours
et souvent 2 à 3 fois par Jour*

part de PARIS

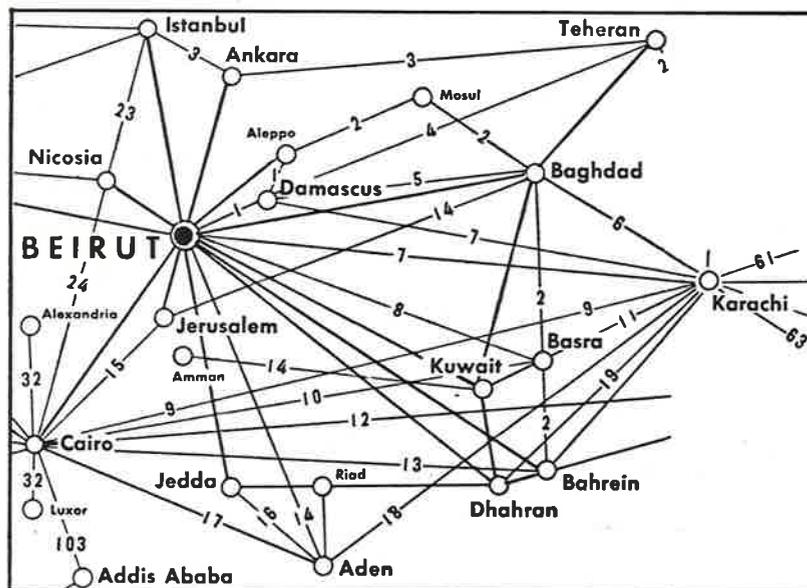
à destination

de **BEYROUTH**

et de tous

les aéroports

du Moyen-Orient



UN BATEAU

tous les 2 Jours

part de Marseille, Gênes ou Venise

pour **BEYROUTH** avec escales à

Naples ou Brindisi ou Le Pirée et Alexandrie



Tourisme Libanais



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS A :



MIDDLE EAST AIRLINES

ORIENTOURS

9, rue Auber - 2, rue Boudreau - PARIS 9^e - Tél. RIC. 50-39, RIC. 51-57

Ch. CHEHOINE, Représentant Officiel en France du Tourisme Libanais

Croisières et Voyages Individuels



Réservation Hôtels et Théâtres



MAQUETTE

DE LA

CITE

SPORTIVE

UNE DES PLUS BELLES RÉALISATIONS AU PROCHE-ORIENT

LA CITÉ SPORTIVE CAMILLE CHAMOUN

pourra recevoir 100 000 spectateurs, reviendra à plus de 10 000 000 de livres libanaises, et sera inaugurée au mois d'Octobre prochain avec les Jeux Panarabes.

par José CHIDIAC

Grâce au Président Chamoun, promoteur de cette grandiose initiative, le Liban, à l'instar des grands pays, pourra organiser les plus importantes manifestations sportives internationales.

D'abord, cette année, les Jeux Panarabes, dans deux ans, les Jeux Méditerranéens et peut-être, dans un avenir très proche, les Olympiades.

Avec sa Cité sportive, sa situation géographique, son incomparable cadre et ses sites, le développement considérable de son tourisme et de tous les sports, sans oublier le confort parfait de ses hôtels et les moyens de transport modernes, le Liban possédera tous les atouts pour organiser à Beyrouth, les prochaines Olympiades. Ce résultat sera, sans conteste, une consécration pour notre pays.

Les travaux de construction de cette imposante entreprise sont dirigés par M. Mohamed Raad, Directeur général de l'enseignement technique au Ministère de l'Education Nationale et Président de la Commission Spéciale pour l'exécution des travaux, composée de : MM. Bahjat Abdelnour, Maurice Safa et Khalil Hilmi.

La Cité Sportive, conçue pour le déroulement de toutes les compétitions sportives, groupera principalement les terrains et locaux suivants :

1) Un stade avec tribune en partie couverte, pouvant recevoir 50.000 spectateurs, comprenant : un terrain de football, une piste cendrée de 400 m. sur 10, une autre piste de ciment de 500 m. sur 8,50 pour les épreuves de cyclisme et toutes les installations nécessaires aux diverses épreuves d'athlétisme.

2) Un terrain couvert de basket-ball, avec des tribunes pour 4.000 spectateurs, doté de tous les perfectionnements modernes.

3) Deux piscines dont la première pour les compétitions de vitesse de 50 m. sur 20, la seconde prolongeant la première, de 20 m. sur 20, réservée aux concours de

plongeurs de haut vol et de tremplin. Ces deux piscines avec gradins pour 4.000 spectateurs sont équipées d'un système de régénération de l'eau.

4) Plusieurs courts de tennis dont un « central » pour les grandes rencontres avec tribunes de 4.000 places.

5) Une immense salle couverte destinée aux jeux suivants : lutte, boxe, gymnastique, culture physique, ping-pong, etc...

De nombreuses salles de repos et de massages, des bars et des salons sont prévus qui offriront tout le confort aux sportifs et aux visiteurs.

En attendant l'inauguration officielle de cette gigantesque réalisation, appelée à glorifier le sport au Liban, nous donnons aujourd'hui un aperçu du programme des Jeux panarabes que M. Gabriel Gemayel, Président du Comité Olympique et Président des Jeux panarabes, a bien voulu nous communiquer.

Des invitations ont été lancées à tous les pays arabes ou protectorat.

La Ligue des pays arabes a confié l'organisation de ces jeux aux Gouvernements respectifs de ces pays, qui, à leur tour, ont chargé leurs Comités olympiques nationaux, leurs Comités sportifs supérieurs de veiller à la réussite des Jeux panarabes.

Le Gouvernement libanais, lui, a chargé un Comité, dit Comité Supérieur des Jeux Arabes, présidé par le Ministre de l'Education Nationale, aidé par la plupart des directeurs généraux.

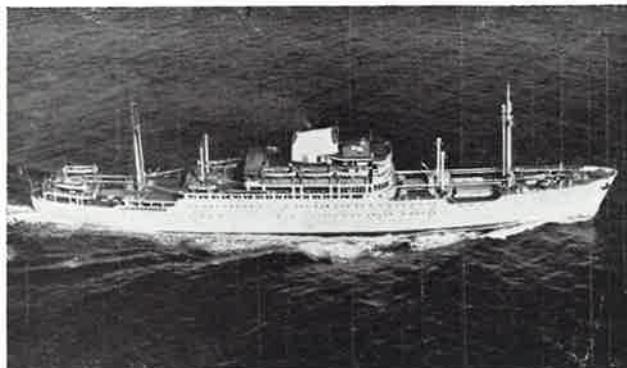
Enfin, un directeur pour ces jeux a été nommé, à qui incombera effectivement l'organisation et la préparation concrète de cette première grande manifestation internationale qui se déroulera en octobre prochain à Beyrouth.

Près de 1.200 à 1.500 athlètes appartenant à dix pays prendront part à ces Jeux panarabes.

MESSAGERIES MARITIMES

12, BOULEVARD DE LA MADELEINE, PARIS IX^e - TÉL. OPEra 07-60 (10 lignes) et RIChelieu 88-40 (5 lignes)

**SERVICES
DE
PAQUEBOTS**



VIET-NAM

**ET NAVIRES
DE
CHARGE**



JEAN LABORDE



CALÉDONIEN

PRINCIPALES RÉGIONS DESSERVIES :

PROCHE-ORIENT ■ INDE ■ CEYLAN ■ PAKISTAN ■ INDOCHINE
EXTREME-ORIENT ■ MADAGASCAR ■ LA RÉUNION ■ AUSTRALIE
OCÉANIE ■ AFRIQUE ORIENTALE ET DU SUD

LA REVUE DU LIBAN ET DE L'ORIENT ARABE

FONDÉE A PARIS EN 1928

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
paraissant tous les Samedis à Beyrouth

Toute l'Actualité Libanaise, Arabe
et Internationale

Directeur : Emile MAKLOUF

Abonnements et Souscriptions à PARIS, 46, Boulevard Saint-Michel — Tél. DAN 92-26



Tous les continents connaissent les pins mais c'est au Liban que vous les voyez dans leur véritable beauté.

Le Liban, terre de fidélité et d'amitié

par J.-J. BONIN,

Chef adjoint du Cabinet du syndic du Conseil municipal de Paris.

Lorsque, enveloppé d'une sombre nuit, perdu dans la forêt immense dont le silence n'est troublé que par le cri soudain d'une bête sauvage ou d'un oiseau de proie, le cœur angoissé, le voyageur voit, dans le lointain, briller une lumière, son sœur se desserre, l'angoisse disparaît, l'espoir s'empare de son âme, et il s'avance, plein de courage.

Dans un monde assombri, où tous les esprits sont tournés vers ce Moyen-Orient mystérieux, où retentit par moments la voix menaçante ou le ricanement de quelque dictateur, une vive lumière n'a jamais cessé de briller, cette lumière, source de confiance et d'espoir, c'est le Liban.

Alors que, dans tous les pays voisins, la France, en la personne de ses Ambassadeurs, a été chassée, bafouée par ceux qui souvent lui devaient tant, un pays, petit par la superficie, mais si grand par le cœur, le Liban, avec un courage exemplaire, est resté fidèle à son amitié pour la France.

Le Liban, pays de rêve, paré de tous les bienfaits de la nature et de toutes ses beautés. Pays qui, selon le mot du Poète, porte « l'hiver sur sa tête », avec ses hautes montagnes neigeuses », « le printemps sur ses flancs », avec ses collines verdoyantes et ses plaines fertiles, et « l'été à ses pieds » que baigne la Méditerranée, terre de beauté, de poésie et de légendes, terre chargée d'histoire et de monuments prestigieux, merveilleuse mosaïque où se retrouvent dans la coexistence pacifique toutes les religions, pays de la tolérance et de la mesure, riche par son agriculture, son industrie, son commerce, son tourisme, le Liban est surtout le pays de la Fidélité.

Tous les Français qui ont eu le bonheur de se rendre en ce pays enchanteur, et de séjourner à Beyrouth, capitale en pleine évolution, conduite par une municipalité dynamique et éclairée, sont tout d'abord frappés d'un merveilleux étonnement. Les voilà loin de leur terre natale, mais à aucun moment, ils n'ont l'impression d'être

dans un « pays étranger ». Partout, ils entendent parler le français le plus pur; très vite, ils comprennent que le prestige de la culture française apportée surtout par nos professeurs et nos religieux, est encore intact en ce pays, tant il y a exacte résonance de pensée entre le Liban et la France (1).

Ils y trouvent surtout une amitié profonde qui se traduit par le plus charmant accueil et l'hospitalité la plus généreuse, et dont les manifestations sont particulièrement délicates et profondément touchantes. Amitié et Fidélité dont cette Nation, en des circonstances récentes et tragiques, a su, par la grande voix de Son Exc. M. Camille Chamoun, Président de la République libanaise, et de Son Exc. M. Charles Malik, Ministre des Affaires étrangères, témoigner avec un rare courage.

Un noble sentiment doit alors prendre place en leur cœur : la reconnaissance : ils ont mille moyens de la manifester, en entretenant et en développant les liens amicaux qui les unissent aux Libanais, particulièrement à ceux qui viennent ou vivent en France. Je pense surtout aux jeunes et sympathiques étudiants de nos Universités de Paris ou de nos grandes écoles religieuses. Ne prouvent-ils pas, par leur présence, qu'ils considèrent notre pays comme « la source inépuisable de leur inspiration culturelle et spirituelle » ?

Un mouvement en ce sens est en marche, sous le bienveillant patronage du grand ami de la France. Son Exc. M. Ahmed Bey Daouk, « le plus Parisien des Ambassadeurs », et de hautes personnalités françaises. Il ira, à n'en pas douter, de l'avant, car à sa base, il y a une grande Foi en la valeur de l'œuvre entreprise, un grand espoir, une généreuse et réciproque amitié.

(1) N'est-il pas d'ailleurs particulièrement heureux et significatif que le « Prix de l'Universalité de la langue française » ait été attribué, il y a quelques jours, pour son roman « Œil pour œil » à l'écrivain libanais Vahe Katcha ?

DU NOUVEAU...

dans les reportages

"télévisés"

Sachant que nos lecteurs portent un intérêt croissant au développement de la Télévision, nous sommes persuadés de répondre à leur désir en leur exposant les nouvelles possibilités techniques offertes en matière de reportages télévisés.



Camera portative et ses diverses utilisations



Camera portative et ses diverses utilisations



Prise de vue à bord de l'hélicoptère DJINN de la Société Nationale Française « SUD-AVIATION ». Utilisation d'un objectif à focale variable « PANCINOR ». On voit : fixée à l'avant du patin gauche, l'antenne d'émission; fixée à la carlingue, le boîtier émetteur 5 watt.

LA CAMÉRA TV PORTATIVE DE LA "C. S. F."

Au cours de ses missions de reportage, tout metteur en scène de télévision rêve de se libérer des entraves que constituent les câbles de liaison à l'émetteur de retransmission, afin de permettre au caméraman de se déplacer plus commodément et d'accroître ainsi la variété de ses prises de vues.

C'est pour répondre à ce vœu que la Compagnie Générale de Télégraphie sans fil (C.S.F.) a conçu et réalisé la première caméra TV portative qui laisse à l'opérateur son entière autonomie. Celui-ci porte, fixés sur son dos par des sangles, un coffret émetteur et un coffret d'alimentation qui pèsent 12 kg à eux deux et sont reliés à la caméra proprement dite, facile à manipuler en raison de sa légèreté (1,5 kg). Dès lors, il peut se déplacer sans contrainte dans un rayon de plusieurs centaines de mètres autour d'un récepteur fixe.

L'alimentation est assurée par des batteries légères au zinc-argent donnant à l'ensemble une autonomie de 4 heures.



Camera portative et ses diverses utilisations

Equippée d'un tube vidicon et d'un objectif standard pour cinéma de 16 mm, la caméra se présente sous forme d'un boîtier de $8,5 \times 11 \times 19$ cm. Le coffret émetteur contient l'amplificateur vidéo, le générateur de synchro à oscillations libres et un émetteur de 0,1 W alimentant une antenne quart d'onde fixée sur le coffret.

En cours d'utilisation, l'opérateur se borne à régler la mise au point et l'ouverture de l'objectif; il cadre l'image au moyen du viseur optique à correction de parallaxe, de la caméra. Quelques minutes d'entraînement suffisent pour obtenir une image correcte.

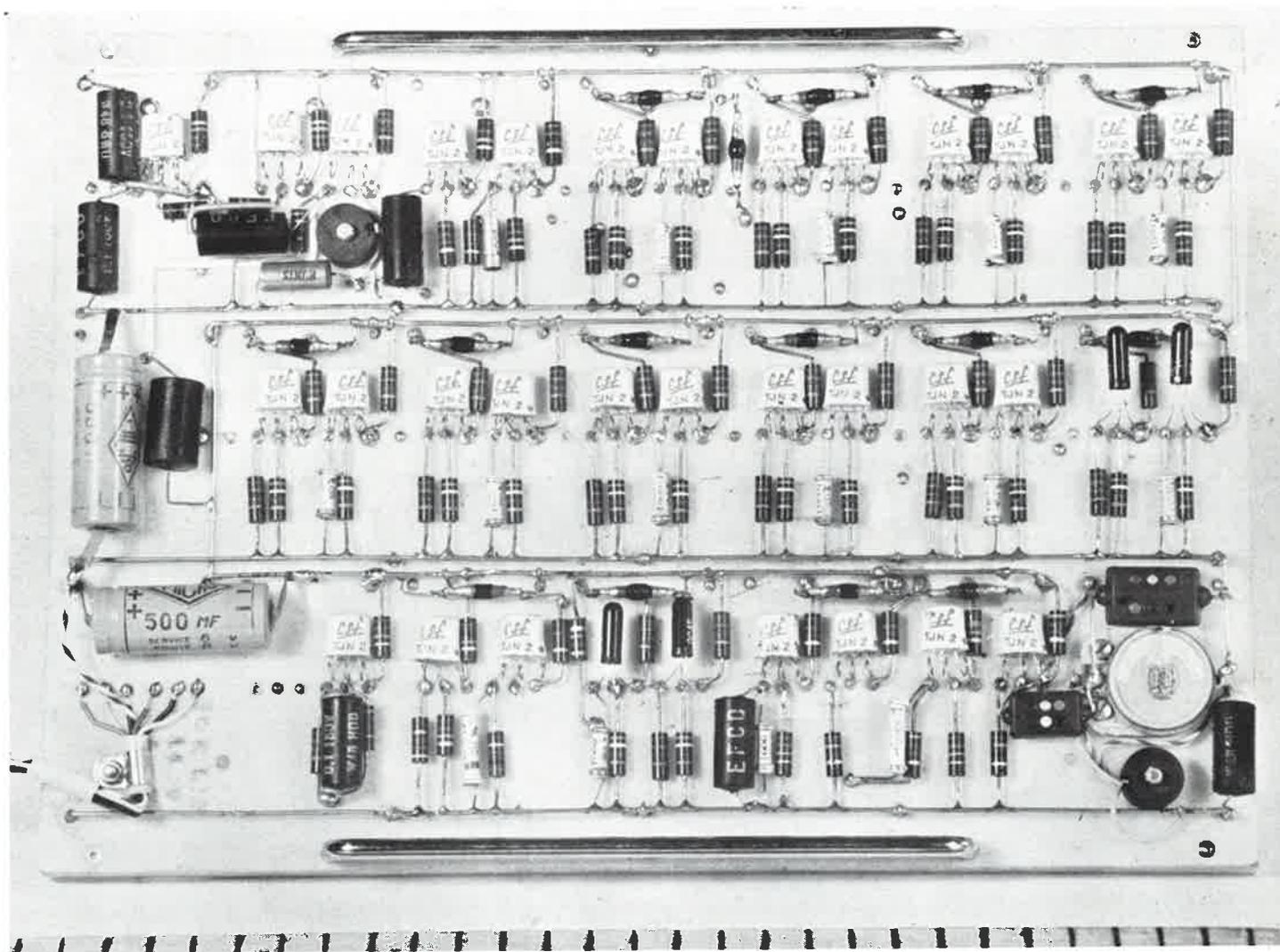
Le signal vidéo a des caractéristiques telles qu'il peut être transmis directement sur un réseau de télévision normal. Toutefois, lorsque l'équipement est utilisé dans ce but, il est préférable de lui adjoindre un démultiplicateur de synchro en vue d'asservir les fréquences de ligne et de trame. Ce démultiplicateur entièrement transistors prend place dans le couvercle du coffret émission.

La portée de l'ensemble peut être étendue à plusieurs kilomètres par simple adjonction d'un coffret émetteur

de 5 W et d'un coffret alimentation à batteries légères analogue au premier coffret alimentation. Le supplément de poids est alors de 8 kg.

La bande de fréquence utilisée pour l'émission est comprise entre 174 et 225 Mc/s environ, ce qui permet d'utiliser à la réception un récepteur et une antenne de type courant. Il est préférable que le récepteur soit muni d'une commande automatique de gain, de manière à corriger les irrégularités du champ dues aux déplacements du caméraman.

Cette caméra TV portable trouve sa principale utilité lors des reportages télévisés, chaque fois que le producteur désire obtenir sur le vif une image que ne peut lui offrir une caméra du type conventionnel. Depuis sa mise en œuvre durant les conventions des parties démocrates et républicains aux Etats-Unis, cet équipement a vu s'élargir le champ de ses applications. Celles-ci débordent même le cadre de la radiodiffusion télévisuelle, puisque des utilisations diverses, comme la surveillance à partir d'hélicoptères, sont envisagées.



Démultiplicateur de synchronisation : partie de l'équipement portable permettant d'obtenir des images directement utilisables par les réseaux de télévision pour diffusion aux spectateurs.

QUELQUES RÉALISATIONS FRANÇAISES

Présentées à la FOIRE DE PARIS

(Extraits du Bulletin d'Information
du Comité de la Foire de Paris)

ELECTRICITÉ

ATOME, MAREE ET GAZ NATUREL FIGURENT AU PROGRAMME D'EQUIPEMENT DE L'E.D.F.

On connaît les magnifiques réalisations de l'E.D.F. et les visiteurs de la Foire de Paris en 1956 ont pu constater les progrès foudroyants réalisés au cours de ces dernières années.

L'année 1957, pour sa part, sera marquée à la fois par la mise en chantier des derniers ouvrages inscrits dans le deuxième plan de modernisation et par le démarrage des premières opérations du 3^e plan.

Dans le domaine de l'atome, à Marcoule, dans le Gard, les trois réacteurs, G 1, G 2 et G 3, du Commissariat, dont la destination première était la production du plutonium sont ou seront équipés par les soins de l'E.D.F. d'une génératrice électrique utilisant la chaleur développée par la fission de l'uranium.

A l'hydraulique classique va, d'autre part, s'ajouter l'énergie des marées qui, pour la première fois dans le monde, sera l'objet d'une utilisation industrielle pratique.

L'embouchure de la Rance, en amont de Saint-Malo, où l'amplitude de la marée atteint en vive eau la cote exceptionnelle de 13 mètres, sera bientôt barrée par une digue-usine de 700 mètres de long, contenant 38 groupes d'une technique nouvelle, aptes à fonctionner indifféremment sous l'action du flot et du jusant et à servir soit au turbinage, soit au pompage. La puissance installée représentera 340.000 KWH et la productibilité annuelle moyenne atteindra 800 millions de KWH environ.

Les travaux préparatoires sont en cours et la mise en service progressive interviendra de 1962 à 1964.

Enfin le gaz naturel depuis peu découvert à Lacq alimentera bientôt une première centrale mixte (gaz et fuel) qui s'édifie dans la région de Bordeaux.

Il faut souligner que la production de l'Electricité de France a dépassé en 1956 de près de 10 % celle de 1955 : 54 milliards de KWH contre 49 milliards 450 millions. L'E.D.F., on vient de le voir, poursuit activement

ses investissements pour atteindre en 1965 une production d'énergie électrique de 100 milliards de KWH. D'importants travaux sont en cours d'exécution ou prévus pour 1957 : centrales hydrauliques sur le Rhin, le Rhône, l'Isère et la Durance, quatre centrales thermiques dans la région parisienne de 115.000 à 125.000 KWH, centrale nucléaire d'Avoine, près de Chinon, de 60.000 KWH et seconde centrale nucléaire de 100.000 KWH, travaux de distribution, etc...

La loi d'expérience qui prévoit le doublement d'énergie tous les dix ans, soit une augmentation de 7 % par an, se trouve donc dépassée en France dans le domaine de l'électricité.

Les visiteurs de la Foire de Paris ont pu, d'ailleurs, en 1957, dans le pavillon de l'Electricité de France, juger par eux-mêmes les efforts considérables et les magnifiques résultats obtenus depuis un an par ce grand service nationalisé.

LES INVESTISSEMENTS DE LA CONSTRUCTION ELECTRIQUE DEVRAIENT ATTEINDRE AU MOINS 170 MILLIARDS D'ICI A 1961

Le chiffre d'affaires des industries françaises de la construction électrique s'est établi à 660 milliards en 1956. Si l'on excepte les ventes réalisées entre les entreprises de la profession, le chiffre d'affaires enregistré au cours des dernières années se répartit de la façon suivante : 38,8 % vers le secteur public ou nationalisé, 30,6 % vers le secteur industriel privé, 18,6 % vers le secteur familial, et 12 % hors de la métropole. A concurrence de 80 %, il s'agit donc de biens d'équipement. Pour répondre à la demande prévue pour 1961, sur la base des travaux préparatoires du troisième plan, ces livraisons devront être accrues de 85 % par rapport au niveau atteint en 1954. Un effort d'investissement important devra donc être réalisé d'ici là. On le chiffre à 170 milliards de francs au minimum.

DE NOUVEAUX FERS A SOUDER

Une maison française spécialisée dans la construction des fers à souder a présenté cette année à la Foire de Paris une gamme complète de ses nouveaux modèles.

Le « Micro-Radar » est chauffé sous 6 volts. Il consomme 8 W C'est l'extrémité du fer, d'un diamètre de 3 mm, qui sert de panne-résistance monobloc. Une panne supplémentaire de 4 mm de diamètre peut s'adapter sur le fer.

Le Super-Stylo de 6 V et 20 W a une panne de 6 mm de diamètre et peut recevoir une panne supplémentaire de 8 mm.

Le 20 PI (panne inclinée) et le 20 PE (panne d'équerre) existant jusqu'à 200 W possédant une fixation originale de la panne. Le porte-panne est fendu et serre la panne sous l'action d'une vis à 6 pans creux. Il devient ainsi facile de retirer la panne sans détérioration du fer, ce qui arrive avec certains modèles classiques s'ils sont mal entretenus.

Le 20 PM (panne manteau) existe jusqu'à 300 W. Ici c'est la panne qui entoure le corps de chauffe.

Tous les modèles de cette maison correspondent aux prescriptions de l'U.T.E.A. A cette fin, ils ont une prise de terre et des connexions par serre-fils.

UN CONTACTEUR A CELLULE-SONDE

Le contacteur à cellule photo-électrique exposé l'an dernier pour la première fois à la Foire de Paris par une grande firme d'appareils électriques, a subi cette année une amélioration importante avec la cellule-sonde, qui permet la détection optique des moindres mouvements ou la simple influence d'un élément (solide ou liquide, transparent ou non) sur son axe visuel.

L'élément sensible sonde ne mesure que 3 mm de diamètre et peut se loger dans les parties de machines les plus exigües. L'élément contacteur comprend un inverseur tripolaire de 3×5 A.

La réalisation est purement électro-mécanique et ne comprend aucune lampe amplificatrice. Ce contacteur est insensible aux vibrations et aux variations de tension du secteur absolument indéréglable, sans usure et ne nécessite aucun entretien.

Son étanchéité est absolue et un gaz neutre assure la parfaite conservation des organes se trouvant à l'intérieur.

L'ECLAIRAGE ELECTRIQUE SANS AMPOULES NI TUBES

Ampoules électriques et tubes au néon entreront-ils dans le domaine du passé ?

Une grande firme américaine qui a exposé à la Foire de Paris semble avoir fait un grand pas en avant dans la technique de l'éclairage, et présentera des panneaux de verre très minces de 10 cm \times 10 cm et qui, utilisés pour le revêtement des murs et plafonds deviennent luminescents sous l'impulsion d'un simple rhéostat en prenant diverses couleurs allant du blanc au jaune en passant par le vert, le rose ou le bleu pâle.

C'est sans aucun doute un nouvel horizon ouvert à la technique de l'éclairage.

LES TRANSISTORS DANS L'INSTRUMENTATION

C'est un fait maintenant acquis : les transistors ont conquis l'instrumentation et, sans se borner à utiliser ces éléments pour simplifier les montages, les spécialistes sont allés plus loin et l'on peut déjà parler d'une véritable révolution dans la technique des mesures.

Grâce aux travaux d'une grande maison française, les transistors apportent, cette année, une solution élégante au problème de l'amplification des tensions continues très faibles, lesquelles sont transformées avec un gain de 400 en tensions alternatives 4.000 Hz parfaitement sinusoïdales. Voilà donc résolu en particulier la mesure des températures par thermo-couples avec la possibilité d'actionner des appareils de mesure à réponse rapide, voire des oscilloscopes.

Au même stand de la Foire de Paris, on a pu voir l'application de l'ondulateur dans ce remarquable ensemble de mesure et indication simultanées de 100 températures dont la technique ouvre une voie nouvelle à l'instrumentation.

LE NOUVEAU COMPARATEUR ELECTRONIQUE

Un nouveau comparateur électronique a été conçu pour mesurer des différences de longueurs minimales, pouvant aller jusqu'à des fractions de micron.

L'équipement de mesure comporte :

— un palpeur électrique de très faible encombrement, opérant avec une pression de mesure très faible (50 g.). Au besoin, la constante de flexion du ressort peut être réduite à moins 1 mg/u. La course maximum de la touche du palpeur est limitée à 0,5 m/m;

— un amplificateur électronique amplifiant (jusqu'à 100.000 fois) la tension de mesure fournie par le palpeur. Les réglages prévus sont : un bouton de réglage fin du point d'origine de mesure, un commutateur des capacités de mesure, deux boutons de réglage des tolérances (dans le cas où l'amplificateur comporte des circuits pour relais de signalisation ou de commande automatique);

— un indicateur à échelle de 8 cm avec zéro central pour des domaines de $\pm 0,5$, ± 1 , ± 2 et ± 5 u au choix. L'instrument possède deux aiguilles repères de tolérances et deux lampes témoins. Les relais de commande sont logés dans le boîtier. La résistance interne de l'indicateur est de 1.000 ohms et l'intensité au maximum de déviation est de 0,2 mA. Il est possible de brancher en parallèle ou en série, un enregistreur ou tout autre appareil approprié.

L'erreur totale, résultant des erreurs d'étalonnage, des variations du zéro et de l'influence des fluctuations du réseau (jusqu'à ± 10 %) ne dépasse pas ± 2 % de l'échelle totale pour une période de temps de plusieurs jours. Pour un laps de temps de quelques heures, l'erreur de mesure peut être réduite à $\pm 0,5$ %.

DU NOUVEAU DANS LE DOMAINE DE LA TRACTION ELECTRONIQUE

On a pu voir cette année à la Foire de Paris une machine d'essai de traction électronique, type Z 601, à fonctionnement entièrement automatique, principalement destinée aux essais textiles ainsi que diverses nouveautés parmi lesquelles :

- un économètre (indicateur double de CO² et de température des fumées);
- un équipement de contrôle de la densité des fumées;
- un enregistreur galvanométrique multidirection

(largeur diagramme : 150 m/m; dispositif d'alarme positionnable manuellement en tous points de l'échelle actionnant un signal lorsqu'on atteint la température critique; affichage des directions);

- un enregistreur circulaire duplex (pression et débit, pression et température, etc.).

MÉCANIQUE ET OUTILLAGE

LA MANUTENTION DES TOURETS MOYENS VA ÊTRE CONSIDÉRABLEMENT FACILITÉE

Les visiteurs de la Foire de Paris ont pu admirer cette année un nouveau chariot auto-chargeur qui permet la prise en charge et la manutention par un *homme seul*, des tourets moyens de fils ou câbles comportant des joues de diamètre 700 à 950 maximum.

C'est un appareil très robuste, entièrement métallique, tubes et profilés soudés électriquement, qui comprend notamment les particularités suivantes :

- curseur à frein automatique,
- pieds en acier coulé,
- axe de roulement en acier cimenté et trempé,
- roues flancs tôle cadmiée de 2 mm, roulement à rouleaux,
- bandages amovibles caoutchouc 300 × 80 × 75.

Le manutentionnaire place l'appareil verticalement devant une des joues du touret, qu'il ne doit ni soulever, ni toucher et engage les pieds de l'appareil sous la partie inférieure de la joue.

Par la poignée, prévue à cet effet, il abaisse le curseur de manière à bien accrocher la partie supérieure de la joue. Il appelle à lui le chariot en s'aidant par une poussée du pied sur l'axe des roues, puis sur la béquille.

Le touret vient prendre sa place normale dans le berceau et il ne reste plus qu'à faire rouler le chariot dont la charge, bien maintenue, est parfaitement équilibrée.

Poids du chariot : 40 kilos.

Force : la longueur du bras de levier et sa puissance diminuent suivant l'importance du diamètre des joues :

- jusqu'à 800 de diamètre : 350 kilos;
- de 800 à 950 de diamètre : 300 kilos.

UNE REVOLUTION DANS LE FILETAGE SUR TOUR

On a cherché depuis longtemps un appareil à fileter auto ou semi-automatique qui permettrait de passer immédiatement d'un tour parallèle à un tour à fileter.

Ce problème est maintenant résolu et une grande maison spécialisée a présenté à la Foire de Paris deux modèles d'auto-filteurs qui, par leur simplicité de manipulation et leur précision de fonctionnement (tolérance 0,01 mm au rayon) en font une des plus belles réalisations de la machine-outil française.

Aucune connaissance professionnelle spéciale n'est nécessaire pour leur utilisation. Avec eux le travail de l'exécutant cesse d'être fastidieux. Les temps d'exécution sont réduits de 60 % et grâce à leur pénétration dégressive, ils suppriment pratiquement tout risque de bris d'outil.

UNE NOUVELLE VERNISSEUSE UNIVERSELLE

La nouvelle vernisseuse universelle qui a été exposée cette année permettra une production de travail rapide et une grande économie de temps avec une application régulière, indépendamment des épaisseurs des pièces à usiner, des formes et des formats.

Ses principaux avantages sont les suivants :

- mode d'emploi très simple et procédé de travail continu permettant d'utiliser des ouvriers non spécialisés, d'où économie de frais de fabrication avec rendement maximum et meilleure qualité de travail;
- possibilité de vernissage de pièces droites, galbées, bombées ou profilées sans dérèglement de la machine, c'est-à-dire méthode d'emploi universelle;
- arrosage des vernis sans pulvérisation;
- récupération automatique dans le réservoir des vernis non appliqués;
- contrôle permanent de la couche de vernis appliquée;
- possibilité d'application des vernis jusqu'à 40 % de concentration;
- augmentation de la sécurité de fonctionnement et de la visibilité par séparation des éléments, à gauche étant placés ceux de manutention des vernis et à droite tous les organes de commande pour le travail.

A part la tenue de propreté du système de vernissage, l'appareil n'est soumis à aucun autre soin et pratiquement à aucune usure.

UN ASSEMBLAGE RATIONNEL ET PARFAIT POUR BOIS MASSIF ET PANNEAUX DIVERS

Grâce à une nouvelle machine à fraiser conçue de telle sorte que les pièces à travailler aient un appui fixe assurant un repérage exact on obtiendra désormais un assemblage rationnel et parfait pour bois massif et panneaux divers.

Elle se compose d'un bloc-moteur mobile sur un bâti stable et permet un pointage rapide pour chacune des opérations.

Les bois sont fixés contre le guide d'appui par la table, au moyen d'un levier excentrique et d'une pédale. Après le fraisage des entailles, les pièces sont prêtes à être assemblées avec les lamelles et collées. Ces lamelles préfabriquées s'adaptant exactement aux entailles, ne nécessitent aucune retouche et leur prix de revient est minime.

Principales caractéristiques :

Moteur 1,5 CV	2.880 t/m
Arbre porte-outil	8.000 t/m

Diamètre de la fraise	70 mm	Hauteur de coupe maximum de la scie circulaire	35 mm
Epaisseur de la fraise	4 mm	Longueur de coupe maximum de la scie circulaire pour coupe de 35 mm	800 mm
Diamètre de la lame de scie circulaire	150 mm	Poids approximatif de la machine	400 kg
Hauteur de serrage maximum	45 mm		
Largeur maximum de passage	950 mm		

MOTOCULTURE

UNE ROUE TRAVAILLANTE ET ADHERENTE SUPERIEURE A LA CHENILLE

Cette roue métallique et creuse bien qu'ayant le même usage que la roue classique à pneus, et se montant à sa place, offre des avantages analogues à la chenille, mais laisse beaucoup moins de traces sur le sol. Elle lui est donc supérieure pour la préparation des terres et son prix de revient est minime.

Son bandage hélicoïdal lui permet de se déplacer sur route sans secousse importante. Dans la terre labourée, qui est son domaine d'élection, elle s'enfonce de quelques centimètres donnant une adhérence parfaite. Les

roues étant entièrement creuses la terre est superficiellement déplacée et légèrement soulevée par son bandage hélicoïdal, et retombe aussitôt à sa place. De plus les fers de la roue, en sectionnant les mottes et en remuant la terre travaillent comme un pulvérisateur.

A titre d'exemple derrière un tracteur ainsi équipé, tirant un semoir, on constate que la terre reste complètement unie, que les graines sont enterrées régulièrement et qu'il n'y a plus de semence restant à la surface comme on le voyait à l'endroit des traces de pneus.

On supprime ainsi la levée irrégulière si préjudiciable au rendement et c'est là un avantage qui doit séduire tous les utilisateurs.

RADIO

UN APPAREIL POUR MESURES COURANTES

Une des dernières productions d'une grande maison spécialisée dans les mesures et le contrôle radioélectrique, est un appareil susceptible de rendre d'excellents services à tous les radiotechniciens.

En voici une brève description :

Composé d'un boîtier métallique robuste (220 × 140 × 75 mm), il comprend :

- 1° un casier pour piles et fusible;
- 2° un cadran comportant de grandes échelles avec miroir de parallaxe;
- 3° un commutateur de gammes;
- 4° une prise 30 volts pour source extérieure éventuelle;
- 5° des bornes mixtes imperdables;
- 6° un rhéostat de tarage pouvant être utilisé en ohmmètre et en capacimètre;

7° un prolongateur pour 3.000 volts;

8° une prise de réseau 120 volts, 50 c/s pour les mesures de capacité;

9° un commutateur de calibres.

L'appareil est facilement transportable grâce à sa poignée latérale.

Il sert principalement aux mesures des tensions et des intensités, en continu ou en alternatif, des résistances et des capacités ainsi qu'à diverses mesures de grandeurs suivantes :

— faibles tensions, résistances très élevées (200 MQ), mesures en basse fréquence, tension de sortie (output), mesure des puissances BF, pour les montages parallèle ou série, mesure des niveaux.

Pour faciliter ces mesures, quelques accessoires sont également joints à cet appareil : shunts, transfo-pince 30, 150, 750 A, bloc C.O.D.

MUSIQUE

POUR LES ENFANTS, VOICI UN PIANO A LEUR TAILLE

L'exiguïté des appartements modernes a conduit les fabricants à réduire les dimensions des pianos. Celui qui a été présenté cette année à la Foire répond plutôt aux

besoins des enfants, souvent mal à l'aise avec les modèles classiques.

Il est de très faible encombrement : longueur 0 m 99, hauteur 0 m 89, profondeur 0 m 49 et permet de faciliter les débuts d'études dans de bien meilleures conditions que si l'on se sert de vieux pianos souvent défectueux.

MATIÈRES PLASTIQUES

L'INDUSTRIE DES MATIÈRES PLASTIQUES CONNAIT UN ESSOR CONSTANT

Une nouvelle et importante étape a été franchie en 1956 par l'industrie des matières plastiques dont les produits bénéficient tous les jours davantage de la faveur du public. Le tonnage sorti des usines a été dans l'ensemble supérieur de 20 % à celui de 1955, tandis qu'en valeur l'évolution était sensiblement analogue, puisque le chiffre d'affaires a dépassé 100 milliards contre 75 en 1955.

La progression de la production a été surtout sensible pour le chlorure de polyvinyle et d'une manière générale pour l'ensemble du groupe des produits de polymérisation et de copolymérisation dont les ventes ont augmenté de 50 % en 1956. Parmi les produits de ce groupe, le polyéthylène, dont nous ne produisons encore que 5.000 tonnes par an, va faire à son tour des progrès rapides.

L'industrie des matières plastiques qui réalise de grands efforts d'investissements et développe ses recherches scientifiques, se prépare, en effet, à mettre en route, au cours des deux ou trois prochaines années, quatre nouvelles usines de polyéthylène, qui porteront à cinq le nombre des unités de fabrication. Ces projets sont amplement justifiés par les qualités particulières du polyéthylène, la plus légère de toutes les matières plastiques actuellement fabriquées en France, et dont les remarquables qualités isolantes la font employer avec succès dans de nombreuses branches industrielles.

Parmi les plus récentes fabrications françaises, les silicones méritent, elles aussi, une mention spéciale. Présentant d'excellentes propriétés diélectriques et de stabilité thermique et une totale imperméabilité, ces produits sont appelés au plus large développement.

La Foire de Paris 1957, par l'importance de sa section « Matières Plastiques » a prouvé une fois de plus que cette grande industrie française est appelée à connaître sans nul doute le plus bel avenir.

PLUS DE DECOLORATION DES MATIÈRES PLASTIQUES

Une grande maison française vient de mettre au point et a présenté à la Foire de Paris un procédé d'absorption dans différentes matières plastiques, rendant celles-ci totalement insensibles à toutes les radiations ultra-violettes de la lumière solaire et supprimant, en conséquence, la décoloration.

Les feuilles de matières plastiques ainsi traitées conservent cependant la même transparence pour toutes les radiations lumineuses visibles. Les couleurs des objets vus à travers ne sont donc pas modifiées malgré la suppression des radiations ultra-violettes.

La transparence de l'infra-rouge est assez variable avec les longueurs d'onde et devient nulle pour les longueurs d'onde comprises entre 6 et 15 microns.

Après vieillissement artificiel par cent heures d'exposition à une lampe de un kilowatt génératrice d'ultra-violettes, aucune modification des propriétés absorbantes ne s'est manifestée.

On a seulement observé un très léger jaunissement qui se traduit par une opacité encore plus grande pour les radiations ultra-violettes et violettes très proches de 400 millicrons.

C'est donc un progrès considérable qui ouvre de nouveaux horizons à tous les utilisateurs.

UN ROULEAU EN PLASTIQUE POUR TRAVAUX DE PEINTURE DANS L'INDUSTRIE

Les travaux de peinture dans l'industrie sont rendus plus sûrs et plus économiques par l'emploi de rouleaux de peinture pour « travaux difficiles », d'un nouveau type pourvus de poignées longues. Chaque rouleau consiste en une laine de mouton très forte appliquée sur un noyau solide en papier imprégné de résine phénolique qui le rendent résistant aux solvants, aux peintures et aux diluants. Ces rouleaux ont été conçus pour peindre rapidement les murs, plafonds, planchers, navires en acier de construction et autres grandes surfaces dans les industries lourdes et l'industrie navale. La peinture peut être appliquée au rouleau sur la plupart des surfaces dans la position verticale sur un plancher ou dock, au moyen d'une perche très longue, ce qui évite l'emploi d'échelles et d'échafaudages.

Une surface plus étendue peut être peinte en un temps plus réduit avec le rouleau à grand diamètre qui existe en largeurs de 22, 36 ou 44 cm et porte plus de peinture qu'un rouleau ou une brosse ordinaire.

Les rouleaux interchangeable sont suspendus sur des supports de laiton dans un cadre en aluminium qui ne rouille pas. Les peintures à l'eau ou au caoutchouc peuvent être appliquées au rouleau sur les surfaces de toutes sortes y compris bois, plâtre, ciment, stuc, plastique, planches plastiques et produits synthétiques. Le même noyau imprégné de résine phénolique est utilisé dans des rouleaux plus petits pour les travaux dans les habitations ou autres travaux plus faciles.

DU NOUVEAU DANS LE COUSSINAGE ET LE CAPITONNAGE

L'Elastomousse, mousse de chlorure de polyvinyle à cellules ouvertes et communicantes, constitue une innovation dans le domaine du coussinage et du capitonnage.

Ses propriétés les plus intéressantes sont :

- sa légèreté (densité 0,6 à 0,13);
- son élasticité qui permet de le recommander pour la confection de sièges confortables;
- son inflammabilité;
- sa résistance au vieillissement et aux principaux agents chimiques;
- la possibilité de le souder électriquement à lui-même ainsi qu'à toute feuille vinylique ou tissu.

Il trouve ses principales applications dans l'ameublement, l'automobile, l'aviation, la maroquinerie, l'emballage et les pièces industrielles.

UNE MOUSSE DE PLASTIQUE PRATIQUEMENT INUSABLE

L'industrie des matières plastiques vient de s'enrichir d'une nouveauté d'une nature particulière : la polyuréthane. Il s'agit d'une mousse de plastique homogène, ultra-légère, à pores fins qui se prête à de multiples utilisations.

D'un poids spécifique inférieur à 0,9, ce matériau enrobe dans ses alvéoles environ 9/10 d'air, de sorte que le poids des objets qu'il équipe ne varie pratiquement pas, et que les millions de petites bulles d'air régulières formant matelas qui le composent le rendent d'une souplesse élastique inégalable.

Sa durée de conservation est pratiquement illimitée. En effet, il est imputrescible, inattaquable aux mites et autres insectes, et il résiste victorieusement au vieillissement conservant toute son élasticité et sa fraîcheur originales.

Grâce à sa structure cellulaire, il est toujours automatiquement tempéré, ni trop chaud, ni trop froid, car chaque mouvement l'aère. Résistant aux influences atmosphériques et aux agents chimiques, il n'est attaqué ni par l'air, ni par la lumière, ni par l'ozone.

Il supporte une température sèche de 130° C et une température humide de 100° C, ce qui permet de le laver à l'eau chaude et même bouillante.

C'est donc un merveilleux isolant thermique et ses qualités permettent de l'utiliser également pour l'insonorisation, on peut dire qu'il a remporté à la Foire de Paris un succès amplement mérité.

POUR EMBELLIR CE QUI VOUS ENTOURE

Voici une nouvelle feuille adhésive de chlorure de polyvinyle imprimée destinée à la décoration murale, ou revêtement des meubles, coffrets, lits d'enfants, planches d'armoires, etc.

Elle adhère instantanément à toute surface plane. Il suffit d'enlever le papier protecteur se trouvant au dos de la feuille et de l'appliquer sur l'objet à recouvrir, sans avoir à utiliser ni colle ni punaises.

Ajoutons qu'elle se présente dans une gamme étendue de coloris et dessins (bois, marbre, rayures, dessins d'enfants, etc.).

UN BATEAU EN MATIERE PLASTIQUE

On a pu voir à la Foire de Paris un petit bateau, baptisé la « Nautilette », entièrement en matière plastique.

Construit en trois modèles (Biplace : 3 m 10; Mono-place : 2 m 50; Enfant : 1 m 50) il s'agit d'un engin genre radeau à deux flotteurs, en feuille gonflable et transportable par conséquent sous un très faible volume.

C'est le bateau idéal de tous ceux qui aiment les plaisirs de l'eau, qu'ils soient motorisés ou non.

DES DOUILLES ELECTRIQUES MOULEES EN POLYAMIDE

De nouvelles douilles électriques moulées du type baïonnette ou à vis viennent de voir le jour, et le cons-

tructeur a choisi les polyamides nylon pour allier une grande résistance mécanique aux caractéristiques électriques nécessaires.

Ces douilles à baïonnette comportent deux pièces moulées, un corps et un capuchon se raccordant par un filetage. Un bourrelet périphérique continu à la base du corps joue un rôle de protection isolante : au cours des manipulations les doigts touchent ce bourrelet au lieu des ergots ou du culot métallique de la lampe. Il joue aussi un rôle de protection mécanique : il procure une résistance à l'écrasement que n'ont pas les douilles dans lesquelles les encoches où s'engagent les ergots interrompent le bord inférieur du corps. Il assure en outre une haute résistance à la traction. Enfin, la matière plastique garantit contre les chocs violents.

Les douilles à vis présentent les mêmes caractéristiques principales de construction. Cependant la matière plastique sert simplement d'habillage aux pièces conductrices métalliques. De plus des trous sont ménagés dans la partie haute du corps, alors qu'un vide périphérique est laissé entre l'habillage plastique et la douille métallique elle-même. Par l'échauffement de l'ampoule, il s'établit un courant de convection qui tend à refroidir le système.

Les deux types de douilles ont été soumis à des essais de choc sur dallage en ciment. Les douilles sont tombées en chute libre d'une hauteur de 50 cm à raison de 30 chocs par minute. Après 10.000 chocs on n'a constaté aucune fêlure, cassure ou rupture de matière.

GRACE AUX MATIERES PLASTIQUES PROTEGEZ VOS TOMATES TARDIVES CONTRE LES INTEMPERIES

Pour protéger les tomates tardives contre les intempéries, une pellicule de polyéthylène spéciale, perforée et de couleur gris clair, vient d'être mise au point.

Faite en résines de polyéthylène, elle contient des pigments métalliques non pâlissants qui réfléchissent une portion importante des rayons solaires thermiques (rouges et infra rouges) mais laissent passer un gros pourcentage de rayons stimulant la croissance (violets, violets bleutés, bleus et verts). Pour réduire la condensation de l'humidité à l'intérieur des espaces recouverts par la pellicule, des trous d'aération de 4 mm de diamètre ont été ménagés en perforant le film de 4 cm en 4 cm, à l'exception d'une bande de 30 cm de large s'étendant au milieu de haut en bas et de deux bandes de 15 cm de large le long de chaque bord.

Les essais préliminaires indiquent une résistance supérieure des tomates à l'attaque du botrytis. La pose de cette pellicule est aussi beaucoup plus simple que celle d'autres matériaux de protection utilisés auparavant. La pellicule de polyéthylène est légère, solide et souple, même aux températures au-dessous de zéro. Elle résiste à l'humidité et à la plupart des produits chimiques agricoles. En outre, proprement installée, la pellicule, lisse et nette n'abîme ni ne salit le fruit. Elle existe en rouleaux de 152 m 40 d'une largeur de 1 m 31 et de 2 m. Elle est livrable en deux épaisseurs : l'une de 0,038 mm pour l'utilisation durant une saison, l'autre de 0,05 mm pouvant s'utiliser pendant deux saisons.

Sous un climat ensoleillé, les pellicules à la fois perforées et pigmentées, ont donné des résultats remarquables. Cependant, pour les régions à exigences climatiques différentes, elles peuvent être livrées soit sans pigmentation, soit sans trou d'aération.

EMBALLAGE

UN NOUVEAU PROCÉDE D'EMBALLAGE : LE FORMAGE SOUS VIDE

La feuille de chlorure de vinyle non plastifié fabriquée par une grande société française permet la réalisation des emballages les plus divers. Grâce à un procédé nouveau, rapide et peu onéreux : le formage sous vide. Cette opération peut même être réalisée en continu. La matière est non toxique, sans odeur ni saveur, transparente, semi-rigide. Elle est extrêmement résistante à l'eau, aux acides minéraux et organiques, aux bases, aux graisses, aux huiles et à la plupart des solvants organiques, et très imperméable à l'eau, aux odeurs et à la vapeur d'eau.

Cette matière renferme un stabilisant : le diphénylthiourée, qui a fait l'objet d'une autorisation d'emploi par le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique. Elle est donc parfaitement alimentaire et supporte des températures comprises entre -70 et $+80^{\circ}$ C. Elle permet, entre autres choses le préemballage et le conditionnement pour vente d'une gamme extrêmement vaste de produits alimentaires.

UNE BONBONNE EN POLYETHYLENE TOTALEMENT ETANCHE

Ce nouvel emballage pour liquides se présente sous la forme d'une bonbonne en polyéthylène pur, sans aucun plastifiant. Son bouchage est assuré par un bouchon à vis surmonté d'un « six pans » pour le serrage. Au fond du bouchon figurent des lèvres capillaires et un joint « Rical » assure une étanchéité totale, quels que soient les hasards de la manutention.

Cette bonbonne en forme de grande bouteille est munie de poignées de manutention et présente, en son fond, deux parties creuses facilitant la prise lors de l'utilisation. Incassable, parfaitement étanche, pouvant être couchée dans les wagons, elle supporte ainsi le gerbage. Ce récipient ne peut en aucun cas s'altérer. Il ne nécessite aucun entretien ou réparation et apporte ainsi une solution nouvelle au problème de l'expédition des liquides dangereux ou non, tout en supprimant ce terrible danger que représente la casse d'une bonbonne d'acide dans un wagon.

« HABILLET SUR MESURES » LES PRODUITS A EMBALLER

Un nouveau conditionnement alvéolaire en matière plastique a été présenté à la Foire de Paris.

Les emballages sont constitués par des feuilles de matière plastique — acétate de cellulose ou chlorure de vinyle — comportant des alvéoles moulées à la forme des objets à emballer. Elles habillent le produit « sur mesures », les objets étant emprisonnés entre deux plaquettes soudées l'une à l'autre à l'aide d'une presse spéciale.

Les plaquettes comportent un certain nombre d'alvéoles, et des perforations permettent de détacher un à un les produits conditionnés.

Partant du film brut pour aboutir à l'emballage terminé, ce procédé répond à un souci de parfaite protec-

tion et de belle présentation de tous les produits de petites dimensions.

TUBES SOUPLES EN CHLORURE DE POLYVINYLE

Ces tubes de conception absolument nouvelle peuvent être soit opaques, soit transparents. L'impression ineffaçable assure une parfaite présentation et la matière utilisée permet une conservation parfaite des produits pâteux ou semi-liquides. La matière vinylique très souple, n'aspire pas d'air après pression. Aucune oxydation du produit n'est à craindre. Le fond soudé par haute fréquence est parfaitement résistant et garantit une étanchéité totale. L'utilisation de ces tubes, d'aspect luxueux, est facilitée par la souplesse de la matière utilisée pour leur fabrication.

POUR UN CERCLAGE ECONOMIQUE

Une nouvelle cerceuse rapide a fait son apparition sur le marché à l'occasion de la Foire de Paris.

Elle utilise tous les fils de fer en rouleaux, diamètres 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18 (10 et 22/10^e qui peuvent être fournis par les fabricants de l'appareil en fil cuivré, galvanisé ou noir.

D'un maniement extrêmement simple, elle permet un cerclage instantané et garantit une fermeture inviolable de tout emballage du plus petit au plus grand.

LE PROBLEME DU TASSAGE DES PRODUITS LEGERS EST ENFIN RESOLU

Le problème du tassage des produits légers a été résolu par un nouveau type d'ensacheuse-tasseuse qui, par l'effet de chocs rapides et légers, réussissent à loger les produits pulvérulents, floconneux, en grains ou en morceaux, sans modifier leurs mélanges, ni les briser, en les introduisant aussi bien dans des boîtes que des sacs ou autres récipients de dimensions très réduites. Les plateaux tasseurs interchangeables varient suivant les emballages et les charges.

L'importance du tassement obtenu allant de 15 à 40 % suivant les produits et leurs contextures : poudres, flocons, cossettes, grains, morceaux, etc. représente une très importante économie et une grande supériorité sur tous les autres systèmes : battages, secouages ou vibrations diverses.

DEUX NOUVEAUX TYPES D'ENSACHEUSE-PESEUSE

Deux nouvelles machines destinées à l'ensachage et au pesage ont été présentées pour la première fois cette année à la Foire.

La première est une ensacheuse-peseuse rapide à propulsion surpressée. Elle remplit et pèse les sacs de 50 kilos en quatre secondes en les bourrant au maximum, ce qui en fait l'appareil le plus rentable qui puisse exister.

Sa balance spéciale, à assemblage par blocs posés les

uns sur les autres, la rend la plus pratique et la plus régulière.

Son encombrement réduit en permet le jumelage pour réaliser un poste d'ensachage double, triple ou quadruple à volonté, chaque bouche restant indépendante. De ce fait, ces postes n'ont pratiquement jamais de pannes.

La deuxième machine a été conçue spécialement pour le pesage ensachage des produits organiques difficiles à ensacher : légers, humides, floconneux, pâteux, en

grains, en morceaux, etc., et à loger en sacs, fûts, caisses, boîtes, estagnons ou autres récipients adéquats.

Elle peut être montée en peseuse à benne déverseuse et fonctionner en synchronisme avec les tasseuses-ensacheuses qui reçoivent les charges pesées.

Ce procédé permet ainsi de réduire le format des emballages et de diminuer les cubages, ce qui représente une économie considérable des stockages et des transports.

CHAUFFAGE

PLUS DE CRAINTE D'ASPHYXIE

Un thermo-élément assure une sécurité positive totale tant pour la rampe que pour la veilleuse d'un brûleur. Il est donc particulièrement recommandé pour tous les brûleurs à fort débit de gaz, et en particulier lorsque la flamme est difficilement visible ou lorsque l'appareil doit fonctionner sans surveillance.

Ce thermo-élément fonctionne sur tous les gaz : gaz de ville, gaz naturel, butane et propane et à des pressions variant de 3,5 grammes à 2.000 grammes. Il n'a pas un fonctionnement mécanique et il n'est pas solidaire d'un courant électrique extérieur.

SECURITE DANS LES BRULEURS A MAZOUT

Une importante société française vient de mettre au point un brûleur à mazout dont le dispositif de sécurité est constitué par une photo-résistance, élément plus sensible, plus simple et infiniment plus sûr que tous les appareils utilisés jusqu'alors.

L'élément de contrôle de la photo-résistance est non pas une cellule photo-émissive ou une photo-pile, mais une cellule utilisant les variations de résistances d'un semi-conducteur sans l'action de la lumière. Possédant une grande sensibilité dans une gamme très étroite de caractéristiques lumineuses et une sensibilité nulle en dehors,

la photo-résistance n'est absolument pas influencée par les effets de l'éclairage parasite.

Mille fois plus sensible que la meilleure cellule photo-électrique, la photo-résistance était, par sa grande sélectivité, particulièrement désignée pour contrôler les chambres de combustion des installations thermiques et régler les alimentations de combustible et de comburant en fonction des conditions de combustion.

LA CHALEUR DU MAZOUT. L'AGREMENT DE LA FLAMME

La chaleur du mazout dont les avantages ne sont plus à énumérer a rapidement conquis de nombreux utilisateurs. Cependant ces poêles, même les plus esthétiques, d'où rayonne la chaleur, étaient impersonnels et tristes comme les radiateurs de chauffage central.

Un constructeur a équipé ses appareils de hublots donnant l'agrément d'une large visibilité du feu.

Le réservoir, facilement démontable, protégé par une peinture spéciale, avec robinet de sécurité, jauge, grand orifice de remplissage avec filtre, est placé sous la buse. Il ne comporte aucun risque d'échauffement exagéré, donc pas d'émanation d'odeur.

Cet appareil peut fonctionner au fuel domestique, au gaz oil ou au pétrole.

DIVERS

DES FAÇADES DE MAGASINS PRECONSTRUITES

Des éléments standards en glaces trempées claires permettant la préfabrication de façades dites « préconstruites » viennent d'être mis au point par une firme française qui les a présentés à la Foire de Paris.

Ces éléments peuvent se monter dans un délai très court : une journée en principe. Ils peuvent se combiner pour donner toutes les formes possibles adaptées aux commerces les plus variés. Le procédé est fondé sur ce principe que la hauteur de la façade du magasin à exécuter sera constante. D'où la possibilité de recourir à des éléments standards. L'adaptation aux dimensions réelles de l'espace à utiliser est obtenue en modifiant la hauteur du bandeau supérieur. Ces éléments standards sont livrables une ou deux semaines après commande.

La façade préconstruite, en permettant notamment des études de détails, entraîne des économies très impor-

tantes par rapport aux solutions courantes, économies qu'on peut évaluer au tiers de la dépense normale.

UN PARC D'ENFANT A MULTIPLES USAGES

Un ingénieur fabricant a conçu un parc d'enfant hexagonal qui, contrairement au parc carré qui ne sert à l'enfant que pendant quelques mois peut être employé jusqu'à un âge avancé en raison de ses multiples applications.

L'achat du parc concorde avec les premiers pas de bébé. Mais bientôt, bébé se trouve à l'étroit et décide de partir à l'aventure. Le parc alors se transformera en garde-poêle, en garde-fou d'escalier ou de porte, en garde-cheminée ou en balustrade au bord d'une terrasse ou d'une véranda.

De plus, son encombrement réduit, 50 cm, permet de l'emporter facilement.

UN REVEIL ELECTRIQUE AUTODEMARREUR ET CONTACTEUR

A l'époque de l'automatisme, le réveil électrique s'impose. En plus des avantages de l'horlogerie synchrone, ce réveil-pendulette comporte un dispositif réveil-contacteur.

Au lieu de sonner par vibreur, son contact peut fermer à l'heure fixée tout circuit électrique d'un appareil quelconque, dont la puissance ne dépasse pas 300 watts et allumer lampe, radio, télévision.

Suivant la position du bouton de manœuvre, le réveil offre trois possibilités : réveil par vibreur, contacteur électrique, pendulette sans réveil ni contacteur.

ÉLECTRO-MÉNAGER

LA MACHINE A LAVER « VEDETTE 1957 »

La vente d'appareils ménagers obéit à des lois périodiques et procède par vagues successives. Il y a eu, bien avant guerre, le rush sur les fers électriques, puis sur les aspirateurs. Depuis quelques années bien des ménages s'efforcent d'acquiescer les appareils robots et les différents blocs fonctionnels qui permettent d'économiser de la place et du temps. Réfrigérateurs, circeuses, mixers, sans oublier les appareils de chauffage perfectionnés redonnent à la cuisine moderne une allure pimpante de pièce où il est agréable de rester.

La Foire de Paris, dans cette modernisation des foyers a toujours joué un rôle important puisqu'elle groupe la grande majorité des fabricants dans toutes ces spécialités. L'ensemble des exposants intéressés par les activités ménagères a occupé un emplacement d'environ 35.000 mètres carrés.

Cette année, continuant un essor qui a pris véritablement naissance en 1950, la vente des machines à laver, toutes proportions gardées, semble avoir la vedette.

Alors qu'en 1947, le nombre total des machines à laver était de 10.000 et en 1950 de 100.000, en 1956 ce nombre atteignait 350.000

Le Plan National d'équipement prévoit d'ailleurs qu'en 1961, il sera vendu en France environ 600.000 machines à laver, ce qui sera encore loin de saturer le marché.

Il existe plusieurs types de machines à laver, compte tenu dans chaque catégorie de la contenance et du degré d'automatisme, fonction du prix de vente.

Le modèle le plus simple est établi sur le même principe que les lessiveuses ordinaires, mais fonctionne à l'électricité.

L'opération essentielle de la machine à laver consiste à faire passer l'eau additionnée de produits de lavage à travers le linge à nettoyer.

Ce résultat est obtenu, soit par des machines à agitateurs, soit par des appareils à paniers ou à tambours, soit enfin par des appareils à circulation d'eau par pompage, aspiration, pulsation ou vibration soniques.

Chaque type d'appareil a ses défenseurs et pour le profane, tous semblent bons, puisqu'en majorité, les usagers de machines à laver enchantés, font autour d'eux cette propagande parlée qui constitue la plus efficace des publicités.

UNE MACHINE VRAIMENT MODERNE AVEC TABLEAU DE BORD, HUBLLOT ET DISPOSITIF DE SECURITE

Une machine lave, rince, essore et sèche 4 kilos de linge sans aucune intervention manuelle.

Cette nouvelle machine de 82,5 cm de hauteur, 70 cm de largeur et 60 cm de profondeur est en acier de forte épaisseur et émail vitrifié insensible à l'eau de javel et aux détergers employés.

Son fonctionnement est semi-automatique. La durée des opérations de lavage, essorage, séchage est réglée par l'utilisateur grâce à une minuterie placée sur le dessus de la machine.

Le mouvement, pendant le lavage, est alterné, la rotation faisant 10 tours dans chaque sens.

Pour l'essorage, le tambour tourne à une vitesse de 450 tours/minute. La durée du séchage est très variable suivant les tissus et la température, pendant cette opération est contrôlée par un thermostat de sécurité.

Cette machine est équipée d'un tambour en acier inoxydable à axe horizontal. Le chargement se fait par un hublot central en verre Pyrex.

Ce hublot comporte aussi un thermomètre indiquant les différentes températures requises pour le lavage. Une petite porte disposée sur le dessus de l'appareil permet l'introduction du savon et, éventuellement, d'eau de javel.

Le raccordement en eau et la vidange peuvent se faire aussi bien à droite qu'à gauche, soit en tubes souples, soit en tubes rigides.

Le chauffage de l'eau et le séchage du linge peuvent être réalisés à l'électricité, au gaz ou au butane.

Cette machine à laver est évidemment pourvue de tous les dispositifs de sécurité.

PLUS DE LINGE QUI FAIT « PLEUVOIR » DANS LES MAISONS

Le séchage, ce problème si difficile à résoudre dans les appartements, constitue le complément normal et indispensable du lavage du linge.

De nombreuses machines à laver — pour des raisons de prix — ne sont pas munies de moyens automatiques d'essorage.

Une importante firme française s'est penchée sur ce problème et l'a résolu en présentant une essoreuse indépendante munie de deux poignées qui permettent de la déplacer facilement (le poids de la machine est de 20 kilos). Cette essoreuse ne tient guère plus de place qu'un seau ordinaire.

Le panier d'essorage est entraîné à la vitesse de 1.450 tours/minute par un moteur monophasé 1/10 CV monté sur silent bloc. La consommation en courant est de 130 watts/heure et 2.500 kilos de linge sont essorés à 90 % en 3 minutes.

LA CUISINIÈRE AU CHARBON SE MODERNISE

La cuisinière au charbon revient au premier plan de l'actualité. Négligée, démodée, précédée par les modèles séduisants qui utilisent gaz butane ou électricité industrielle, elle veut prendre, grâce à une importante firme française une éclatante revanche.

Cette nouvelle cuisinière à feu continu, d'une grande sobriété de ligne, est en émail blanc avec un encadrement de chrome. Pour une consommation maximum de 7 kg. par jour on peut préparer tous les repas et chauffer 24 heures sur 24, la cuisine et ses abords.

La porte du foyer mixte charbon-bois, s'ouvre en façade pour le chargement, sans avoir à déplacer les casseroles posées sur le dessus. Les flammes entourant le four, la température y est partout uniforme et régulière. Pour saisir les rôtis et dorer les gratins, le volet « garde-rôtis » laisse rayonner directement le foyer sur le plat.

QUATRE FEUX, TROIS FOURS ! UNE SEULE FOURNÉE POUR DE NOMBREUX PLATS

La cuisinière la plus moderne présentée à la Foire de Paris est une merveille qui doit séduire les ménagères. Avec un tel appareil aucune femme ne refusera de faire la cuisine et la pâtisserie. Peut-être même les hommes y prendront-ils goût.

Cette cuisinière tous gaz, mesure 0 m 91 de hauteur (1 m 18 avec dossier), 1 m 01 de largeur et 0 m 63 de profondeur. Elle est équipée de 4 feux et de 3 fours : une rôtisserie infra-rouge rotative (dimensions : $0,22 \times 0,24 \times 0,48$) suffisante pour cuire à la fois deux poulets ; un four à pâtisserie réglable par thermostat ($0,35 \times 0,53 \times 0,48$) ; un four à grillades à circulation d'air ($0,20 \times 0,53 \times 0,48$). Les portes de fours sont munies de deux glaces « antibuée ».

Les accessoires électriques comportent : une pendule à sonnerie, une lampe d'éclairage du dossier et une autre du four, un moteur électrique pour rotation de la pièce à rôtir, une prise de courant sur le dossier pour alimenter des accessoires électriques : mixer, friteuse, etc...

UN FOUR QUI RESSEMBLE A UNE CASSEROLE

C'est dans les vieux pots qu'on fait la bonne soupe, dit un vieil adage populaire.

Une importante firme d'articles ménagers remet à l'honneur un vieux système de four... pour ceux qui n'en ont pas.

Ce four qui ressemble à une poêle surmontée d'une cloche se pose sur n'importe quel réchaud, qu'il soit électrique, à gaz, à butane, à essence, etc...

Une double paroi fait fonction de chambre thermique. Il n'y a donc pas de déperdition de chaleur et la température est maintenue constante.

Un voyant situé sur le dessus de la cloche permet de suivre la cuisson sans avoir à soulever le four.

Rôtis, gratins, soufflés, pâtisseries, etc., sont aussi réussis que dans un véritable four.

UN ASPIRATEUR EN MATIÈRE PLASTIQUE

L'emploi de matières plastiques a permis de réaliser un aspirateur à main ultra-léger dont le poids total, tous accessoires compris, ne dépasse pas 3 kilos.

La buse avant de l'aspirateur remplace le sac à poussière. Cette buse, exécutée en matière transparente laisse donc voir le volume de poussière aspirée. Le moteur est protégé par un ultra-filtre.

Les accessoires et tubes, droits et coudés, se relient entre eux par manchons caoutchouc assurant une fixation sûre et une étanchéité absolue tout en protégeant les tubes des détériorations généralement provoquées par le frottement des accessoires l'un sur l'autre.

PLUS DE POUSSIÈRE DANS LE VIDAGE DE VOTRE ASPIRATEUR

Si l'aspirateur permet de faire le ménage sans soulever les nuages de poussière qui accompagnaient le travail des ménagères d'antan, il faut néanmoins le vider et manipuler cette poussière.

Aujourd'hui on peut vider son aspirateur sans toucher, sans respirer, et même sans voir la poussière grâce au combiné filtrant.

La conception du combiné filtrant permet à la poussière de se loger dans un récipient indépendant (filtre amovible) en matière cellulosique souple et résistante, traitée spécialement pour purifier l'air. Ce récipient est placé à l'intérieur d'une gaine de protection.

Lorsque la poussière s'est accumulée dans ce récipient indépendant, celui-ci est enlevé avec la plus grande facilité et jeté avec la poussière qu'il contient. Celle-ci n'apparaît à aucun moment grâce au système breveté de fermeture du filtre. Un nouveau filtre est ensuite mis à la place de l'ancien.

UN ROBOT POUR PRÉPARATIONS CULINAIRES

Le besoin de simplifier et de gagner du temps est devenu primordial dans tous les foyers. Aujourd'hui, la ménagère consciente de la valeur de son temps et de sa peine, demande aux machines d'exécuter une partie de son travail.

C'est ce qui explique le succès remporté par ce qu'on pourrait appeler le petit équipement de la cuisine : moulin à café électrique, mixer, moulin à légumes, éplucheuse, etc...

L'équipement standard de ce robot pour préparations culinaires comprend l'appareil de base avec un puissant moteur électrique, l'ensemble pétrisseur et le mixer.

Grâce aux accessoires, cette machine de cuisine est une véritable aide qui se charge d'exécuter facilement et rapidement toutes sortes de travaux :

Coupeur-éminceur se composant de 4 disques à couper et à râper gros et fin ; disque à pommes frites avec couteau en acier inoxydable ; disque pour râper les pommes de terre crues ; moulin à légumes. De tous ces accessoires, les aliments réduits tombent directement dans la grande cuve où, à l'aide du pétrisseur d'autres ingrédients peuvent être ajoutés.

Les autres accessoires sont : un moulin à café, un batteur-fouet, une éplucheuse de pommes de terre crues, un presse-fruits, une centrifugeuse, un hachoir-viande, un autre modèle de presse-fruits, une râpe à amandes, noix, fromage, chocolat, etc., une filière pour la confection de pâtes, un moule à pâtisserie et un embauchoir de tailles différentes qui peut servir à préparer des croquettes ou à remplir des saucissons.

**QUATRE APPAREILS EN UN : EPLUCHEUSE,
ESSOREUSE A SALADE, MALAXEUR-MELANGEUR
ET PRESSE-FRUILS CENTRIFUGEUR**

On trouve toujours de la place, même dans les plus petites cuisines pour loger une casserole de plus, dont les dimensions sont 260 mm de diamètre et 330 mm de hauteur, surtout lorsque ledit ustensile vous facilite le travail.

Ce serviteur quotidien de la ménagère épluche 0 kg 800 de légumes lavés, prêts à la cuisson en 3 minutes; il essore la salade sans aucune éclaboussure; malaxe et mélange : une mayonnaise se fait en moins d'une minute et la purée de pommes de terre mousseline est digne d'un chef. Enfin ce même appareil est également presse-fruits centrifugeur.

On peut, par simple déplacement d'un levier, passer de 250 tours/minute à 1.000 tours/minute. Le couvercle transparent, en matière plastique cristal antichoc, facilite la surveillance du travail en cours et peut servir de récipient pour la récupération des légumes.

CAFE A FILTRE IMMERGE OU CAFE A VAPEUR ?

La parfaite maîtresse de maison n'était consacrée telle qu'après le café. Préparé d'avance et maintenu au chaud, il perdait de son arôme; le filtre instantané était rarement assez chaud.

Les vrais amateurs de café ne sont pas encore parvenus à se départager sur la meilleure manière de préparer leur boisson favorite. L'unanimité ne s'est faite que sur l'obligation de préparer le café au dernier moment.

Cet impératif a conduit les fabricants de cafetières à présenter des modèles élégants, pouvant figurer sur toutes les tables et ne demandant aucune manipulation.

Un fabricant de cafetières électriques est parti du principe suivant : pendant la plus grande partie de l'élaboration du café, l'essence est extraite de la poudre de café par circulation dans un filtre spécial immergé, d'une eau toujours très chaude et jamais bouillante, le fonctionnement des cafetières est automatique, grâce à un thermostat logé dans le pied, commandant un voyant lumineux. Celui-ci s'éteint quand le café est prêt. On obtient 6 tasses de café équivalent au meilleur café filtre en 8 minutes.

Un autre fabricant préfère une cafetière électrique où l'action de la vapeur et de l'eau bouillante, agissant simultanément sur la poudre de café la comprime contre le filtre et en extrait ainsi tout l'arôme.

DU NOUVEAU DANS L'AERATION

Voici un aérateur de bien petit encombrement : 12 cm X 12. Il est basé sur le principe de la turbine avec hélice (4 pales). Le boîtier est muni d'un pavillon d'aspiration et d'un tuyau de refoulement.

Cet aérateur ne brasse pas l'air mais l'aspire et le refoule, ce qui lui permet de vider l'air vicié ou enfumé d'une pièce de 80 m³ en quelques minutes. Il peut, en même temps, servir de ventilateur puissant.

Sa pose est très facile et ne nécessite pas d'installation coûteuse : une simple vis dans l'équerre de fixation et un trou d'évacuation de 30 mm dans la boiserie ou dans la vitre. La puissance du moteur est de 2,5 watts.

**LES ROTIS A VOTRE GOUT,
SANS ERREUR POSSIBLE**

Comment préférez-vous vos rôtis ? Saignants ? A point ? Bien cuits ? Plus jamais vous n'encourez de reproches grâce à ce thermomètre qui va au four avec la viande et enregistre avec exactitude le degré de cuisson à cœur désiré.

Plus précis que le toucher du cordon bleu, la graduation de ce thermomètre, spécialement étudiée à toutes les formes habituelles de cuisson de viande au four, enregistre la température intérieure de la viande : la cuisson à cœur.

Ce thermomètre enfermé dans une gaine métallique chromée, formant pointe à larder, lavable et hygiénique est indispensable auprès de toutes les maîtresses de maison soucieuses de leur réputation de cordon bleu par la perfection des cuissons au four.

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE
DE CRÉDIT ET DE BANQUE**

CAPITAL 1.750.000.000 DE FRANCS

Siège Social : PARIS 50 Rue d'Anjou

*TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
DE BOURSE ET DE CHANGE*

AGENCES EN FRANCE, EN ALGÉRIE,
EN TUNISIE, AU MAROC, Y COMPRIS TANGER,
AU LIBAN ET EN SYRIE

Agences au Liban :

BEYROUTH
TRIPOLI
ZAHLE
SAIDA

Agences en Syrie :

DAMAS
ALEP
LATTAQUIÉ

Société Générale de Transports Maritimes

L'Amérique du Sud par Marseille avec les paquebots BRETAGNE et PROVENCE

MARSEILLE, 70, Rue de la République — Tél. : CO 68-82 — Télégr. : "Transports"

LES MILLE E

DE PARIS

ET DE

BEYROUTH



*Légère et si seyante cette
coiffure de l'excellente
modiste Janette;
le diadème de crin pame
est recouvert de tulle
de même couleur,
formant résille.
Petits motifs mats
et brillants
dans le même ton.*

*Christian Dior :
ligne Liberté.
Cette magnifique robe
du soir s'appelle
« Opérette ».
Elle est en aléoutienne
écossais bleu ciel
et blanc de Staron.
Les bijoux et les gants
sont également
de Christian Dior.*



T U N E N U I T S

par

la Vicomtesse Du RIEU De MAYNADIER

C'est un plaisir pour moi de parler Mode et Élégance avec les Libanaises, parce qu'elles ont du goût, un goût raffiné et sûr, qui les fait choisir ce qui est véritablement élégant, c'est-à-dire ce qui s'adaptera le mieux à leur personnalité et à leur genre de vie; l'élégance étant avant tout une harmonie. Elles apprécient à leur juste valeur tout ce que la France, et particulièrement Paris, sait créer pour les embellir, mais si, comme toutes les femmes du monde, elles désirent venir voir la ville qui leur envoie de si jolies choses, qu'elles se



« Suède »
de Christian Dior
a tout à fait
la ligne type des robes
de grandes soirées
cette saison.
Elle est en faille
blanche de Staron.
Les chaussures
de Dior-Delman
sont en même tissu.

« Brazil ».
C'est la « Jolie Madame »
de Pierre Balmain
dans une ample robe
en organdi satiné blanc
brodé de fruits
exotiques
et garnie d'organdis
de soie bleu et vert.



Et voici pour les grands soirs une bien jolie création d'Isabelle Lancray : « Sandrine ». Les volutes de cheveux blonds « Isabelle » sont agrémentés d'un diadème.

Fourreau de Grès en Lurex or de Bucol, ce nouveau lamé inoxydable qui résiste aux mites et même aux insectes des pays les plus chauds.



disent bien que, nous aussi, nous aimerions vivre de belles soirées sereines et chaudes, sous le ciel prestigieux du Liban, dans un cadre où les robes somptueuses sont si bien à leur place.

Actuellement, la mode pour le soir est particulièrement féminine et romantique. Dans les premiers grands bals de la saison printanière à Paris, les jeunes filles semblent avoir abandonné, pour danser, les robes courtes (qu'elles reprendront sans doute dans les casinos et les soirées plus intimes) pour se parer d'aussi riches toilettes que les jeunes femmes. Vastes corolles « en révérence », laissant largement voir la cheville devant, pour plonger franchement en arrière, dans un mouvement toujours si seyant pour les jambes féminines. Avec de grandes écharpes de teintes vives, c'est une envolée de tissus d'une souplesse et d'une légèreté incomparables : mousselines aériennes, crêpes impalpables, tulles et dentelles, taffetas-gaze, lamés qui ont la légèreté de la soie. Jamais nos fabricants de tissus n'ont vu leurs efforts couronnés d'autant de succès et ces étoffes, qui n'ont pas de poids, ont joué un grand rôle dans la création de la mode, cette année.

Les fourreaux courts, glissant fluides sur le corps, font plus « dame », ils sont accompagnés d'une courte traîne qui

« Celadon »; jeune et charmante robe à danser de Carven. Elle est en tulle blanc et dentelle vert d'eau.



les habille. Ils renouvellent l'aspect des robes du soir mais demandent une silhouette très affinée. Pour les robes courtes, décolletées, car il y en a tout de même beaucoup, les multiples épaisseurs de dessous légers sont de rigueur; Carven a eu l'heureuse idée de gonfler ses jupes par des jupons de mousseline froncés et retroussés à la zouave. C'est jeune et charmant.

Le blanc domine, mais on fait aussi beaucoup de bleu très pâle, du turquoise, un rouge framboise et un jaune citron; de somptueux taffetas, imprimés sur chaîne, avec des dessins importants où la rose est la vedette favorite.

De plus en plus la robe du soir s'accompagne d'un manteau assorti qui la complète; manteau cloche, à grand col entonnoir, dont la coupe des épaules donne au dos un mouvement de cape; riches sorties de bal en satin souple, en taffetas, en lorganza transparent ou en mousseline imprimée des mêmes dessins que le tissu de la robe.

Diadèmes de pierreries, coiffures romantiques, sautoirs de perles, escarpins brodés... Ce sont bien des princesses de légende, silhouettes de rêve, sorties tout droit des contes des mille et une nuits, que la Grande Couture Française a voulu créer.

Vicomtesse du RIEU de MAYNADIER.

Parmi les robes courtes pour le soir, en voici une en taffetas noir de Jean Dessès dont le drapé est remarquable.



Une nouvelle interprétation de la ligne bouffante créée par Fernand Aubry « visagiste ». Le teint est clair et lumineux grâce à l'Aubry-Mat-Fluide, « Beau-Temps » ou « Plein-Soleil » auquel on ajoute en reflet, une touche légère de Fard-joues « lumineux ». « L'Œil Romanesque » avec son trait de crayon foncé, qui longe la double ligne des cils, connaît toujours un grand succès. Rouge à lèvres « Clarté ».

Pour les soirées chaudes voici « Caroline » de Manguin; elle est en coton tissé bleu et blanc. Petit corselet de piqué blanc.





DEUX GANTS LONGS POUR LE SOIR

Celui du dessous est un long gant de chevreau glacé dont le plissé du haut est retenu par un nœud extrêmement gracieux. Porté légèrement froncé sur le haut du bras, il est d'un très bel effet.

Celui du dessus est long gant noir brodé à la main or et argent.

C'est le type même du gant très décoratif pour le soir. Sa découpe est d'un très bel effet sur le bras qu'il découvre tel un décolleté.



« Monte-Carlo ». Escarpin en satin blanc rehaussé de pierres multicolores, talon de 8 cm. Création R. Delicata.

De Capobianco cet escarpin de chevreau mordoré; le talon est en strass et pierres multicolores; sur le dessus du pied, cabochon assorti. Il s'appelle « Fabiola ».



Chez Dior-Delman, ce modèle de Roger Vivier: Escarpin de satin rose brodé, dont la forme est assez pointue.

OUVRAGES SUR LE MOYEN-ORIENT

LES GUIDES BLEUS « HACHETTE ».

MOYEN-ORIENT

(Liban — Syrie — Jordanie — Irak — Iran).

Guide illustré de 1.000 pages Fr. 2.250 »

LE LIBAN

Guide illustré de 200 pages Fr. 625 »
(en français ou en anglais)

LES GUIDES « ODE ».

TERRES SAINTES

(Jordanie — Syrie — Liban — Israël)

300 illustrations, 390 pages Fr. 1.470 »

L'HISTOIRE DU LIBAN

par Adel Ismail.

Tome I: Le Liban au temps de Fakkr El Din II

(1590-1633) Fr. 1.750 »

ANNAYA OU LE PERE CHARBEL MAKHLouF

par le R.P. Michel Hayek.

Ouvrage illustré de 200 pages Fr. 450 »

LES CHRETIENS D'ORIENT

par Pierre Rondot.

IV^e volume des « Cahiers de l'Afrique et de l'Asie ». Fr. 1.200 »

CONTES ET LEGENDES DU LIBAN

par René R. Khawam.

Ouvrage illustré de 250 pages Fr. 475 »

HISTOIRE DU LIBAN

par Blanche D. Ammoun.

2^e Edition avec 70 dessins de l'auteur Fr. 500 »

Ouvrages en vente à l'AGENCE ORIENTOURS

9, rue Auber-2, rue Boudreau - Paris (9^e)

et dans les bureaux de la « Revue »

46, boulevard St-Michel - Paris (6^e)

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES FONTES

TÉL. : ELY. 85-03 1, RUE PAUL-CÉZANNE, PARIS-8^e TÉL. : FRASIFONTE-PARIS

TOUTES FONTES PHOSPHOREUSES & HEMATITES DE MOULAGE & D'AFFINAGE

SPIEGEL - FERRO - MANGANESE CARBURE

La Saison Parisienne

Lettre de Toni RIVAT à Madame E. A., au Liban

(à propos... hors de propos)

Le Pavillon d'Armenonville

« Quand vous lirez ô dames lyonnaises,
Ces miens écrits pleins d'amoureuses noises »,
écrivait Louise Labbé il y a... bien longtemps.

Ne saurez jamais combien, belles amies phéniciennes, nous avez si fort manqué le soir d'un beau 17 juin au Pavillon d'Armenonville. (Rassurez-vous je n'irai point rassassant le sempiternel couplet célébrant la belle époque, celle où les grandes dégrafées, hétaïres et horizontales dégustaient en ces lieux sur des meubles homonymes les perdreaux sur canapés. Adieu calèches, adieu froufrou.)

Transparente était la nuit et tendre le clair de lune, il faisait si froid, si froid que toutes les femmes étaient en fourrures et toutes étaient jolies et chères (les fourrures).

Un décor gris argent, bleu Chagall et bleu Dufy, des fleurs d'une harmonie et d'une subtilité de tons exquis et raffinés. Hurrah pour la décoration florale ! je suis pour.

L'orchestre jouait parfois en sourdine, capiteux étaient les vins et si recherchés les mets que les derniers arrivés cherchent peut-être encore à manger tant les premiers invités firent honneur à la table.

Chacun détaillait son voisin, s'efforçant de deviner en un faciès parfois quelconque un visage bien connu de la scène ou de l'écran.

Ils étaient là bien sûr, les monstres sacrés, presque aussi nombreux qu'à la Kermesse aux Etoiles, mangeant aussi simplement que les autres, trois portions de langouste et quatre de poulet (l'Art est un tyran et nul n'ignore le régime spartiate qu'il leur impose).

Pourtant certaines ne mangèrent pas : circulant lentement à travers les salles, portant devant elle une poitrine heureuse et agressive, les cheveux coupés à la noyée et l'œil vague, voici la starlette trop photographiée du Festival de Cannes.

« Dans ce décor qu'un regard dépayse

Qui coiffera vos cheveux alezans »
chantait à peu près Aragon.

Mais les vrais, les solides, les valeurs or les voici : Maurice Chevalier, Michel Simon négligèrent aussi les terrestres nourritures, il est vrai que leurs cachets les mettent pour le moment à l'abri de la famine. Ludmilla Tcherina que le martyr embellissait encore (Saint Sébastien à l'Opéra). Annette Poivre et Jacqueline Joubert décidément si charmante, à qui on voudrait toujours raconter sa vie, tant fut si grande l'impression qu'elle donnait d'être de la famille en bavardant parmi nous chaque jour à la Télévision.

Pierre René Wolf laissait planer sur tous son regard aigu, subtil et indulgent. Edmond Sée jasait avec l'hôtesse blonde, petite, fragile et diaphane (pourtant animatrice avisée de

deux autres sanctuaires de gueules qu'elle dirige avec lucidité, intelligence et distinction).

Je faufilais même aux cuisines qui sont d'un modernisme ébouriffant. Il existe en ces lieux un foyer super dernier modèle, « Deluxe » comme on dit en Amérique où les frites téléguidées et croustillantes vous arrivent en un temps record (dans lequel le gigot téléphone au chef quand il est « à point » dirait Breffort), mais les résultats sont appréciables et convaincants.

Souhaitons longue vie et prospérité à Armenonville où nous nous promettons de revenir dès que vous arriverez du Liban.

Charmante princesse Sarrasine, j'espère en ce temps-là être aussi munificente que le calife magnifique et déposer à vos pieds à déjant des trésors de Golconde toutes les merveilles de notre French Cooking.

Le Musée de l'Orangerie

Abandonnons ici des détails si matérialistes pour vous entretenir « dans le cadre de la grande semaine de Paris » du second boom de la saison qui nous est offert prestigieusement par Robert Lehman, amateur d'art éclairé, un des plus grands collectionneurs du monde, avec Assis de Chateaubriand et Oscar Reinhart, peut-être sort-il de l'Université d'Harvard, il possède la distinction naturelle, le parler affable et recherché qui caractérisent les êtres de grande classe et de haute culture.

Sa collection prodigieuse (le seul prêt à la France représente trois milliards) a été patiemment constituée au cours de 50 années de recherches longues, ardentes et passionnées. Nous aimerions amie lointaine, vous faire partager l'estime, l'admiration et le très grand plaisir qui furent nôtres en parcourant les salles de l'Orangerie.

Médiéval et Renaissance se présentait le décor composé avec un goût très sûr (d'objets d'art et de céramiques) pour servir de cadre aux écoles italiennes primitives.

Je détacherai pour vous qui êtes initiée le Maître de l'Observance. Il vous ferait goûter par sa facture exquise la grâce élancée d'une mystérieuse Annonciation.

Dans les autres salles voici deux Grecs dont un Saint Jérôme en Cardinal. Son regard inquisiteur et mystique ne peut se soutenir ; pour moi, c'est la plus haute époque de la peinture.

Des Renoirs et de tout premier ordre, toute l'école française moderne se trouve ici très brillamment représentée par des Bonnards, Seurats (leur meilleure période), ainsi que par Gauguin et les plus grands noms de l'école Fauve.

Mais les tableaux ne sont qu'un des fleurons de cette

d'Occasion...

...mais

remis dans
état parfait



TRÈS BEAUX
MEUBLES
SALONS
D'AUBUSSON
OBJETS D'ART
TAPISSERIES
LUSTRES
ETC...



GALERIE CHATEAUDUN

55, Rue de Châteaudun
PIGalle 70-04 Paris-9°

BANQUE LIBANAISE POUR LE COMMERCE

S. A. L. AU CAPITAL DE L. L. 5 000 000



SIÈGE SOCIAL : BEYROUTH (LIBAN)



SUCCURSALE A PARIS

4 RUE DE SEZE, IX°

TÉLÉPH. OPERA 10-65, 38-70, 97-21



Succursales à

DAMAS (Syrie)

TRIPOLI (Liban)

LE CAIRE (Egypte)

BAGDAD (Iran)

**TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
EN FRANCE ET DANS LE PROCHE-ORIENT**

LUCIEN RODRIGUES-ELY S.A.

Agents de Lignes régulières de Navigation
depuis 1826



Départs hebdomadaires de Marseille
pour Beyrouth et vice-versa avec les cargos fruitiers
« Benisanet », « Benicasim », « Benidorm », « Benicarlo »



Ces navires prennent également du frêt pour, et chargent
à Alexandrie, Lattaquié et éventuellement Imzir, Iskenderun
et Mersine.



Autres lignes desservies :
Espagne - Portugal - Maroc - C.O.A.
Amérique du Nord - Italie - U.S.A. - Canada



2 et 4, rue Bailli-de-Suffren, MARSEILLE

Tél. : Bureau Co 20-09, Co 40-08
Quai Na 69-79, Na 70-70 - Nuit Pr 96-90, Pr 23-00
Télégr. Lurigues - Télex 41 903 - Charterer Marseille



LES TROIS SELLIERS

69, boulevard Haussmann, Paris 8°

Téléphone : Anjou 39-70



couronne d'art Européen. Les autres salles renferment des trésors d'orfèvrerie, vases de cristal, émaux de Limoges, tabatières d'or, ces moindres choses où les artisans du passé se révélèrent grands Maîtres, ciselant avec amour et pendant de longs mois ces témoignages du génie d'une race et d'une époque.

Savez-vous pourquoi Sweet Child, nos dimanches continentaux sont infiniment moins ennuyeux que ceux d'outre Manche ? D'abord parce que ces jours-là « le journal ne tombe pas », donc pour nous aucune nécessité de vaticiner sur le prochain ministère. Il nous est donc loisible de nous livrer à notre distraction favorite (même si elle consiste à tondre la pelouse ou taper la belote).

Pour mon propre compte, j'archéologise autour de Paris, il y a tant de vieux monastères, fermes fortifiées, prieurés aux poétiques jardins, châteaux des XVII^e et XVIII^e siècles, encore habités par leurs propriétaires, trois ans ne suffiraient pas à en épuiser le charme et la nouveauté.

Vous conviendrait-il dans les mois qui viendront de faire avec nous si l'on peut ici employer ce néologisme, de l'Île-de-France à la paresseuse.

Sous le pont Mirabeau

Coule la Seine et nos amours;

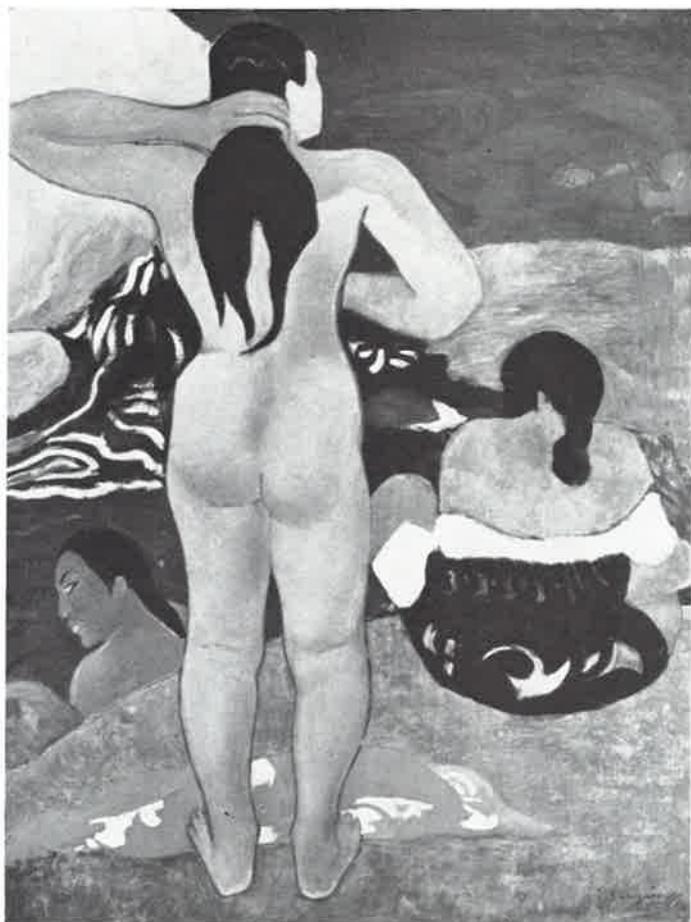
nous suivrons la belle rivière et vous verrez comme le ciel est limpide, combien la lumière transparente se pose avec amitié et douceur sur des paysages que si bien connaissez. Mais si, ce petit village et ses toits de briques Pissaro vous l'envoya, ces forêts mouillées Corot vous les esquissa.

Venez donc, les quelques petits chevaux de mon carrosse grondent et piaffent. Il n'est que de s'y asseoir, nous visiterons aussi au cours de randonnées prochaines le château de Champs, celui de Jossigny (mon Baalbeck à moi) et même Guermantes qui concrétisa les inspirations de Marcel Proust. Vous aimerez cela.

Que Dieu vous garde en santé vous et les vôtres.

Que les vents vous soient favorables en Phénicie et sur tous les autres continents, qu'ils vous apportent la paix, la prospérité et la bavarde et vieille amitié de

TONI RIVAT.

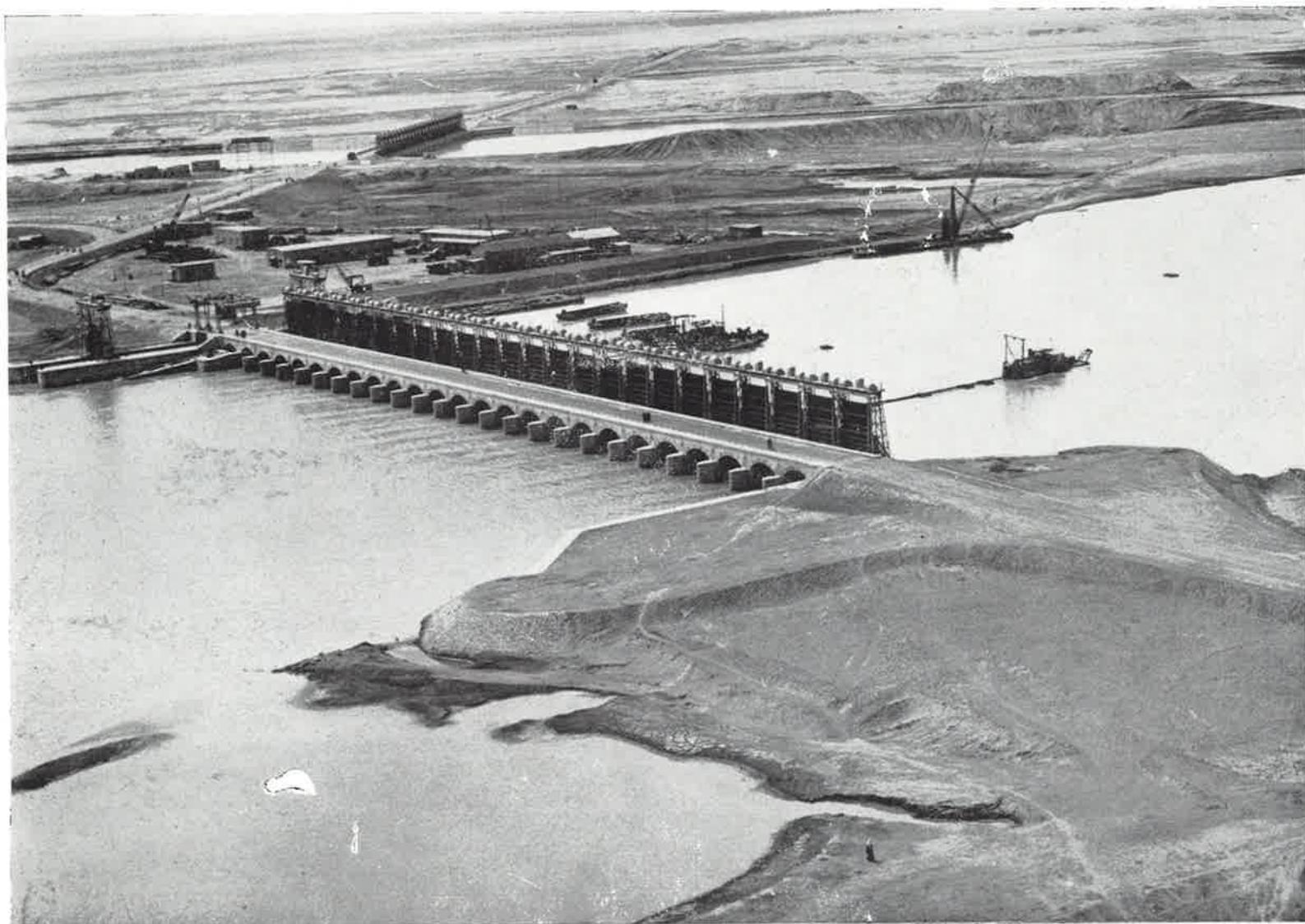


S^{TÉ} A^{ME} HERSENT

60, RUE DE LONDRES PARIS 8^e

**TRAVAUX MARITIMES
DÉROCHEMENTS
DRAGAGES
BARRAGES
BATIMENTS INDUSTRIELS
ROUTES ET OUVRAGES D'ART**

Barrage de RAMADI (Iraq)



Renseignements Economiques

FRANCE

La conjoncture économique ne se modifie que lentement et demeure dominée par l'évolution de la crise financière. Les projets fiscaux ont provoqué une crise politique qui a eu pour résultat de retarder le redressement d'une situation atteignant le point critique.

Cependant, la situation économique demeure bonne, l'expansion se poursuivant d'une manière générale.

L'indice de la production industrielle est en augmentation d'environ 10 % par rapport à l'an dernier à la même époque. Les entreprises investissent tant pour abaisser leurs prix de revient que pour lancer de nouveaux produits. Les industries légères se développent plus rapidement que certaines industries de base, qui se heurtent à des difficultés d'approvisionnement en matières premières et à des problèmes financiers.

L'exploitation de nouvelles sources d'énergie ouvre de nouveaux horizons aux industries grandes consommatrices.

L'approvisionnement du marché métropolitain en produits pétroliers est redevenu presque normal : la récession de la consommation civile qui s'était élevée à 27 % n'étant plus que de 3 %.

La production d'électricité a progressé de 10 % sur l'an dernier.

La consommation de charbon augmente fortement et aggrave les importations : le déséquilibre entre l'extraction et la consommation ne cesse de croître.

L'augmentation du trafic ferroviaire suit celle de la production industrielle.

Les perspectives agricoles sont bonnes.

L'activité commerciale reste soutenue. Le commerce intérieur poursuit sa progression car la demande demeure importante mais orientée maintenant vers les commerces non alimentaires. Les prix de gros demeurent stables, ceux des produits alimentaires suivent les fluctuations saisonnières.

Le déficit de la balance commerciale avec les pays étrangers a doublé depuis 1956. Le rapport des exportations aux importations s'établissant à 1 et 3. Les gros postes d'importation sont : les produits agricoles, le charbon, les produits pétroliers, les matières premières textiles, les métaux.

Sur le plan social, on note : une pénurie de main-d'œuvre, la hausse de bien des prix, une augmentation de la masse des salaires distribués.

La situation financière est particulièrement inquiétante : déficit de la balance des paiements et accroissement des dépenses publiques. Celles-ci sont en excédent de près de mille milliards sur les recettes. Les disponibilités en devises se raréfient. Le montant des billets en circulation a battu le record. L'épargne est hésitante bien que les placements boursiers progressent. Le dernier emprunt a rapporté 80 milliards, mais la trésorerie reste aux prises avec de sérieuses difficultés.

De très sévères mesures d'austérité sont inévitables.

Avis aux Importateurs de produits originaires et en provenance du Liban

J.O. du 14-4-57

Des contingents d'importation sont mis en répartition au titre de l'accord sur les échanges commerciaux conclus entre la France et le Liban. Ils sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre 1957.

Les modalités de dépôt et d'examen des demandes de licences d'importation sont fixées comme suit :

I. — Produits à importer par les groupements ou organismes assimilés.

Les groupements ou organismes assimilés désignés ci-après sont seuls habilités à déposer, dès la date d'insertion du présent avis, des demandes de licences pour les produits suivants :

N^{os} 9 — 24-01 — Tabac. — Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes.

N^{os} 11 — 41-01 — Cuirs et peaux bruts. — Groupement d'importation des cuirs et peaux bruts.

II. — Produits à importer sous licences individuelles examinées simultanément.

Les demandes de licences d'importation concernant les produits suivants, établies sur formules A. C. et accompagnées d'une facture pro forma en double exemplaire, établie par les fournisseurs libanais ou leurs représentants qualifiés et revêtue du visa du conseiller commercial de France à Beyrouth certifiant l'origine libanaise des marchandises, devront parvenir à l'office des changes (3^e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9^e), avant le 4 mai 1957, à onze heures trente au plus tard.

A l'expiration de ce délai, elles feront l'objet d'un examen simultané de la part des services techniques compétents.

N^{os} 22 — Ex 55-05 A — Filés de coton mesurant au kilogramme moins de 120.000 mètres.

N^{os} 23 — 64-02 A — Chaussures en cuir.

N^{os} 25 — 48-16 A α — Sacs en papier kraft.

N^{os} 26 — 55-09 A — Tissus et couvertures de coton.

III. — Produits à importer sous licences individuelles examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Par dérogation aux dispositions des articles 2 et 3 du décret n^o 49-927 du 13 juillet 1949, les demandes de licences d'importation concernant les produits suivants, établies sur formules A. C. et accompagnées d'une facture pro forma en double exemplaire, établie par les fournisseurs libanais ou leurs représentants qualifiés et revêtue du visa du conseiller commercial de France à Beyrouth certifiant l'origine libanaise des marchandises, seront reçues par l'office des changes (3^e sous direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9^e), dès l'insertion

du présent avis au Journal officiel; elles seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

N^{os} 3 — Ex 08-05, 12-08 B — Noyaux de fruits et amandes amères.

N^{os} 4 b — 09-09, ex 12-07 — Graines aromatiques.

N^{os} 5 a — 12-03 B — Vesces, gesses, ers.

N^{os} 5 b — Ex 12-03 — Graines de semence.

N^{os} 6 — Ex 12-07, ex 13-03 A — Bois et suc de réglisse.

N^{os} 12 — Ex 05-04 — Boyaux.

N^{os} 13 — 50-02 — Soie brute, soie grège.

N^{os} 14 — 53-01, 53-02 — Laines, crins et poils d'animaux. — Les demandes de licences d'importation de laine brute doivent être revêtues, préalablement à leur dépôt, du visa du Groupement d'importation et de répartition de la laine, 140, boulevard Haussmann, à Paris. Les demandes de licences d'importation de crins et poils d'animaux ne peuvent être présentées que par les importateurs spécialisés.

N^{os} 19 — 50-01 — Cocons.

N^{os} 27 — 26-01 — Minerais de fer.

N^{os} 28 — 49-01 A, 49-02 — Livres et périodiques. —

Les importations seront réalisées sous couvert de déclarations autorisations d'importation (D. A. I.).

N^{os} 29 — Divers — Divers. — Le crédit affecté à ce poste est destiné au financement des importations de produits libanais, non repris nommément au présent avis. Les demandes de licences d'importation susceptibles d'être imputées sur ce crédit ne seront satisfaites qu'à la condition d'avoir fait l'objet d'un avis favorable non seulement de la part du ministère technique compétent mais encore du service des accords commerciaux de la direction des relations économiques extérieures.

IV. — Produits soumis à des procédures particulières.

N^{os} 7 — 33-01 — Huiles essentielles. Ces produits seront importés selon la procédure « Exim ».

V. — Produits à importer sous le régime des certificats d'importation.

Les importations des produits suivants seront autorisées dès la publication du présent avis. Elles seront effectuées sous le régime du certificat d'importation, c'est-à-dire contre la remise du bureau des douanes intéressé d'un certificat d'importation modèle CI établi en deux exemplaires.

Les règlements financiers s'effectueront obligatoirement et exclusivement par application des dispositions du titre III (section I, § 2) du chapitre I^{er} de l'avis n^o 483 de l'office des changes, publié au Journal officiel du 4 janvier 1951, c'est-à-dire après importation des marchandises.

L'entrée des marchandises ne pourra s'effectuer que par le seul bureau des douanes de Marseille-Port. Elle sera interdite sans publication d'un nouvel avis, dès que le contingent aura été atteint et, en tout état de cause, après le 31 décembre 1957.

N^{os} 16. — 08-04 B, 08-05 A, B, E, 08-12 B, C, D, F. — Fruits secs (100 millions de francs).

VI. — Avis ultérieurs.

Des avis aux importateurs fixeront ultérieurement les modalités d'importation des produits suivants :

N^{os} 1 a — 08-02 A — Oranges.

N^{os} 1 b — 08-02 D — Citrons.

N^{os} 2 b — 07-05 A, B, C — Haricots.

J. O. DU 4 MAI 1957

Les importateurs sont informés de l'ouverture de contingents d'importation d'oranges et de citrons origi-

naires et en provenance du Liban. Les importations pourront être effectués, dès le troisième jour suivant la publication du présent avis, dans la limite des quantités fixées ci-après :

N^{os} 1 a — 08-02 A — Oranges — 6.000 tonnes.

N^{os} 1 b — 08-02 D — Citrons — 4.000 tonnes.

L'importation aura lieu sous le régime du certificat d'importation, c'est-à-dire contre remise au bureau de douane intéressé d'un certificat d'importation modèle CI, établi en deux exemplaires.

Les règlements financiers s'effectueront obligatoirement et exclusivement par application des dispositions du titre III (section I, § 2) du chapitre I^{er} de l'avis n^o 483 de l'Office des changes, publié au Journal officiel du 4 janvier 1951, c'est-à-dire après importation des marchandises.

Les importations d'oranges et de citrons pourront faire l'objet de contrats commerciaux de vente à la commission, selon les règles particulières qui ont été fixées par l'avis aux importateurs publié au Journal officiel du 7 mai 1952, modifié par l'avis du 2 septembre 1953.

L'entrée et le dédouanement ne pourront s'effectuer que par le bureau de douane de Marseille-Port. Un avis ultérieur informera les importateurs de l'épuisement des contingents, qui seront clos en tout état de cause le 31 octobre 1957, heure de fermeture du bureau de douane.

Importation en Algérie de Produits libanais

Les importateurs sont informés que dans le cadre de l'accord commercial franco-libanais (contingents de l'année 1957) les contingents d'importation suivants sont mis à la disposition de l'Algérie.

Arachides de bouche : 30 millions de francs.

Pommes : 500 tonnes.

Livres et périodiques : 3 millions de francs.

Divers : 200 millions de francs.

Les demandes de licences d'importation établies sur formules du modèle AC et accompagnées de factures « pro forma » en trois exemplaires doivent parvenir à la sous-direction du Commerce, service des licences, 13, rue d'Isly, Alger, avant le 14 juin 1957, à 18 heures.

Les importateurs ayant obtenu des licences d'importation de produits en provenance de ce pays au cours du premier semestre 1956 devront obligatoirement joindre en outre à l'appui de leur nouvelle demande l'exemplaire vert du titre d'importation délivré.

Les demandes de licences d'importation de produits en provenance du Liban déposées avant la date de publication du présent avis seront annulées.

LIBAN

D'un milliard 150 millions de L.L. en 1952, le revenu national a atteint près d'un milliard et demi en 1956, progression résultant de l'expansion de l'activité économique à la suite des accords passés avec de nombreux pays étrangers. Si cette activité conserve son rythme, une augmentation de 20 % est prévue pour 1957.

Le mouvement commercial s'est accru de 20 %, les principales exportations libanaises ayant été absorbées

par la Syrie, la Jordanie, le Koweït, la Séoudie, l'Égypte, l'Irak, Bahrein, Qatar, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, l'U.R.S.S., l'Allemagne, la France et l'Italie.

La production industrielle a été en augmentation : 2.500 établissements ont été recensés, dont 500 employant moins de 5 ouvriers.

La production agricole s'est aussi accrue sensiblement.

Au cours de l'année 1956, 37 nouvelles sociétés anonymes libanaises ont été enregistrées, totalisant un capital d'exploitation de 33,5 millions de L.L.

Par ailleurs, la stabilité économique du pays a provoqué le placement de nouveaux capitaux étrangers. Pour le seul mois de mars 1957, les sociétés étrangères disposent de capitaux supérieurs à 200 millions de L.L.

Le plan quinquennal (1957-61) établi pour la réalisation de grands travaux prévoit des dépenses de l'ordre de 650 millions de L.L. Dans le cadre du « Plan Eisenhower », les principaux projets sont les suivants :

AGRICULTURE. Total 141 millions : Machines et matériel agricole, 1.250.000; Ecoles d'agriculture, 5.300.000; Entrepôts et silos, 12.200.000; Centres d'expérimentation, 1.800.000; Irrigation, 85.000.000; Réparation de terrains, 1.000.000; Emballage des produits agricoles, 2.000.000; Développement des coopératives agricoles, 4.000.000.

INDUSTRIE. Total 151 millions 300.000 : Encouragement à l'industrie, 2.500.000; Encouragement à l'artisanat, 1.400.000; Prospections géologiques, 2.100.000; Etudes industrielles, 2.300.000; Amélioration du réseau électrique, 100.000.000; Connexions des lignes électriques, 19.000.000; Distribution du courant à haute tension, 14.000.000; Distribution du courant à basse tension, 10.000.000.

COMMUNICATIONS. Total 150.000.000 : Développement des ports et aéroports, 55.000.000; Réseau routier, 75.000.000; Amélioration des installations radiophoniques, 20.000.000.

URBANISME ET HYGIENE. Total 212.500.000 : Logements populaires, 25.000.000; Exposition internationale de Beyrouth, 2.500.000; Eau potable, 50.000.000; Routes, 50.000.000; Egoûts, 15.000.000; Abattoirs modernes, 20.000.000; Jardins publics, 15.000.000; Sièges gouvernementaux et écoles, 20.000.000; Prophylaxie, 1.000.000.

Le reste du total serait réparti entre divers projets, notamment la création d'une banque centrale, l'établissement des assurances sociales, travaux de recensement, tourisme et estivage.

Les Sociétés concessionnaires Françaises

I. — La « Compagnie du Port de Beyrouth » a signé avec l'Etat libanais, le 18 mai, un protocole jetant les bases d'une convention dont les dispositions essentielles sont les suivantes :

— conservation de la concession de l'exploitation du Port jusqu'en 1990, avec possibilité de rachat à partir de 1976;

— libanisation de la Compagnie, le siège social étant transféré de Paris à Beyrouth et la Société devenant libanaise mais demeurant privée (des dispositions législatives et fiscales seront prises par les gouvernements intéressés pour ne pas léser les droits des actionnaires);

— construction par la Compagnie d'un troisième bassin qui portera de 2 à 4 millions de tonnes la capacité de réception des marchandises (durée des travaux 3 ans);

— les 35 hectares de terrain gagnés sur la mer seront répartis à raison de 20 à l'Etat et 15 à la Compagnie;

— les arriérés, taxes et impôts, dus à l'Etat seront liquidés au 31-12-56 par un versement forfaitaire de deux millions de L.L., en trois ans;

— l'Etat participera aux bénéfices de la Compagnie à raison de 35 %, et 50 % après l'achèvement du troisième bassin, la Société étant exonérée de tout impôt ou taxe.

Les parlements français et libanais devront se prononcer sur les mesures législatives indispensables à la mise en application de la convention.

A la suite de cet accord, les milieux commerciaux libanais font ressortir que :

— l'agrandissement du Port permettra de conserver sa suprématie en Méditerranée orientale;

— le Trésor libanais enregistrera une augmentation substantielle de ses recettes;

— l'amour-propre national est satisfait cependant qu'une collaboration confiante se poursuivra.

Il s'agit maintenant, et au plus tôt, pour les gouvernements et parlements libanais et français, de se prononcer à l'effet d'aboutir à la réalisation d'un projet d'une importance capitale pour le Liban.

Au cours du premier trimestre 1957, le trafic du Port a totalisé 532.639 tonnes contre 507.535 pour la période correspondante de 1956, soit une augmentation de 5 %.

II. — La « Société des Chemins de Fer Damas-Hama et Prolongements » a signé avec le Gouvernement libanais une convention de rachat par l'Etat des droits concessionnels de la Société au Liban et du matériel.

Le Gouvernement libanais paiera une indemnité forfaitaire de 2.500.000 L.L. et environ 3.500.000 L.L. pour le matériel et les approvisionnements, selon certaines modalités.

Le concours technique et administratif de la Société est envisagé, au cours de la période de transition entre les deux exploitations.

Les échanges Franco-Libanais en 1956

Parmi les importations libanaises, il y a lieu de citer :

— les tubes et tuyaux de fonte, qui ont totalisé 4.850 tonnes d'une valeur de plus de 200 millions de francs;

— les tubes d'acier qui ont porté sur 6.179 tonnes représentant plus de 415 millions de francs;

— les engrais, pour une valeur de 74 millions de francs.

Les Echanges Liban-Républiques Populaires

En accroissement sensible depuis quatre ans, les exportations libanaises en Tchécoslovaquie, U.R.S.S., Allemagne orientale et Chine, au cours de l'année 1956, ont atteint 18 millions de L.L.

	Importations	Exportations
Tchécoslovaquie	—	—
1953	3.380.175 L.L.	2.056.924 L.L.
1954	5.693.294	5.167.639
1955	7.879.915	8.314.575
1956	8.814.115	8.970.582
U. R. S. S.		
1953	62.384	—
1954	126.287	375
1955	3.895.311	3.992.435
1956	4.540.469	5.168.595

Allemagne Orientale		
1955	634.150	577.033
1956	2.690.000	2.741.594
Chine Populaire		
1955	—	—
1956	1.075.720	5.334.445

Les Echanges Liban-Italie en 1956

Les exportations italiennes vers le Liban ont atteint près de 10 milliards de liras, en augmentation de 54 % par rapport à 1955.

La Compagnie Libanaise des Pétroles

Les pourparlers avec le groupe américain, bénéficiaire de l'option accordée par la Compagnie, se poursuivent. Le délai d'option a été prolongé.

Le Liban et la Tapline

Les tractations se poursuivent sur l'augmentation des redevances pétrolières. Les pays de transit: Liban, Syrie, Jordanie se partageraient 37 % des redevances, le reste allant à la Séoudie.

Les Ministres des Finances du Liban, de Syrie, de Jordanie, tiendront prochainement une conférence pour examiner les contre-propositions du représentant de la Tapline.

L'Aide Américaine au Liban

Dans le cadre du Point IV, un accord est intervenu pour la construction de 1.500 « habitations populaires ». Un million et demi de dollars seront fournis par l'Organisation américaine et 6 millions de L.L. par le Gouvernement libanais.

Le premier accord sur la nouvelle aide économique américaine a été signé le 18 avril: les U.S. mettent à la disposition du Liban 6 millions de dollars pour l'achat du matériel et de l'équipement destinés aux projets libanais de travaux publics.

La Marine Marchande

La flotte libanaise comprend 16 navires et pense doubler ce nombre dans quatre années, en raison des facilités accordées aux armateurs étrangers désirant faire enregistrer leurs navires au Liban en bénéficiant de l'exonération douanière et l'exemption de tout autre impôt lors de ces enregistrements.

L'Automobile

Sur 444 unités enregistrées en mai, contre 471 en avril, Simca, avec 42 immatriculations vient en tête de toutes catégories, suivie par Peugeot avec 34, Fiat avec 32, Renault avec 23 et Volkswagen avec 22. Parmi les voitures américaines: Ford compte pour 30, suivie de Chevrolet avec 27.

La Soie

La production des cocons de vers à soie est passée de 120.000 à 180.000 kg au cours des trois dernières années. Cette production était en régression depuis une trentaine d'années.

Le Gouvernement Libanais

Avant les élections législatives, du 9 au 26 juin, le Gouvernement a été élargi par la nomination comme Ministres d'Etat de MM. Mohamed Ali Beyrhum et Youssef Hitti. Ces deux personnalités ont démissionné le 17 juin.

Douanes

Du 1^{er} janvier au 31 mai 1957, les recettes douanières se sont élevées à 30.891.602 L.L. contre 30.534.54 pour la même période de 1956.

La Bourse de Beyrouth

Revue mensuelle du Commerce du Levant, « Beyrouth Express » du 5-6.57.

Le mois d'avril avait été pour la Bourse de Beyrouth un mois « d'attente positive »; mai vient de couronner les efforts déployés depuis plusieurs mois, sinon des années, puisque c'est vers le milieu du mois qu'aboutissaient enfin à des accords, les négociations engagées au sujet du Port de Beyrouth, du D.H.P. et de la Compagnie Libanaise des Pétroles.

Le mois débutait dans le calme et le chômage du Ramadan. En outre, la maladie du Président Solh entraînait une paralysie de l'activité officielle, aucun Conseil des Ministres n'ayant pu se tenir durant une dizaine de jours. Les pourparlers Etat-Compagnie du Port et Etat-D.H.P. piétinaient et il a fallu attendre le 17 au soir pour le Port et le 18 au matin pour le D.H.P. que les accords soient définitivement approuvés et signés.

De plus, l'ouverture de la campagne électorale provoquait de nombreux dégagements de portefeuilles richement garnis, ce qui ne manquait pas de peser quelque peu sur le marché.

C'est finalement vers le milieu du mois que, favorisé par une détente des relations internationales et notamment anglo-égyptiennes, notre marché des valeurs commençait à bouger. C'est aussi le 15 mai que parvenait la réponse du groupe américain relative à l'option de participation accordée par la Compagnie Libanaise des Pétroles.

Les éléments favorables ne manquaient donc pas et la cote, emportée par une très vive spéculation sur les pétroles, connaissait une nette faveur dans tous ses compartiments. Des 150 % sont gagnés sur la C.I.P., des 23 % sur la B.S.L., des 14 % sur l'Eternit, des 13 % sur le D.H.P. L'ambiance active et souvent effervescente faisait enregistrer le lundi 27 mai, près de 800.000 livres de transactions. Le chiffre d'affaires du mois atteint 7.035.000 livres contre 6.083.000 durant le mois d'avril.

Le chômage de l'Ascension et la tension politique intérieure pèsent sur la fin du mois qui termine, malgré tout, en assez bonne faveur.

Liste des Produits dont l'importation reste soumise au régime de la licence préalable

Ci-après, la liste des produits dont l'importation reste toujours soumise à l'obtention préalable d'une licence délivrée par le Ministère de l'Economie nationale (au 8 mai 1957):

Lait en poudre (position douanière 24), céréales (P.D.

68), orge (P.D. 71), maïs (P.D. 73), farine (P.D. 75), iéhiné (P.D. 105), halawa (P.D. 125), pommes conservées (P.D. 140), jus d'orange et de citron (P.D. 143-144), sel (P.D. 178), peaux salées (P.D. 353), valises, sacs à main en cuir (P.D. 360), semelles et talons en caoutchouc (P.D. 377).

Pièces et charpentes et ouvrages de menuiserie pour bâtiments (P.D. 398), meubles en bois (P.D. 401 et 402), chaussures en cuir et en caoutchouc (P.D. 602-606), meubles métalliques (P.D. 739).

De plus, l'importation de toutes les machines à usage industriel ou agricole est soumise au même régime.

Principales Marchandises exportées par le Port de Beyrouth

durant le mois de novembre 1956
à destination de la France

Lentilles : 885 tonnes pour Marseille.
Oignons : 232 tonnes pour Marseille.
Agrumes : 15 tonnes pour Marseille.
Daris : 205 tonnes pour Marseille; 167 tonnes pour Dunkerque.
Laines : 33 tonnes pour Marseille.
Cotons : 288 tonnes pour Marseille; 72 tonnes pour Le Havre; 24 tonnes pour Dunkerque.
Vesces : 50 tonnes pour Marseille.
Arachides : 60 tonnes pour Marseille.
Ers : 75 tonnes pour Marseille.
Sésame : 15 tonnes pour Marseille.
Fruits secs : 23 tonnes pour Marseille.
Pâtes d'abricots et abricots secs : 14 tonnes pour Marseille.

durant le mois de décembre 1956
à destination de la France

Filés de coton : 1.458 tonnes pour Marseille; 136 tonnes pour Le Havre; 15 tonnes pour Dunkerque.
Daris : 326 tonnes pour Marseille.
Sésame : 289 tonnes pour Marseille.
Oignons : 379 tonnes pour Marseille.
Lentilles : 548 tonnes pour Marseille.
Laine : 43 tonnes pour Marseille.
Fruits secs : 50 tonnes pour Marseille.
Vesces : 50 tonnes pour Marseille.
Gesses : 100 tonnes pour Marseille.
Ers : 50 tonnes pour Marseille.
Arachides : 27 tonnes pour Marseille.
Noyaux d'abricots : 14 tonnes pour Marseille.
Chanvre : 8 tonnes pour Marseille.

durant le mois de février 1957
à destination de la France et de l'Algérie

Lentilles : 322 tonnes pour Marseille.
Dattes : 13 tonnes pour Marseille.
Coton : 77 tonnes pour Marseille; 129 tonnes pour Le Havre.
Pommes : 110 tonnes pour Dunkerque.
Laine : 49 tonnes pour Marseille.
Légumes secs : 450 tonnes pour Alger.
Daris : 96 tonnes pour Marseille.
Os concassés : 51 tonnes pour Marseille.

durant le mois de mars 1957

Oignons : 50 tonnes pour Marseille.
Dattes : 37 tonnes pour Marseille.
Lentilles : 334 tonnes pour Marseille; 150 tonnes pour Alger.

Coton : 116 tonnes pour Marseille; 107 tonnes pour Le Havre; 45 tonnes pour Dunkerque.
Laine : 41 tonnes pour Marseille.
Daris : 100 tonnes pour Marseille.
Epices : 50 tonnes pour Marseille.
Graines diverses : 25 tonnes pour Marseille.
Chanvre : 10 tonnes pour Marseille.
Arachides : 60 tonnes pour Marseille; 25 tonnes pour Alger.
Légumes secs : 81 tonnes pour Marseille.
Poils : 11 tonnes pour Marseille.

durant le mois d'avril 1957

Lentilles : 273 tonnes pour Marseille.
Oignons : 506 tonnes pour Marseille.
Fers et articles fer : 17 tonnes pour Marseille.
Daris : 25 tonnes pour Marseille.
Coton : 310 tonnes pour Marseille; 66 tonnes pour Le Havre; 31 tonnes pour Dunkerque.
Laine : 54 tonnes pour Marseille.
Fruits frais : 288 tonnes pour Marseille.
Fruits secs : 30 tonnes pour Marseille.
Epices : 50 tonnes pour Marseille.
Graines de chanvre : 154 tonnes pour Marseille.
Arachides : 60 tonnes pour Marseille.
Os concassés : 20 tonnes pour Marseille.
Tapis : 5 tonnes pour Marseille.
Cocons : 5 tonnes pour Marseille.

Création de Sociétés

FILTERIES DU PROCHE-ORIENT

Siège social : Beyrouth.
Objet : Fabrication des fils à coudre et leurs dérivés.
Durée : 50 ans.
Capital : 500.000 L.L., divisé en 5.000 actions de 100 L. chacune.

UNION COMMERCIALE SYRO-LIBANAISE

Siège social : Beyrouth.
Objet : Importation et exportation. Entreprises commerciales, industrielles et financières.
Durée : 99 ans.
Capital : 51.000 L.L., réparti en 600 actions de 85 L. chacune.

SOCIETE ORIENTALE DE FILATURE DE LAINE

Siège social : Beyrouth.
Objet : Création d'une industrie pour la filature de la laine.
Durée : 50 ans.
Capital : 1 million de L.L., réparti en 4.000 actions de 250 L. chacune.

AGENCES MARITIMES REUNIES

Siège social : Beyrouth.
Objet : Toutes opérations de transport maritime.
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000 L.L., réparti en 200 actions de 500 L. chacune.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DU MOYEN-ORIENT

Siège social : Beyrouth.
Objet : Toutes opérations de navigation maritime, accoupage, soit au Liban, soit à l'étranger.
Durée : 10 ans.
Capital : 400.000 L.L., réparti en 2.000 actions de 200 L. chacune.

Informations Diverses

La Ligue Arabe

La 4^e session du Conseil Economique de la Ligue Arabe s'est ouverte le 25 mai au Caire, avec comme objet essentiel : l'étude des moyens d'unifier les économies des Etats membres.

Les discussions ont porté principalement sur :

— la création d'un organisme économique commun, d'une autorité de planification, d'un établissement financier, d'une compagnie d'aviation, d'une compagnie pétrolière, d'une compagnie de navigation, etc., etc.

Plus particulièrement, les experts pétroliers ont examiné : un projet d'unification de la politique pétrolière des pays arabes, comportant les moyens susceptibles d'assurer l'écoulement du pétrole arabe par les territoires arabes, la possession d'une flotte de tankers et de raffineries financés par des capitaux exclusivement arabes. Le renforcement du blocus d'Israël était aussi à l'ordre des discussions des experts.

Le Conseil a décidé que la question des « pipes-lines » sera reprise en février 1958.

Un Conseil permanent de l'Union Economique siègera au Caire et sera chargé de suivre les questions de libre circulation entre les sept pays membres : Egypte, Syrie, Séoudie, Irak, Jordanie, Liban, Yemen.

Début juin, on signale que la Syrie, l'Egypte, la Séoudie, la Jordanie et le Yemen ont décidé la constitution d'un « Organisme Commercial Panarabe » au capital de 20 milliards de francs.

Les résolutions adoptées au Caire devront recevoir l'approbation de la Commission politique et devront ensuite être soumises aux gouvernements et parlements des pays intéressés.

La réalisation de l'Union Economique Arabe demandera encore de longs délais.

Le Pacte de Bagdad

1^o La session du Comité Economique du Pacte de Bagdad s'est tenue du 16 au 20 mai à Karachi. La constitution de ce Comité remonte à janvier 1956 :

Elle réunissait les délégués des pays membres : Turquie, Irak, Iran, Pakistan. Des représentants des gouvernements américain et anglais y assistaient.

Il s'agissait de l'étude d'une organisation de services communs pour le développement et l'amélioration des relations commerciales entre les pays membres (union douanière, politique unifiée d'importation et d'exportation, etc., etc.).

L'essentiel de la conférence a été la signature d'accords bilatéraux, dans le cadre de la doctrine Eisenhower, entre les Etats-Unis et les pays membres. Il s'agissait de répartir l'aide de 12 millions et demi de dollars et de définir leur destination.

Cette aide envisage surtout :

— le développement des communications, en particulier par autoroute, entre Karachi et le Golfe Persique (port de Bassorah) d'une longueur de 2.500 km, vers l'Irak et la Turquie; par chemin de fer, entre Karachi et le réseau iranien;

— l'établissement d'un réseau de télécommunications entre les pays bénéficiaires de l'allocation.

De plus, un million de livres sterling, accordé par l'Angleterre, sera géré par le Secrétariat général du Pacte, et un autre million est destiné à l'Irak pour le financement de certains projets.

2^o D'autre part, le Conseil Ministériel du Pacte a tenu sa troisième session, à Karachi également.

Les présidents des conseils des Etats membres y assistaient, ainsi qu'un représentant du gouvernement anglais et un observateur américain.

Il s'agissait d'examiner les moyens de maintenir la paix et la stabilité en Moyen-Orient.

Le Conseil a pris connaissance du rapport du Comité militaire aux travaux duquel collaboraient les Chefs d'état-major anglais et américain. Ces travaux visaient essentiellement la coordination des plans militaires dans les territoires couverts par le Pacte (communications, radio-télécommunications, etc., etc.).

Anglais et Américains ont estimé que l'aide militaire ne doit jouer qu'en cas d'agression communiste et que la question d'un commandement unique ne se posait pas d'une manière urgente.

Les Etats-Unis paraissent vouloir demeurer en dehors du Pacte, tout en agissant pour le consolider.

Au résumé, le résultat essentiel de la session est l'acceptation de la « Doctrine Eisenhower » pour s'opposer à l'expansion communiste dans le Moyen-Orient et la décision de coordonner les forces armées des pays membres.

Les Pipe-Lines dans le Proche-Orient

Les huit principales compagnies internationales de pétrole ont tenu à Londres, en avril-mai, une conférence pour l'étude de la construction d'un nouveau réseau de pipe-lines.

Deux pipe-lines sont envisagés : l'un reliant le Golfe Persique à la Méditerranée orientale, via l'Irak et la Turquie, long de 1.500 milles, comportant des lignes jumelles de 38 inches permettant un transport quotidien de 1.400.000 barils et dont l'achèvement se placerait en 1961.

L'autre relierait les champs irakiens à un port du Golfe Persique.

Le coût de ces constructions serait de l'ordre de 300 milliards de francs et le débit annuel atteindrait 70 millions de tonnes.

Les négociateurs estiment qu'avant dix ans la demande de pétrole du Moyen-Orient aura doublé.

L'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du 5 Juin 1957 de la Chambre de Commerce Franco-Libanaise

L'an mil neuf cent cinquante-sept, le 5 juin, à 15 h. 45, les membres de la Chambre de Commerce Franco-Libanaise, 42, rue Copernic, à Paris, se sont réunis en Assemblée générale annuelle ordinaire, à l'Aéro-Club, 6, r. Galilée, à Paris, sur la convocation qui leur a été adressée par lettre individuelle.



M. Robert Tabouis, Président de la Chambre, ouvre la séance et, après avoir constaté la régularité de la convocation, prononce une allocution (texte d'autre part).

Il donne aussitôt la parole à M. Bouzereau, Vice-Président Trésorier, pour la présentation du rapport financier de l'exercice 1956. M. Bouzereau s'exprime en ces termes :

Messieurs,

La situation comptable au 31 décembre 1956 se présente comme suit :

RECETTES

(du 1^{er} janvier 1956 au 31 décembre 1956)

Encaissement des cotisations.	1.097.282	
Participation exceptionnelle aux Services de la Cie.	25.000	
Intérêts créditeurs de banque	3.423	
		1.125.705

DEPENSES

Frais généraux	1.123.246	
Soit une différence en plus de	2.459	
En ajoutant cette somme à notre avoir au 31 décembre 1955 de	651.720	
Notre solde créditeur au 31 décembre 1956 ressort donc à	654.179	
— dont 602.267 en banque,		
— et 51.912 en caisse.		

Les « Recettes Cotisations » ont été inférieures d'une centaine de mille francs à celles de 1955, mais une compression des dépenses de l'ordre de 70.000 francs et une subvention exceptionnelle de 25.000 fr. sont venues équilibrer sensiblement recettes et dépenses générales.

Il n'en va pas moins que la régression du montant des cotisations vaut d'être soulignée. Elle résulte évidemment du fléchissement du nombre de nos adhérents qui, de 163 en 1955 est tombé à 153 en 1956 (108 Français et 45 Libanais). Si le chiffre de nos adhérents français se maintient d'une année à l'autre, par contre le nombre des adhérents libanais est en diminution par rapport à 1955. Ces défaillants libanais se partagent entre l'Afrique Noire pour les deux tiers et Beyrouth pour l'autre tiers.

Nous avons cependant pensé que la qualité de notre

Revue et l'amélioration des échanges consécutive à l'Accord Franco-Libanais auraient suscité de nouvelles adhésions à notre Compagnie.

Votre revue, grâce aux bons soins de M. Chehoine, représentant à Paris du Commissariat au Tourisme libanais, comporte une documentation de plus en plus attrayante et diverse et cette publication a touché un auditoire encore élargi qui n'a pas ménagé ses éloges.

Aussi bien les heureux résultats, surtout pour le Liban, de l'application de l'accord économique entre nos deux pays n'ont cessé d'être soulignés au cours de notre prospection.

Ces deux faits auraient donc dû inciter Français et Libanais, et singulièrement ces derniers, à adhérer plus nombreux à notre Compagnie.

Faut-il voir dans cette abstention la conséquence de la tension intervenue sur le plan politique dans les rapports entre l'Occident et le Proche-Orient ? Je me garderai de conclure.

Quoiqu'il en soit, je me dois de signaler à nouveau les efforts déployés par MM. Melhame et Saman auprès de leurs compatriotes.

Comme nous devons tenir compte de la situation en 1956 pour bâtir nos prévisions pour l'exercice en cours, nous ne pouvons être optimistes et nous pensons qu'il sera difficile d'équilibrer recettes et dépenses. Celles-ci, serrées au maximum, seront toujours de près de 1.200.000 francs. Quant aux recettes, si nous conservons le même nombre d'adhérents, soit 150 environ, elles seront de l'ordre de un million de francs.

Sur ces bases, il nous faut donc prévoir une amputation de 200.000 francs de la réserve que nous avons réussi à maintenir à 600.000 fr. depuis 1952.

Dans sa septième année d'existence, votre Association poursuit donc son chemin, bien péniblement. Pourtant, elle n'a cessé de s'interdire toute dépense non indispensable, au détriment, bien souvent, de son efficacité.

Comme je vous l'ai dit, en raison de la conjoncture, il est impossible de se prononcer quant à l'avenir. Mais il apparaît d'une manière évidente que le tour de force de survivre par nos propres moyens est une véritable gageure, et que des associations telles que la vôtre devraient recevoir l'appui matériel des gouvernements intéressés.

Leurs largesses ne s'étant pas encore étendues à notre domaine, en dehors, cependant, de la précieuse hospitalité que nous trouvons auprès de l'ambassade libanaise, et nous en remercions vivement Son Exc. Ahmed bey Daouk, je ne puis que me faire encore plus pressant auprès de vous tous, pour faire connaître notre Compagnie et lui amener de nouveaux adhérents.



Le Président met aux voix les résolutions suivantes :

1. L'Assemblée reconnaît la régularité de la convocation et se déclare régulièrement constituée.

2. Elle approuve en tous points le compte rendu de l'activité du Conseil telle qu'elle lui a été exposée par le Président et donne à tous ses membres quitus total et définitif de leur gestion pour 1956.

3. Elle approuve, d'autre part, les comptes de l'exercice 1956 tels qu'ils lui ont été soumis par le Trésorier, et la balance au 31 décembre 1956.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Le Président fait observer :

— qu'aucune demande n'ayant été faite concernant les statuts et le règlement intérieur, aucune modification n'est proposée aux dispositions en vigueur.

En conséquence, et en application de l'art. 12 des Statuts, il doit être procédé au renouvellement de la moitié des membres du Conseil (tous les deux ans), celui-ci ayant été entièrement renouvelé le 9 mai 1955.

Il propose la reconduction des mandats de tous les membres du Conseil, ces mandats étant renouvelables.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Les Administrateurs en exercice acceptent la reconduction de leur mandat.

Il ajoute qu'en application de l'art. 13 des Statuts et l'art. 6 du Règlement intérieur, les Administrateurs viennent de décider le maintien du Comité directeur (renouvelable tous les deux ans, et en fonction depuis le 9 mai 1955), sous réserve de la désignation d'un nouveau président qui doit être Libanais.

Il suggère, en accord avec les Administrateurs, la désignation du cheikh Fouad el Khoury.

Cette proposition recueille également l'unanimité des membres présents. M. Robert Tabouis félicite M. Fouad el Khoury et les Administrateurs.

Ceux-ci prient M. Robert Tabouis de continuer à siéger au Comité.

Enfin, le Président soumet au vote de l'Assemblée le texte d'une résolution qui vient d'être adoptée en Conseil, destinée aux pouvoirs publics français et libanais, confirmant les vœux précédemment émis par la Compagnie relativement à la législation fiscale, tant libanaise que française (texte d'autre part).

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Après avoir demandé aux adhérents s'ils ont des vœux à émettre, l'ordre du jour étant épuisé, M. Robert Tabouis cède la présidence à M. Fouad el Khoury qui s'exprime ainsi :

« Je remercie vivement votre Assemblée d'avoir bien voulu m'accorder sa confiance.

« Je salue respectueusement nos deux estimés Présidents d'honneur ici présents : S. Exc. Ahmed bey Daouk, Ambassadeur du Liban, et S. Exc. M. Gaston Maugras, Ambassadeur de France, qui ont été à l'origine et les initiateurs de la Chambre de Commerce Franco-Libanaise.

« Je rends hommage à l'œuvre de mes prédécesseurs qui, avec votre collaboration, ont fait de cette Compagnie ce qu'elle est aujourd'hui : un élément important de rapprochement et de liaison, sur le plan économique, entre la France et le Liban.

« Je m'efforcerai de suivre leur exemple et espère ainsi, bénéficiant de votre bienveillante collaboration, mériter, Messieurs, votre confiance. »

La séance est levée à 16 h. 30.

Délibération du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce Franco-Libanaise

(Séance du 5 juin 1957)

(Résolution votée et approuvée par l'Assemblée générale)

A l'occasion des entretiens que les représentants des gouvernements français et libanais vont avoir pour décider, soit le renouvellement, soit la modification de l'Accord Monétaire Franco-Libanaise et eu égard aux dispositions de l'Accord Economique et Technique Franco-Libanaise,

La Chambre de Commerce Franco-Libanaise émet le vœu que soit à nouveau examinée sa résolution en date du 29 mai 1956 communiquée à M. le Ministre des Affaires étrangères du Gouvernement français (lettre du 28 juin 1956) et à M. l'Ambassadeur du Liban en France (lettre du 28 juin 1956) relative à des aménagements des modalités d'application de la fiscalité dans l'un et l'autre pays, en vue de faciliter le concours des ressortissants français et libanais à la réalisation du programme d'équipement envisagé par le Liban.

Les aménagements sollicités se réfèrent à :

1) « Transfert des Fonds libanais d'Afrique Noire » qui pourrait être autorisé en vue du financement des « grands travaux libanais ». En compensation, l'indus-

trie française obtiendrait la fourniture d'équipements et l'ouverture de chantiers au Liban.

2) « L'imposition » des revenus des ressortissants et entreprises de l'un et l'autre pays.

En l'absence de convention de « non double imposition » entre la France et le Liban, il serait opportun de préciser les textes juridiques à l'effet d'éviter que des dispositions soient prises unilatéralement tant pour la taxation des bénéfices sur fournitures et prestations que pour l'imposition des porteurs de titres de sociétés exploitant dans l'autre pays.

La Chambre de Commerce Franco-Libanaise attire la vigilante attention des pouvoirs publics français et libanais sur l'intérêt de procéder à de tels aménagements dans le cadre de l'Accord Monétaire, afin que soient facilités, sur le plan fiscal, le développement des échanges commerciaux et la mise en œuvre de l'Accord de Coopération Economique conclu entre les deux pays.

En outre, la prise en considération du présent vœu contribuerait efficacement au maintien du climat de confiance qui n'a cessé de présider de tous temps aux échanges de toutes sortes entre la France et le Liban.

BANQUE DE SYRIE ET DU LIBAN

Capital : F. 300 000 000

Réserves : F. 1 000 000 000

SIÈGE SOCIAL : 12, Rue Roquépine, PARIS (8^e)

Succursales au LIBAN :

BEYROUTH (Siège Administratif,
Agence Centrale et Agence Emir Béchir)
BAALBECK, SAIDA, TRIPOLI,
TYR & ZAHLÉ

Succursales en SYRIE :

DAMAS (Siège Administratif et Agence)
ALEP, DEIR EZ ZOR, HAMAH, HASSAKE,
HOMS, IDLIB, KAMECHLIÉ, LATTAQUIÉ,
RAKKA & TARTOUS

Toutes opérations de Banque et de Bourse

Location de Coffres-Forts aux Succursales de

BEYROUTH - DAMAS - ALEP

Travellers Chèques

INSTITUT D'ÉMISSION DE LA RÉPUBLIQUE LIBANAISE

Siège Administratif : BEYROUTH

La Banque de Syrie et du Liban possède dans son immeuble 12, Rue Roquépine, PARIS (8^e) - **au Centre de Documentation économique, un Service de renseignements commerciaux et une Bibliothèque de 7 000 volumes environ**, qu'elle met à la disposition des Membres de la Chambre de Commerce Franco-Libanaise.

PORT DE BEYROUTH (LIBAN)

40 hectares de plan d'eau
2.300 mètres de quai
110.000 m² d'entrepôts couverts
100.000 m² de terre-pleins de stockage

*Voie la plus courte et la plus rapide
par route et par voie ferrée vers
la SYRIE, la JORDANIE, l'IRAK et la PERSE
relais idéal vers
CHYPRE, la TURQUIE, l'ARABIE SAÛDITE
et le KOWEIT*

ZONE FRANCHE
(106.000 M²)

**ENTREPOTS FRIGORIFIQUES
MODERNES (C. G. L.)**

(capacité : 12.000 m²)

**ATELIERS DE RÉPARATION
CALE DE HALAGE (500 t.) POUR NAVIRES**

MANUTENTION MÉCANIQUE SPÉCIALISÉE

BEYROUTH

Boite Postale 1.490

PARIS XVII^e

63, Avenue de Villiers